

BE-A0524\_706146\_703161\_FRE

Inventaire des archives des chambres du  
clergé, de la noblesse et du tiers état du  
Hainaut, 1336-1794



Het Rijksarchief in België  
Archives de l'État en Belgique  
Das Staatsarchiv in Belgien  
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
Archives des Chambres du clergé, de la noblesse et du tiers état de Hainaut	7
I. Archives du clergé.....	7
A. Layette première. Chartes.....	7
B. Layette II. Exemptions, droits, privilèges, immunités et franchises.....	19
C. Layette III. Dîmes, tailles et droits des décimateurs, collateurs et patrons en Hainaut. Bénéfices ecclésiastiques.....	19
D. Layette IV. Régie des moyens ordinaires et extraordinaires communs au clergé du Hainaut autrichien et à celui du Hainaut français.....	20
E. Layette V. Rentes et autres charges du clergé.....	21
F. Layette VI. Paiement et modération de la taille dite du clergé.....	21
G. Layette VII. Élections à la chambre et à la députation du clergé.....	22
H. Layette VIII. Amortissement. Main-morte.....	23
I. Layette IX. Navigation.....	23
J. Layette X. Réunion des deux conseils du Hainaut.....	23
K. Layette XI. Résolutions et mémoriaux.....	23
1. Registres des résolutions et des autres actes relatifs à l'administration du clergé.....	23
2. Mémoriaux.....	24
L. Layette XII. Registres des rentes et pensions et de la liquidation entre le clergé du Hainaut autrichien et celui français.....	25
M. Layette XIII. Cautions des receveurs.....	27
N. Layette XIV.....	27
1. Répartition d'aides et subsides aux princes et impositions de taille ecclésiastiques.....	27
2. Comptes d'administration ordinaire et des aides.....	28
O. Layette XV. Comptes d'administration extraordinaire.....	61
1. Dons gratuits accordés aux princes.....	61
2. Levées en rentes viagères, pour satisfaire aux dons gratuits.....	69
3. Dépenses pour subsides extraordinaires à cause de la guerre contre la France et à l'occasion du concile de Trente.....	71
4. Dépenses diverses, ayant particulièrement rapport au contingent du clergé dans les aides et subsides accordés par les trois ordres des états....	72
15/132 - 15/150 Vingt et unième à trente-neuvième comptes du même, des arrérages échus de 1680 à 1700, et des assiettes établies annuellement de 1681 à 1701 inclusivement. 1680-1700.....	78
15/217 - 15/224 Premier à huitième comptes rendus par le receveur baron François-Joseph-Ferdinand de Francque, seigneur de Rombize, comprenant les assiettes établies pour les années 1767 à 1776 inclusivement, et pour les mêmes causes qu'aux numéros précédents. 1767-1776.....	87
5. Séminaire de Mons.....	88
P. Layette XVI. Arrérages des assiettes de l'administration ordinaire.....	88
Q. Layette XVII. Arrérages des assiettes de l'administration extraordinaire....	91
R. Layette XVIII. Comptes d'administration ordinaire et extraordinaire, rendus pour la partie du Hainaut français, en conformité de l'arrêt du roi, en date du 9 juin 1751.....	93
S. Layette XIX. Comptes des impositions établies pour payer les rentes provenant des levées faites pour dons gratuits, en 1693 et en 1737.....	97

---

T. Layette XX. Comptabilité spéciale.....	104
1. Comptes d'administration particulière, formés sous la dénomination de " petite taxe ".....	104
20/2 - 20/4 Trois comptes rendus par le même et de la même imposition, comprenant les années 1760, 1766, 1768, 1781 à 1783. 1760-1783....	105
2. Comptes des biens saisis des comptables et d'autres débiteurs du clergé. .....	105
20/10 - 20/13 Comptes rendus au clergé du Hainaut par François Bocquet, pour les années 1711 et suivantes, compris 1781, de la saisie des biens de l'archevêque de Reims et de l'abbaye de Saint-Thierry, arrêtés à la traite du même clergé, le 5 septembre 1711. 1711-1781.....	106
U. Layette XXI. Mélanges.....	110
1. Comptes des repas.....	110
2. Contestations relatives aux tailles, rentes, dettes et levées d'argent....	110
3. Juridiction ecclésiastique.....	111
4. Anciens inventaires.....	111
II. Archives de la noblesse.....	112
A. Layette XXII. Administration - Personnel - Règlements organiques.....	112
B. Layette XXIII. Convocation aux assemblées - Députation - Préséance - Privilèges et franchises de la noblesse.....	112
C. Layette XXIV. Compétence de la noblesse dans l'administration de la justice .....	112
D. Layette XXV. Résolutions et avis touchant les affaires générales de l'ordre de la noblesse. - Chronologie des membres nommés à la deputation. - Demandes d'admission : preuves, rapports des commissaires, décisions et liste des personnages reçus à la cha.....	112
E. Layette XXVI. Carte armoriale de l'ancien comté de Hainaut, et tableau généalogique des princes de ce pays.....	114
F. Layette XXVII. Procès.....	114
G. Layette XXVIII. Comptes.....	114
H. Layette XXIX. Répertoires des archives.....	114
III. Archives du tiers.....	115
A. Layette XXX. Tenue des états. - Correspondances et résolutions diverses.	115



## Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Chambre du clergé, de la noblesse et du tiers état des Etats de Hainaut

Période:

1336-1794

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0524.498

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 215.00
- Etendue inventoriée: 29.35 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Mons



## Description des séries et des éléments

### ARCHIVES DES CHAMBRES DU CLERGÉ, DE LA NOBLESSE ET DU TIERS ÉTAT DE HAINAUT

#### I. ARCHIVES DU CLERGÉ

##### A. LAYETTE PREMIÈRE. CHARTES

1 /1

Lettres d'accord, entre Jean III, duc de Brabant, et la plus grande partie des abbayes et maisons religieuses des ordres de Saint-Benoit, de Cîteaux, de Saint-Norbert et de Saint-Augustin, situées dans le duché de Brabant et dans le comté de Hainaut, sous les diocèses de Liège et de Cambrai, pour lequel accord Guillaume, comte de Hainaut, les nobles et les villes du Brabant avaient été nommés médiateurs, au sujet des exactions et oppressions exercées contre les dites abbayes et maisons par les officiers et gens en charge du duc. À cet effet, le prince confirme la charte d'immunités et de privilèges accordée par Jean II, son père, charte dont il rappelle le texte. 24 octobre 1336.

1 pièce

1 /2

Deux lettres du cardinal Jean, évêque de Sabini. 1. Lettre du 31 juillet 1375, contenant information du procès mu à la cour de Rome, entre quelques ecclésiastiques du duché de Brabant, des évêchés de Liège et de Cambrai, et Venceslas, duc de Brabant, au sujet des tailles et exactions. 2. Lettre du 17 décembre 1375, renfermant le vidimus de la sentence prononcée sur le différend par la cour de Rome. 1375.

2 pièces

1 /3

Lettres du duc Aubert de Bavière et de Guillaume, comte d'Ostrevant, son fils. 1. La Haye, 22 septembre 1390. Lettres par lesquelles ils remercient les nobles, religieux, collèges, bonnes villes et le pays commun du Hainaut de la somme de vingt mille francs d'or, au coin et à l'enseigne de Charles, roi de France, qu'ils leur ont accordée volontairement et amiablement, par grâce spéciale, à titre d'aide, selon leur bon plaisir; reconnaissant, tant pour eux que pour leurs hoirs et successeurs, que cette faveur est un don purement gratuit et ne pourra, pour l'avenir, être considérée comme un droit ou servitude, renonçant à toujours de s'en prévaloir. 2. 21 novembre 1395. Lettres patentes par lesquelles ils affranchissent les églises du pays des droits de louvererie, braconnerie, fauconnerie, corvées, et autres charges de cette nature, qui se payaient au domaine du prince, en reconnaissance de la quotité d'un tiers, payé par le clergé, dans le

---

don gratuit de vingt mille florins d'or ou écus de Hainaut, accordé par les trois états du pays. 1390-1395.

2 pièces

1 /4

Pièces concernant le pain d'abbaye et les prébendes. 1. Recueil intitulé : " Information touchant les pains d'abbaye ". Il contient à la tête les lettres de mandement du duc Charles de Bourgogne, données à Bruges, le 19 avril 1468, après Pâques, adressées à son secrétaire et receveur à Mons, Maître Robert de Martigny, et portant que, sur les remontrances à lui faites par les trois états du pays de Hainaut, au sujet de certains pains et prébendes qu'il avait accordés, de sa seule autorité, à quelques-uns de ses serviteurs et gens misérables, lors de sa joyeuse venue et prise de possession de la seigneurie de ce pays, il sera fait une enquête par les commissaires dénommés dans ce mandement, à l'effet de connaître son droit et ce qui a été pratiqué, à cet égard, par ses prédécesseurs. 2. Gand, 20 juin 1469. Lettres de non-préjudice de Charles, duc de Bourgogne, portant que, sur les représentations et requêtes à lui faites, entre autres par les prélats et gens d'église de son pays de Hainaut, les prébendes et pains d'abbaye par lui accordés à quelques-uns de ses serviteurs et gens misérables, lors de sa joyeuse venue à la seigneurie et prise de possession du dit pays, étaient sans conséquence pour l'avenir, et ne pouvaient préjudicier aux droits des églises, cloîtres et monastères du Hainaut dans la collation de ces bénéfices. 1468-1469.

2 pièces

1 /5

Lettres de Maximilien, roi des Romains, et de Philippe, archiduc d'Autriche, etc., son fils, données à Malines et contenant exemption, en faveur du clergé, des maltôtes et tailles auxquelles les deux autres ordres des états voulaient l'assujettir. À ces lettres sont jointes celles d'ajournement par-devant le grand conseil du roi, signifiées aux chambres de la noblesse et du tiers état, assemblées à l'hôtel de ville de Mons, par Jehan Gosseau, huissier d'armes du roi. 20 janvier 1494 (1495, nv. st.).

1 pièce

1 /6

Lettres de Philippe d'Autriche, duc de Bourgogne et comte de Hainaut, données à Bruxelles, portant appointement sur le différend mu par-devant le grand conseil de Malines, entre son procureur général et le clergé du Hainaut, par rapport aux tailles, contributions et aides. Il déclare le dit clergé exempt de toutes ces charges, sauf pour les cas prévus par le droit écrit, et ce, moyennant payer à ses finances la somme de cinquante mille livres en huit ans. Novembre 1501.

2 pièces

1 /7

Lettres données à Malines par lesquelles Philippe, roi de Castille et



---

archiduc d'Autriche, donne quittance des paiements faits par le clergé, pour les années 1502 à 1505 inclusivement, de la somme de cinquante mille livres du prix de quarante gros, monnaie de Flandre, en vertu des lettres d'appointement du mois de novembre 1501, et dont le montant doit être employé intégralement au rachat des domaines du prince, situés en Hainaut et engagés durant les guerres et divisions passées. 16 mars 1505 (1506 n. st.).  
1 pièce

1 /8 Lettres de quittance données à Malines, de même teneur que les précédentes, de Charles, archiduc d'Autriche, etc., pour le paiement du terme échu, en 1506, de la dite somme de cinquante mille livres. 23 février 1506 (1507 n. st.).  
1 pièce

1 /9 Lettres de quittances, de Maximilien, roi des Romains, et de Charles, archiduc d'Autriche, prince d'Espagne, concernant la même matière que les précédentes. 1508-1509.  
3 pièces

1 /10 Lettres patentes de Charles, prince d'Espagne, archiduc d'Autriche, etc., données à Bruxelles, contenant la ratification des droits, privilèges, immunités, exemptions et franchises, accordés par lettres de Philippe d'Autriche, son père, le 11 février 1501, et par ses prédécesseurs, en faveur du clergé du Hainaut. Janvier 1515 (1516 n. st.).  
1 pièce

1 /11 Lettres données à Malines par lesquelles Charles, empereur des Romains et roi d'Espagne, ordonne à son premier huissier-sergent d'armes, ou à tout autre officier qui sera requis par les prélats, chapitres et représentants l'état de l'église et le clergé du comté de Hainaut, de contraindre tous ceux qui refuseraient de fournir leur quote-part dans l'aide à lui accordée, par forme de don gratuit, sans préjudice des privilèges, franchises et libertés du dit clergé, pour subvenir aux frais et dépens considérables qu'il doit soutenir pour la garde et la défense des frontières de son pays. 13 juin 1524.  
1 pièce

1 /12 Lettres de Charles, empereur des Romains et roi d'Espagne, données à Malines, portant que les abbés, collèges, couvents, curés et autres du clergé du Hainaut, quels qu'ils soient, qui n'auront point scellé les lettres de pensions constituées et assignées sur le clergé, du chef du dernier don gratuit à lui fait, pour soutenir la guerre contre les Français, ainsi que celles qui se constitueraient ultérieurement, y seront contribuables, comme s'ils les avaient scellées. 13 juillet 1524.

1 pièce

- 1 /13** Lettres de Charles, empereur des Romains et roi d'Espagne, données à Malines, portant acceptation d'un don gratuit de huit mille livres du prix de quarante gros, monnaie de Flandre, à lui accordé par le clergé du Hainaut. Il y est dit que cet acte d'accord et ce consentement ne doivent pas tirer à conséquence pour l'avenir, ni préjudicier aux privilèges, franchises et libertés ecclésiastiques, octroyés par son père. 6 mars 1527 (1528 n. st.).  
1 pièce
- 1 /14** Lettres d'acceptation, données à Gand, Charles, empereur des Romains et roi d'Espagne, de la même teneur que les précédentes, d'une somme de cinq mille livres de quarante gros, accordée annuellement et pour le terme de six ans, à titre de don gratuit et sous les mêmes réserves, pour la quotité du clergé dans l'aide de trente-six mille écus de quarante-huit gros, monnaie de Flandre, demandée par l'empereur aux trois états du Hainaut, le 3 mars 1530, pour être employée à l'extinction de certaines rentes constituées sur ses domaines, à l'occasion des guerres passées. 26 mars 1530 (1531 n. st.).  
1 pièce
- 1 /15** Lettres de Charles, empereur des Romains et roi d'Espagne, données à Gand, portant que, sur l'exposé qui lui a été fait par le clergé du Hainaut, il accorde aux députés de cet ordre, à raison des voyages et vacations qu'ils font hors du pays, à son commandement ou en son nom, par l'ordre du grand bailli, les mêmes indemnités que celles payées aux députés des deux autres ordres des états ; et que les frais en résultant seront assis et levés par imposition sur la généralité de la province. 29 mars 1530, avant Pâques (1531 n. st.).  
1 pièce
- 1 /16** Lettres de Charles, empereur des Romains et roi d'Espagne, données à Gand, par lesquelles il ordonne à son premier huissier-sergent d'armes, ou à tous autres officiers qui en seront requis, d'ajourner par-devant son conseil privé ceux qui ne voudraient pas permettre que les frais de voyages des députés du clergé leur fussent remboursés sur la généralité du corps des états, en conformité de ses lettres d'octroi du 29 mars 1530. 2 mai 1531.  
1 pièce
- 1 /17** Acte d'accord et d'acceptation de Charles, empereur des Romains et roi d'Espagne, donné à Bruxelles, des dix mille livres de quarante gros, somme à lui offerte par anticipation de l'aide de cinq mille livres mentionnée au n° 14 du présent inventaire. 5 octobre 1531.

1 pièce

- 1 /18 Lettres de Charles, empereur des Romains et roi d'Espagne, donnée à Valenciennes, contenant que l'aide de cinq mille livres à lui accordée par le clergé pour le terme de six ans, à commencer au jour de Noël 1540, est sans préjudice aux immunités ecclésiastiques. 18 décembre 1540.

1 pièce

- 1 /19 Lettres de Charles, empereur des Romains et roi d'Espagne, données à Bruxelles, visées à la trésorerie générale des domaines et finances, le 9 février 1541 (1542 n. st.), donnant décharge à Julien Ghodin, receveur général du clergé du Hainaut, de la somme de deux mille quatre cents livres du prix de quarante gros, qu'il s'était obligé, le 15 janvier 1541, à payer à la foire de la Pentecôte 1541, à Gaspard Douchy, marchand, de résidence à Anvers, en assurance d'un prêt fait à l'empereur par ce dernier. 1541.

1 pièce

- 1 /20 Lettres de Charles, empereur des Romains et roi d'Espagne, données à Bruxelles, relatives au contingent du clergé dans les aides extraordinaires de vingt-quatre mille florins (carolus) et de trente mille florins, à lui accordées par les trois états, pour le paiement des gens de guerre, la préservation et la défense du pays. Ces lettres octroient la levée de nouveaux impôts sur diverses marchandises et denrées qui se vendent et se débitent en Hainaut, telles que le drap d'or et d'argent, le satin, le camelot, le caffa, le damas, la toile, le linge de table, etc., et aussi sur le vin et la bière ; le tout sans préjudice aux franchises et immunités ecclésiastiques. 9 décembre 1542.

1 pièce

- 1 /21 Lettres de Charles, empereur des Romains et roi d'Espagne, données à Bruxelles, par lesquelles il reconnaît que la somme de soixante mille livres de quarante gros, à lui accordée par les trois états, au moyen de levée en constitutions de pensions au denier dix, sous les sceaux des dits états, est sans préjudice aux droits et immunités ecclésiastiques, et spécialement à l'exemption du clergé de participer aux aides avec la noblesse et le tiers état. Ces lettres de non-préjudice déclarent en outre que, malgré la participation du clergé dans l'avance de cette somme, il ne pourra pour cela être considéré comme réuni aux deux autres membres. 3 février 1542 (1543).

1 pièce

- 1 /22 Lettres d'accord de Charles, empereur des Romains et roi d'Espagne, données à Bruxelles, contenant acceptation de six mille carolus, somme à lui offerte par le clergé, à titre d'aide, pour le

---

terme de trois ans, et devant servir à l'entretien des gens de guerre et à la défense du pays. 14 octobre 1545.

1 pièce

1 /23

Lettres données à Cateau-Cambrésis (maison de Mon-Plaisir), par lesquelles Robert de Croy, évêque et duc de Cambrai, comte de Cambrésis, reconnaît que le contingent du clergé du Hainaut dans la somme de six mille livres tournois de vingt gros, accordée volontairement et à titre de subside, pour son voyage au concile de Trente, est sans préjudice aux droits et immunités ecclésiastiques de ce clergé. 3 mai 1546.

1 pièce

1 /24

Lettres de l'empereur Charles Quint, données à Bruxelles, contenant octroi en faveur des gens d'église du Hainaut, pour établir des décimateurs dans chaque paroisse où ils ont la grande dîme, moyennant qu'ils soient assermentés par-devant l'officier principal du lieu. 15 novembre 1546.

1 pièce

1 /25

Lettres de l'empereur Charles Quint, données à Bruxelles, portant acceptation de l'acte d'accord présenté par le clergé, de la somme de six mille florins (carolus), pour quotité de cet ordre dans la somme de cinquante mille carolus, par lui demandée aux trois états en octobre 1548, à titre d'aide, pour payer les garnisons, les ouvrages des fortifications, les dettes et autres charges et dépenses de l'empereur; cette aide à verser dans l'espace de cinq ans, en onze termes, dont le premier à échoir le jour de Noël 1549. 11 décembre 1548.

1 pièce

1 /26

Actes d'acceptation. 1. Lettres données à Bruxelles le 18 juin 1551 par lesquelles la reine Marie de Hongrie, régente, accepte le don offert par le clergé, par suite de la proposition faite, en son nom, par le grand bailli du Hainaut, de la somme de trois cent cinquante carolus de vingt patars, par mois, faisant quatre mille deux cent cinquante carolus chaque année, pour subvenir aux frais du concile de Trente, et promet de déduire annuellement deux cents carolus, en compensation de l'exemption des chapitres de Sainte-Waudru et de Saint-Germain, à Mons. 2. Lettres de Marguerite, duchesse de Parme et régente des Pays-Bas, données le 11 mai 1563 à Bruxelles, contenant acte d'acceptation d'une somme de trois cent cinquante livres de quarante gros, à payer mensuellement par le clergé, pour les frais de ses députés envoyés au concile général de la cité de Trente, à l'effet de pourvoir au bien et à la tranquillité de la chrétienté, ainsi qu'à l'extirpation des sectes et hérésies dont elle était si misérablement travaillée. 1551-1563.

2 pièces

- 
- 1 /27** Lettres de l'empereur Charles Quint, données à Bruxelles, contenant acceptation de la somme de trente-trois mille trois cent trente-trois livres six sols huit deniers, accordée par le clergé pour son tiers dans celle de cent mille livres offerte par les trois états, comme don gratuit extraordinaire pour la défense des pays de par deçà, et avec la clause, de la part du clergé, que c'est sans préjudice à ses droits et immunités mentionnés précédemment. 23 février 1551 (1552).  
1 pièce
- 1 /28** Actes d'acceptation. 1. Lettres de l'empereur Charles Quint du 21 avril 1553, données à Bruxelles, contenant acceptation de l'acte d'accord à lui présenté pour le don gratuit de cinquante mille livres de quarante gros, et octroyant la levée de cette somme en rentes viagères par affectation des biens ecclésiastiques. Lettres d'acceptation du même, données à Bruxelles le 31 août 1553, pour la quotité du clergé, s'élevant à seize mille six cent soixante-six livres treize sols quatre deniers de quarante gros, dans l'aide de cinquante mille livres de même valeur, accordée par les trois états du pays de Hainaut, à la demande faite à leurs députés étant à Bruxelles, et pour subvenir aux besoins de sa majesté; cette somme à payer avant le 1er octobre 1553. 1553.  
2 pièces
- 1 /29** Lettres d'acceptation de l'empereur Charles Quint, données à Bruxelles, de la somme de dix-huit mille livres de la valeur de quarante gros, accordée par le clergé pour une fois et à titre de don gratuit, à charge d'être employée à la garde et à la défense du pays. Ces lettres contiennent la clause ordinaire par rapport aux droits et immunités ecclésiastiques. 25 avril 1554.  
1 pièce
- 1 /30** Lettres de l'empereur Charles Quint, données à Bruxelles, par lesquelles il reconnaît avoir reçu des prélats et autres gens du clergé y dénommés, à titre de prêt, en constitution de rente sur ses domaines, une somme de quinze mille neuf cent cinquante livres de quarante gros, pour le secourir dans ses pressants besoins et soutenir la guerre contre les Français. À ces lettres sont joints, en originaux, l'acte de leur enregistrement à la chambre des comptes à Lille et la quittance du capital emprunté délivrée par le receveur général des finances de l'empereur. 8 mai 1555.  
1 pièce
- 1 /31** Lettres d'acceptation de l'empereur Charles Quint, données à Anvers. Premièrement de la continuation de l'aide de six mille livres de quarante gros, accordée par le clergé, pour nouveau terme de six ans, et destinée à l'entretien des garnisons et

---

fortifications des frontières. Deuxièmement de la somme de quinze mille livres, même monnaie, à payer en deux ans, par égales portions, après le terme expiré de l'aide de six mille livres. Mai 1555.

2 pièces

1 /32

Lettres de Philippe II, données à Bruxelles, par lesquelles il accepte le don gratuit de dix mille livres de quarante gros, accordé par le clergé à la demande faite de la part de l'empereur, son père, et payable le jour de Saint-André 1556. Ces lettres contiennent la même clause que celle exprimée précédemment au sujet des immunités ecclésiastiques. 18 décembre 1555.

1 pièce

1 /33

Lettres de Philippe II, données à Bruxelles. Premièrement, acceptation de la somme de vingt mille livres de quarante gros, monnaie de Flandre, accordée par le clergé en don gratuit, payable en trois ans, par égales portions, pour quotité de l'aide demandée de sa part aux états généraux, assemblés au mois de mars précédent, et destinée à couvrir les dépenses des gens de guerre ayant servi, à assurer la solde de ceux restant sur pied durant la trêve, et à pourvoir à la conservation des frontières du pays. Deuxièmement, déclaration de non-préjudice aux droits et immunités ecclésiastiques du Hainaut. Troisièmement, suspension des pains et prébendes d'abbaye par lui donnés à son joyeux avènement. 10 août 1556.

1 pièce

1 /34

Lettres de mandement de Philippe II, données à Bruxelles, adressées au grand bailli du Hainaut, pour qu'il fasse publier plusieurs dispositions réglementaires relatives aux dîmes. 10 juillet 1558.

1 pièce

1 /35

Lettres de Philippe II, données à Bruxelles, par lesquelles il accepte l'offre de douze mille livres de quarante gros, monnaie de Flandre, somme payable en deux termes par le clergé, en exécution de l'accord fait aux états généraux tenus à Arras au mois d'août précédent, pour parvenir au licenciement des gens de guerre et assurer les provisions aux garnisons des villes frontières. Ces lettres contiennent en outre la clause de non-préjudice par rapport aux immunités et franchises ecclésiastiques. 22 février 1558 (1559 n. st.).

1 pièce

1 /36

Lettres d'acceptation de Philippe II, données à Bruxelles, de la somme de huit mille livres, même monnaie, accordée par le clergé, sous forme de don gratuit, payable en trois ans, pour sa quote-part

---

dans l'aide demandée à Bruxelles au mois de juillet précédent, pour les besoins de sa majesté, et entre autres pour faciliter le licenciement des piétons allemands. Ces lettres contiennent la clause ordinaire de non-préjudice aux droits, privilèges et immunités ecclésiastiques. 29 janvier 1559 (1560).

1 pièce

- 1 /37 Recueil d'actes de réunion temporaire et conditionnelle du clergé aux deux autres ordres des états : Novembre et décembre 1569 ; Assemblée tenue au château de Mons, le 6 novembre 1582 ; Assemblée tenue à la maison de ville de Mons, le 30 mai 1592. 1569-1592.

1 recueil

- 1 /38 Commission donnée à Mons par les trois états à dom Mathieu Mouillart (abbé de Saint-Ghislain), Mtre Eustache de La Salle (chanoine de Soignies), messire Louis de Blois (seigneur de Trélon), Jean Depottes (écuyer, seigneur d'Aulnois, premier échevin de la ville de Mons), Étienne Mainsent (pensionnaire de la même ville), tous députés des dits états, à l'effet de se rendre en Espagne pour solliciter du roi l'exemption du dixième et du vingtième denier, prétendus par le duc d'Albe, sur toutes marchandises et manufactures, etc., ainsi que pour y exposer l'impossibilité où se trouvait la province de supporter ces impositions extraordinaires, à cause des pertes considérables essuyées de la part des gens de guerre. 11 janvier 1571 (1572 n. st.).

1 pièce

- 1 /39 Lettres de Philippe II, roi d'Espagne, données à Bruxelles, portant que tous ecclésiastiques devaient contribuer à l'érection et à l'entretien d'un séminaire en la ville de Mons. À ces lettres sont annexées celles du grand bailli, enjoignant au premier huissier, sur ce requis, de contraindre ceux qui s'y refuseraient. 4 mai 1576.

1 pièce

- 1 /40 Procuration donnée à Mons par les trois états à dix-huit membres, nominativement désignés, dont six de chaque ordre, à l'effet de vaquer aux affaires de la province et de tenir corps d'états pendant la durée des troubles. Ces lettres de pouvoirs font connaître qu'aux états assemblés à Mons au mois de septembre 1576, par ordonnance du conseil d'état commis au gouvernement des pays de par deçà, il a été remontré par le comte de Lalaing, grand bailli du Hainaut, que les comtes de Mansfeld, de Berlaimont et autres de ce conseil avaient été saisis et étaient restés détenus en Brabant. 7 septembre 1576.

1 pièce

- 1 /41 Pièces concernant les rentes et pensions. 1587-1591.



2 pièces

- 1 /42 Sentence rendue à Bruxelles au conseil privé du roi, en faveur du clergé du Hainaut, contre messire Godefroid Centurion, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur du Piéton, portant que les biens de l'ordre de Malte en Hainaut devaient être assujettis, comme du passé, aux tailles et cotisations. À cette sentence sont jointes deux pièces y relatives et une déclaration de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en date du 26 août 1441, par laquelle il reconnaît que l'exemption accordée à l'ordre de Malte, aux chanoines et chanoinesses de Mons, était pour l'avenir sans préjudice aux droits ecclésiastiques. Cette déclaration rappelle une aide de deux mille six cents salus précédemment accordée par les états du Hainaut au duc Philippe. 5 février 1594.
- 1 pièce
- 1 /43 Autre sentence du même conseil, sur un différend mu entre les doyens de chrétienté et les curés du pays, d'une part, et le clergé du Hainaut, d'autre part, relativement aux prétentions que les premiers faisaient valoir pour être exempts de contribuer au paiement des tailles, rentes et pensions de l'ordre du clergé. Par cette sentence, les demandeurs ont été déclarés non fondés ni recevables, eux entiers de faire telles poursuites qu'ils trouveraient convenir contre leurs collateurs ou autrement, selon les ordonnances du synode provincial de Cambrai. 23 février 1600.
- 1 pièce
- 1 /44 Lettres des archiducs Albert et Isabelle, données à Bruxelles, contenant ratification des privilèges, droits, libertés, franchises et exemptions des personnes du clergé du Hainaut, accordés par leurs prédécesseurs comtes et comtesses de ce pays. Ces lettres sont accompagnées d'une copie de la représentation faite aux archiducs par la chambre du clergé, au sujet de la collation des pains et prébendes d'abbaye. 8 mai 1600.
- 1 pièce
- 1 /45 Acte d'union perpétuelle du clergé du Hainaut avec la noblesse, et pour neuf ans avec le tiers état, établi en la Maison de ville à Mons. 23 novembre 1601.
- 4 pièces
- 1 /46 Ordonnance de l'archiduc Albert, donnée à Bruxelles à Jean de Busegnies, receveur général des aides et subsides du Hainaut, de payer le contingent des chevaliers de Malte, portant onze cent soixante-neuf livres tournois, dans l'assiette du clergé de la province, aussi longtemps que les rentes dues par cet ordre ne seront rachetées. 27 mars 1612.
- 1 pièce



- 
- 1 /47 Pièces concernant des levées d'argent par le clergé. 1629-1635.  
2 pièces.
- 1 /48 Liasse de soixante-cinq quittances de paiements faits par le clergé,  
pendant le seizième siècle, pour aides et subsides accordés aux  
princes et aux princesses du pays. XVIème siècle.  
1 pièce
- 1 /49 Lettres données à Bruxelles, par lesquelles Philippe IV, roi  
d'Espagne, accorde l'atermoisement de trois ans demandé par  
l'abbé et les religieux de Maroilles, pour le paiement des arrérages  
de leurs rentes, en considération des pertes par eux essuyées lors  
de leur retraite en la ville de Mons, à cause des événements de la  
guerre et des dettes qu'ils ont dû contracter. 9 décembre 1651.  
1 pièce
- 1 /50 Lettres de Philippe IV, roi d'Espagne, données à Bruxelles,  
contenant déclaration que l'appointement donné aux trois états de  
la province, le 18 mars 1653, au sujet du paiement des arrérages  
de leurs rentes perpétuelles et viagères, doit avoir lieu pour celles  
constituées par le clergé, comme procédant d'une même cause. 9  
octobre 1655.  
1 pièce
- 1 /51 Lettres d'atermoisement de Philippe IV, roi d'Espagne, données à  
Bruxelles, portant affranchissement des personnes et des biens du  
clergé, de tous arrêts et exécutions pour le terme d'une année, du  
chef du service des rentes, à charge de payer durant ce terme une  
annuité d'arrérages de ces rentes et d'acquitter ultérieurement, à  
double canon, les intérêts échus. Il y est dit que cette autorisation  
est accordée en considération des dettes contractées par le clergé,  
pour satisfaire aux dons et subsides par lui accordés à sa majesté  
et à ses prédécesseurs. 24 mai 1658.  
1 pièce
- 1 /52 Lettres de Philippe IV, roi d'Espagne, données à Bruxelles, portant  
continuation pour une année, et pour le même motif, de  
l'atermoisement octroyé en faveur du clergé, par ses lettres du 24  
mai 1658, à charge de compter tous les quatre mois la somme de  
vingt mille livres aux crédientiers les plus arriérés. 13 août 1659.  
1 pièce
- 1 /53 Lettres d'atermoisement de Philippe IV, roi d'Espagne, données à  
Bruxelles, pour un nouveau terme de trois ans, à charge par le  
clergé de payer à ses crédientiers les plus arriérés, pendant la  
première année, de quatre mois en quatre mois, jusqu'à  
concurrence d'une somme de quinze mille florins, de quoi il fera

---

conster au conseil ordinaire du Hainaut, et aussi d'acquitter, les deux années suivantes, toutes ses rentes à double canon. 25 août 1660.

1 pièce

1 /54

Traité d'appointement établi à Mons, à l'assemblée des états, entre les deux premiers ordres des états et les magistrats de la ville de Mons, au sujet des maltôtes sur la bière. Il y est dit que les ecclésiastiques et les nobles, ayant, par leur naissance et leur condition, les qualités requises pour entrer aux états, et les curés jouiront seuls de l'exemption des dites maltôtes ; qu'il a aussi été convenu que les vingtièmes et cheminées de la ville de Mons et de sa banlieue seraient répartis et collectés par les états, à la décharge de cette ville, sans pouvoir les augmenter, à moins qu'on en fit une nouvelle taxe pour toute la province, à l'exception des lieux et nouvelles maisons non repris aux cahiers de l'an 1604, etc. 25 février 1669.

1 pièce

1 /55

Lettres de Charles II, roi d'Espagne, données sous forme de règlement. Bruxelles, 28 mars 1689.

2 pièces

1 /56

Lettres de Louis XIV, roi de France, données à Versailles, par lesquelles il accepte la somme de quarante mille livres à lui offerte par le clergé du gouvernement de Mons, par forme de subside volontaire, pour soutenir la guerre contre la plupart des puissances de l'Europe ; octroyant la levée de cette somme en constitutions de rentes, en y affectant et hypothéquant tous les biens ecclésiastiques, soit en fonds d'héritages, soit en rentes anciennes ou de nouvelle création, appartenant aux communautés religieuses, sans exception, sauf ceux du chapitre de Sainte-Waudru et des ordres mendiants. 7 juillet 1693.

1 pièce

1 /57

Pièces concernant les rentes. 1752-1756.

2 pièces

1 /58

Lettres d'octroi de l'impératrice-reine, données à Bruxelles, pour une imposition particulière de mille livres annuellement, monnaie de Hainaut, à répartir au marc la livre sur les contribuables de la taxe principale et ordinaire. Cet octroi a été accordé sur représentation portant que, depuis la réunion du clergé des deux dominations, pour les taxes communes servant à acquitter les dettes contractées avant le démembrement de la province, le clergé de la partie autrichienne ne pouvait faire face à ses dépenses, sans établir une imposition spéciale. 27 avril 1756.

1 pièce

B. LAYETTE II. EXEMPTIONS, DROITS, PRIVILÈGES, IMMUNITÉS ET FRANCHISES

- 2 /1 Volume formé d'une liasse de trente-neuf numéros et précédé d'un inventaire analytique intitulé : " Escris contenus dans ceste farde concernant les affaires du clergé de Hainau ". Il contient des copies du temps (XVe, XVIe et XVIIe siècles), dont quelques-unes sont certifiées conformes aux originaux par des féodaux du Hainaut, et la plupart fortement détériorées. Elles ont particulièrement rapport aux droits, franchises et immunités ecclésiastiques et à ceux du chapitre de Sainte-Waudru, en matière d'impositions, de tailles, d'aides et de subsides. XVe-XVIIIe siècles.
- 1 volume
- 2 /2 Volume composé de huit parties, dont sept sont relatives à la fiscalité (maltôtes, immunités ecclésiastiques, tailles, droits de louverie, etc.) et la dernière consiste en une copie certifiée du testament public, en date du 12 mai 1692, de Jacques Théodore de Brias, archevêque et duc de Cambrai, prince du Saint-Empire, comte de Cambrésis, etc., et dont l'article final établit un séminaire à Beuvrages, pour lequel le testateur lègue son château, sa terre et sa seigneurie au dit lieu. XVe-XVIIIe siècles.
- 1 volume
- 2 /3 Volume intitulé : " Contestations mues pendant les années 1706 à 1744 relativement aux impositions prétendues par le clergé sur les biens des chevaliers de Malte ". XVIIIe siècle.
- 1 volume
- 2 /4 Volume formé de neuf liasses d'affaires diverses : les quatre premières sont relatives à des procès (prévôt et religieux de Sirault contre l'abbaye de Saint-Amand, clergé contre le magistrat de Mons, tiers état et clergé de Hainaut) ; la cinquième relative au logement des gens de guerre ; la sixième relative à la fiscalité (contribution aux tailles imposées par le magistrat de Mons) ; les septième, huitième et neuvième relatives à des demandes adressées au gouvernement (par les religieuses de Bélian, par les religieuses d'Épinlieu, par le clergé, par le clergé et la noblesse). XVIIIe siècle.
- 1 volume

C. LAYETTE III. DÎMES, TAILLES ET DROITS DES DÉCIMATEURS, COLLATEURS ET PATRONS EN HAINAUT. BÉNÉFICES ECCLÉSIASTIQUES

- 3 /1 Cahier, petit in-folio, de dix-sept feuillets non chiffrés, manuscrit en latin, de répartition de la dîme du Hainaut, formé le 14 décembre

---

1408, par suite de mandement spécial du comte Guillaume, duc de Bavière, et imposée par le pape Jean XXVIII. 14 décembre 1408.  
1 pièce

3 /2 Volume, petit in-folio, ayant cent soixante-huit feuillets cotés, sans date, belle écriture du milieu du seizième siècle, portant pour signe de classement le chiffre 119 sur la couverture, et intitulé à l'intérieur au premier feuillet : " Taxationes beneficiorum diocesis cameracensis, juxtà antiquam taxant, cum eorum collatoribus ".  
XVIe siècle.  
1 volume

3 /3 Volume divisé en quatre parties : la première relative à une sentence du Conseil souverain de Hainaut en faveur du curé d'Obigies ; la deuxième relative à la maison de cure construite par le pasteur de Sainte- Geneviève ; la troisième relative à l'intervention du clergé dans la cause entre le curé de Sainte- Geneviève et le doyen du chapitre de Chimay. XVIIIe siècle.  
1 volume

3 /4 Volume contenant de nombreuses pièces des procès et contestations. XVIIIe siècle.  
1 volume

3 /5 Volume divisé en quatre parties, relatif à la dîme, à des différends autour de la fixation du montant de la portion congrue et au défrichement. XVIIIe siècle.  
1 volume

D. LAYETTE IV. RÉGIE DES MOYENS ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES COMMUNS AU CLERGÉ DU HAINAUT AUTRICHIEN ET À CELUI DU HAINAUT FRANÇAIS

4 /1 Volume divisé en deux parties décrites ci-dessous. 1702-1731.  
1 volume

4 /2 Volume en cinq parties relatif à la fiscalité (immunité ecclésiastique, répartition des taxes, dons volontaires, impositions extraordinaires et subsides destinés à couvrir les frais de guerre).  
XVIe-XVIIIe siècles.  
1 volume

4 /3 Volume formé de dépêches royales et du gouvernement, de représentations et mémoires relatifs aux conférences tenues à Lille, en 1738 et en 1740, pour mettre fin aux contestations qui existaient entre le clergé du Hainaut autrichien et celui de la domination française, par rapport aux impositions établies sur les biens ecclésiastiques. 1737-1740.

---

1 volume

4 /4 Volume en deux parties, renfermant un grand nombre d'actes conçus en latin et en français, émargés de courtes analyses de leur texte, et comprenant quarante feuillets cotés, d'une très belle écriture. XVIIe-XVIIIe siècles.

1 volume

4 /5 Volume concernant les revenus et les charges du clergé de la province. XVIIIe siècle.

1 volume

4 /6 Volume en trois parties relatif à l'imposition du clergé. XVIIIe siècle.

1 volume

5 /1 E. LAYETTE V. RENTES ET AUTRES CHARGES DU CLERGÉ  
Volume concernant les rentes, formé de sept divisions. XVIIe-XVIIIe siècles.

1 volume

5 /2 Volume en dix parties, relatif aux rentes et faisant suite au numéro précédent. XVIIe-XVIIIe siècles.

1 volume

6 /1 F. LAYETTE VI. PAIEMENT ET MODÉRATION DE LA TAILLE DITE DU CLERGÉ  
Volume contenant des pièces de procédures intentées à l'abbaye de Liessies, pendant les années 1700, 1715, 1720 et 1721, tant par-devant le conseil ordinaire qu'à la cour souveraine, du chef de la taxe ordinaire due au clergé pour les biens de cette abbaye situés dans la partie du Hainaut impérial. La sentence du conseil souverain, du 10 mars 1720, portant qu'une liquidation serait faite entre les parties, ces contestations ont été ainsi terminées par compensation et au moyen de l'abandon des arriérés d'une rente que devait le clergé à l'abbaye. XVIIIe siècle.

1 volume

6 /2 Volume où se trouvent rassemblées les pièces relatives à des procès ayant pour objet l'imposition du clergé. XVIIIe siècle.

1 volume

6 /3 Volume, formé d'écrits relatifs aux différends ayant existé en 1716, 1724, 1738, 1739, 1740 et 1742, entre le clergé, l'abbaye de Saint-Amand et la prévôté de Sirault, touchant le paiement des taxes ecclésiastiques. XVIIIe siècle.

1 volume

- 
- 6 /4 Volume en six parties relatif à des procès ayant pour objet l'imposition du clergé. XVIIe-XVIIIe siècles. 1 volume
- 6 /5 Volume comprenant un grand nombre de pièces de procédures instruites par le conseil souverain, en 1711, 1712, 1713 et 1735, par suite de requêtes adressées au gouvernement, soit par les abbayes, chapitres et communautés ecclésiastiques du district de Tournai-Tournaisis, soit par le clergé du Hainaut, touchant des tailles ou impositions établies par celui-ci sur les biens possédés dans sa juridiction par les premiers requérants. Parmi ces pièces, les mémoires fournis par les parties et les avis de la cour rendus au roi, renferment des souvenirs qui ne sont pas sans valeur au point de vue historique. 1711-1735. 1 volume
- 6 /6 Volume très gros, divisé en quatre parties, relatif à des procès ayant pour objet l'imposition du clergé. XVIIIe siècle. 1 volume
- 6 /7 Volume composé de six parties. Toutes ces pièces sont suivies de beaucoup d'autres se rattachant, soit aux dîmes d'abbayes situées en France, soit à la liquidation des rentes et tailles communes au clergé des deux dominations, mais plus spécialement aux conférences tenues au sujet des abbayes de Saint-Sauve et de Saint-Jean à Valenciennes, ainsi qu'aux anciennes tailles réparties sur les doyens et curés du district d'Avesnes. XVIIe-XVIIIe siècles. 1 volume
- 6 /8 Volume, en deux divisions, concernant le décanat et le chapitre de Binche. XVIe-XVIIIe siècles. 1 volume
- 6 /9 Volume, en huit parties, contenant des pièces de procès et conflits. XVIIe-XVIIIe siècles. 1 volume
- 6 /10 Volume, en deux divisions, contenant des documents statistiques. XVIIe-XVIIIe siècles. 1 volume
- G. LAYETTE VII. ÉLECTIONS À LA CHAMBRE ET À LA DÉPUTATION DU CLERGÉ
- 7 /1 Volume, en huit parties, relatif à des nominations à la chambre du clergé et aux contestations qu'elles suscitent. XVIIe-XVIIIe siècles. 1 volume

- 
- 7 /2 Volume en sept parties relatives à la députation de la chambre du clergé. XVIIIe siècle.  
1 volume
- 7 /3 Volume contenant les pièces de cinq affaires relatives à la nomination de membres de la députation ou de conseillers ecclésiastiques, et d'un député aux états généraux. XVIIIe siècle.  
1 volume
- 8 H. LAYETTE VIII. AMORTISSEMENT. MAIN-MORTE  
Volume en trois parties, contenant ce qui a rapport à l'amortissement et à l'acquisition d'immeubles et de rentes par gens de main-morte. XVIIe-XVIIIe siècles.  
1 volume
- 9 I. LAYETTE IX. NAVIGATION  
Recueil relatif à la navigation. XVIIe-XVIIIe siècles.
- 10 J. LAYETTE X. RÉUNION DES DEUX CONSEILS DU HAINAUT  
Recueil de pièces relatives à la réunion des deux conseils de justice du Hainaut. 1585-1693.  
1 volume
- K. LAYETTE XI. RÉOLUTIONS ET MÉMORIAUX
- 11 /1 *1. REGISTRES DES RÉOLUTIONS ET DES AUTRES ACTES RELATIFS À L'ADMINISTRATION DU CLERGÉ*  
Registre in folio, ayant trois cent soixante-treize feuillets cotés, dont trois cent quatorze écrits et cinquante-neuf en blanc, finissant au 9 octobre 1622, intitulé à l'intérieur : " Résolutions des affaires du clergé de Haynnau, encommenchées en l'assemblée de mes seigneurs du dit clergé, par convocation des estatz, XXIIJe apvril XVc IIIJxx onze ". Ce registre et les suivants n'ayant point de table, les matières les plus saillantes qu'ils contiennent seront indiquées brièvement ci-dessous, d'après les analyses chronologiques dont on a jugé utile de les faire précéder. 1591-1622.  
1 volume
- 11 /2 Registre in-folio, des résolutions, avec quelques dépêches officielles et suivies des pièces relatives aux taxes du clergé, du 24 novembre 1644 au 18 mars 1647, ayant cent dix-sept feuillets chiffrés, dont quatre-vingt- onze remplis et vingt-six en blanc. 1644-1647.

1 volume

- 11 /3 Registre petit in-folio, chiffré de cent trente feuillets, des résolutions du clergé, du 5 septembre 1646 au 29 mai 1664. 1646-1664.  
1 volume
- 11 /4 Registre petit in-folio, faisant suite aux précédents, côté des n°1 à 188, des résolutions du clergé, du 26 juin 1664 au 10 septembre 1692. 1664-1692.  
1 volume
- 11 /5 Registre in-folio, contenant cent quatre-vingt-trois feuillets d'écritures de plusieurs mains, des résolutions du 14 octobre 1692 au 9 novembre 1731. 1692-1731.  
1 volume
- 11 /6 Registre grand in-folio, contenant cent quatre-vingt-quatorze feuillets, écriture de plusieurs mains, des résolutions et d'autres actes, du 20 novembre 1731 au 4 mai 1744- 1731-1744.  
1 volume
- 11 /7 Registre grand in-folio, chiffré des numéros un à trois cent onze, entièrement remplis de plusieurs écritures, des résolutions et d'autres actes, du 5 mai 1744 au 21 octobre 1778. 1744-1778.  
1 volume
- 11 /8 Registre grand in-folio, contenant soixante-treize feuillets remplis, intitulé au feuillet de garde : " Registre des affaires et résolutions de la chambre du clergé de Hainaut ", commençant le 11 janvier 1774 et finissant le 18 juin 1794. 1774-1794.  
1 volume
- 11 /9 Registre grand in-folio, intitulé : " Affaires et résolutions de la chambre du clergé de Hainaut ", ayant quarante-six feuillets écrits, commençant le 11 janvier 1778 et s'arrêtant au 24 janvier 1789. 1778-1789.  
1 volume

## 2. MÉMORIAUX

- 11 /10 Registre petit in-folio, de sept cent trente-neuf feuillets chiffrés, dont quatre-vingt-dix restés en blanc dans le texte, formé entièrement de copies de pièces, en latin et en français, des affaires les plus importantes du clergé, concernant les privilèges de cet ordre, l'histoire, les assemblées nationales et celles des états du Hainaut, du 2 février 1447 (1448) au 18 juillet 1578 inclusivement. 1448-1578.



1 volume

- 11 /11 Recueil (sans titre) in-folio, de cinquante-quatre feuillets remplis, dont les deux premiers sont fortement endommagés et des parties du texte enlevées, écriture du seizième siècle et de la même main, formé de pièces en latin et en français, concernant les aides, subsides, dîmes, privilèges du clergé du Hainaut et du chapitre de Sainte-Waudru, et contenant des souvenirs sur quelques assemblées des états généraux et de la province, et sur la situation des affaires du pays, de diverses époques, de 1457 à 1537. 1457-1537.

1 volume

L. LAYETTE XII. REGISTRES DES RENTES ET PENSIONS ET DE LA LIQUIDATION ENTRE LE CLERGÉ DU HAINAUT AUTRICHIEN ET CELUI FRANÇAIS

- 12 /1 Registre in-folio, contenant cent soixante-onze feuillets cotés, intitulé à l'intérieur : " Rentes au rachat du denier vingt, à la charge des trois membres des estatz de Haynnault et tombées à la charge du clergié par le répartissement, etc. " ; le service des rentes reprises à ce registre commence à l'année 1619 et va jusqu'en 1639. 1619-1639.

1 volume

- 12 /2 Registre in-folio, contenant cent quarante-trois feuillets cotés, intitulé comme le précédent ; le service des rentes consignées dans ce volume commence à l'année 1640 et s'arrête à 1644. 1640-1644.

1 volume

- 12 /3 Registre in-folio, comprenant cent trois feuillets cotés et remplis, précédé d'une table nominative, des rentes viagères, dites " Pensions ". Constituées à charge du clergé. Les paiements de ces rentes vont de 1628 à 1665. 1628-1665.

1 volume

- 12 /4 Registre in-folio, de quatre-vingt-seize feuillets chiffrés et remplis, des paiements des rentes et pensions constituées sur la taille ordinaire. Les canons y consignés comme payés sont ceux de 1666 à 1667. 1666-1667.

1 volume

- 12 /5 Registre in-folio, contenant deux séries de feuillets ; la première, cotée de un à quarante-cinq, est intitulée : " Registre des rentes et pensions dues par le clergé de Haynnault, sur l'assiette ordinaire, ensuite des levées faites du temps de monsieur Leducq, leur recepveur, etc. " ; et la seconde, comprenant vingt-quatre feuillets,

---

porte pour titre : " Registre des rentes et pensions dues sur l'assiette extraordinaire ". L'une et l'autre de ces séries sont munies de tables des noms des propriétaires de ces rentes et pensions. On voit que ces rentes résultent de levée de douze mille soixante-dix livres, faite par suite d'ordonnances des députés du clergé, du 24 novembre 1651 et du 27 juin 1652, et que les canons ont été payés, pour la plupart, jusqu'à 1738 inclusivement. 1651-1738.

1 volume

12 /6 Registre in-folio, contenant quarante-sept feuillets, précédé d'une table nominative, des rentes et pensions dues par l'administration ordinaire. Ce registre, formé en 1724, renseigne les paiements des rentes jusques et y compris 1736. 1724-1736.

1 volume

12 /7 Registre in-folio, de quatre cent six feuillets, intitulé : " Les opérations du clergé de Hainaut de l'an 1751, concernant l'administration ordinaire de ses finances ". Ce volumineux document est le travail, en reprise, de celui fait par les députés des clergés français et autrichien, lors des conférences tenues à Mons en 1739, relativement à la liquidation des dettes à charge de ces deux clergés, et pour mettre fin à toutes contestations de ce chef. Le registre est terminé par un règlement arrêté le 11 août 1751, souscrit par les commissaires des deux parties intéressées. 1739-1751.

1 volume

12 /8 Registre in-folio, en deux parties et faisant suite au précédent, intitulé de même ; la première partie ayant quatre-vingt-dix feuillets, et la seconde, est cotée des chiffres un à soixante-trois : année 1751. Ce volume contient le résultat du travail des commissaires mentionnés plus haut et arrêté à Mons le 17, le 18 et le 19 août 1751. Il renseigne : premièrement les cotisations extraordinaires imposées aux abbayes, prévôtés, prieurés, chapitres, collèges, chapellenies, églises, commanderies, hôpitaux, maladreries, béguinages, doyennés et cures, situés dans le Hainaut français et dans celui autrichien, pendant les années 1658 à 1748 ; deuxièmement le paiement des rentes dues aux testaments, cantuaires et autres fondations, ainsi qu'aux particuliers, de 1656 à 1721 ; troisièmement les recettes et dépenses reprises aux comptes de la taxe dite extraordinaire, de 1737 à 1748 ; quatrièmement les états de situation des arrérages des rentes à charge du clergé. 1656-1751.

1 volume

M. LAYETTE XIII. CAUTIONS DES RECEVEURS

13 /1

Portefeuille en carton, renfermant les titres et papiers relatifs aux recettes conférées par le clergé et intitulé : " Apaisements de cautions ". Les documents contenus dans ce portefeuille se rattachent aux cautionnements dont le détail suit : 1° De Louis-Dominique Leducq, nommé en 1649 receveur général du clergé, et de Félicité de Landas, sa veuve, pourvue de cette charge en 1706 ; 2° Du baron Ferdinand de Franque (on remarque que les pièces du cautionnement de trente mille livres, que ce comptable avait fourni en 1676, pour sûreté de sa gestion, en qualité de receveur des entremises dites " ordinaire et extraordinaire ", ont été retirées le 21 juin 1794 par le fondé de pouvoirs de sa famille, en vertu de liquidation du 23 mai 1792). 3° De l'abbé et des religieux de Saint-Sauve : caution donnée le 9 août 1751 pour la recette de la taille établie à Valenciennes, en conformité de l'arrêt du roi, en date du 9 juin précédent (l'approbation des actes capitulaires de ces religieux, donnée par l'archevêque de Cambrai, le 13 août de la même année, y est jointe). 1649-1794.

1 chemise

N. LAYETTE XIV

*1. RÉPARTITION D'AIDES ET SUBSIDES AUX PRINCES ET  
IMPOSITIONS DE TAILLE ECCLÉSIASTIQUES*

14 /1

Recueil de vingt cahiers, dont le premier est intitulé : " Déclaration et recueillote faite en brief, des acquests faiz par les gens d'église on pays de Haynnau, depuis soixante ans ençà, sur les rapports et déclarations apportées par iceulx gens d'église, aux commissaires sur ce ordonnez par notre très-redoubté seigneur, monseigneur le duc, en la manière que s'ensieult ", et porte sur la marge, en écriture moderne, l'année 1428. Les dix-neuf autres sont des répartitions concernant le contingent du clergé dans les sommes accordées par les trois états du pays de Hainaut, à titre d'aides et subsides aux princes. Ils embrassent les années : 1428, 1429, 1440, 1457, 1458, 1463, 1473, 1475, 1479, 1485, 1488, 1491, 1492 et 1494. 1428-1494.

1 chemise

14 /2

Vingt-sept cahiers de répartition des assiettes de 1522, 1535, 1542, 1555, 1569, 1573 à 1574, 1582, 1588, 1590, 1596, 1617, 1620 à 1621, 1644 à 1646, 1648, 1600, 1652, 1654. 1522-1654.

1 chemise

14 /3

Trente-sept cahiers de répartition des assiettes de 1655, 1661 à 1667, 1686 à 1697, 1699, 1706, 1731, 1738 à 1739, 1707, 1759 et 1764. 1655-1764.

1 chemise

*2. COMPTES D'ADMINISTRATION ORDINAIRE ET DES AIDES*

- 14 /4 Premier compte, avec cahier de répartition, rendu par Simon Resteau, receveur spécial, pour le terme du 1er avril 1503 au 1er octobre 1504 d'une aide de cent mille livres tournois, à payer en huit années par quotités égales, et accordée par suite d'appointement avec le roi de Castille, pour que le clergé soit libéré de toutes aides et tailles. 1503-1504.  
1 chemise
- 14 /5 Deuxième compte semblable, du même et en la même qualité, pour le second terme de la dite aide, du 1er avril 1505, avant Pâques, au 1er octobre suivant, 1506. 1505-1506.  
1 chemise
- 14 /6 Quatrième compte rendu par le même, pour le terme du 1er avril 1507 au 1er octobre 1508. 1507-1508.  
1 chemise
- 14 /7 Sixième compte rendu par Jehanne Rinette, veuve de Simon Resteau, d'une assiette de huit mille deux cent cinquante-trois livres dix-neuf sols un denier, établie sur les biens ecclésiastiques situés en Hainaut, pour satisfaire aux arrérages, accroissements et amortissements des pensions, ainsi qu'à l'aide, objet des comptes précédents, du 1er avril au 1er octobre 1510. 1510.  
1 chemise
- 14 /8 Premier compte de la même entremise, rendu par Vincent Resteau, d'une assiette de huit mille trois cent soixante-trois livres treize sols sept deniers, tant pour fournir au restant du compte précédent de la veuve de Simon Resteau, que pour payer les arrérages des pensions courantes constituées à charge du clergé, du 1er avril au 1er octobre 1510. 1510.  
1 chemise
- 14 /9 Deuxième compte rendu par le même et pour le même terme, de l'année 1511, d'une assiette de huit mille trois cent soixante-huit livres six sols dix deniers, pour satisfaire au paiement des rentes et pensions et aux autres charges du clergé. 1511.  
1 chemise
- 14 /10 Troisième compte rendu par le même, pour le même terme de 1512, d'une assiette de huit mille deux cent quarante-cinq livres dix sols neuf deniers, somme destinée au rachat des rentes viagères et au paiement des intérêts de celles courantes, 1512.  
1 chemise

- 
- 14 /11 Quatrième compte du même, rendu pour le même terme de 1513, d'une assiette de huit mille quatre cent quatre-vingt-sept livres quatre sols sept deniers, pour parfaire la somme restée due par son prédécesseur, et pour payer les arriérés des pensions courantes. 1513.  
1 chemise
- 14 /12 Cinquième compte, et double, du même, rendu pour le même terme de 1514, d'une assiette de huit mille cent quarante-quatre livres quatre sols sept deniers, établie comme les précédentes et pour l'amortissement des pensions courantes à charge du clergé. 1514.  
1 chemise
- 14 /13 Sixième compte rendu par le même, pour l'année 1516, d'une assiette de seize mille trois cent trente-quatre livres quatorze sols sept deniers, établie sur les personnes du clergé possédant des biens en Hainaut, tant pour fournir le don gratuit de quinze mille florins, payable en deux années, accordé au roi de Castille à son joyeux avènement au pays, que pour acquitter les intérêts des rentes encore courantes. 1516.  
1 chemise
- 14 /14 Cahier de répartition faite en 1523, d'une somme de seize mille cent seize livres cinq sols, pour être employée au paiement des pensions à charge du clergé. 1523.  
1 chemise
- 14 /15 Premier compte et cahier de répartition, rendu par Adrien de Lacroix, pour l'année 1524, de l'assiette de quatre mille trois cent trente-sept livres treize sols six deniers, établie pour le paiement des pensions courantes, échéant le premier août de chaque année. 1524.  
1 chemise
- 14 /16 Deuxième compte du même et cahier de répartition, du 1er juin au 8 octobre 1525, de l'assiette de six mille cinq cent dix-huit livres six sols, établie pour payer une année des mêmes pensions. 1525.  
1 chemise
- 14 /17 Troisième compte du même et cahier de répartition, d'une semblable assiette, rendu pour l'année 1527. 1527.  
1 chemise
- 14 /18 Quatrième compte du même, de pareille assiette, rendu pour l'année 1527. 1527.  
1 chemise

- 
- 14 /19 Cinquième compte du même, rendu pour l'année 1528, avec un registre des recettes et paiements faits pendant cette année, et un cahier de répartition, de l'assiette de 1529, d'une somme de six mille cinq cent treize livres douze sols, et de deux autres sommes, la première, de six mille cinq cent treize livres deux sols, de vingt gros la livre, et la seconde, de sept mille cinq cent quarante livres cinq sols, même monnaie. 1528-1529.  
1 chemise
- 14 /20 Deux états de répartition dressés sous forme de comptes par le même receveur ; le premier, d'une assiette établie pour 1530, de dix mille cent quarante-une livres cinq sols, et le second, d'une assiette de dix mille cent vingt-trois livres dix sols établie en 1531 ; l'une et l'autre pour acquitter les pensions courantes, aux termes de leur constitution. 1530-1531.  
1 chemise
- 14 /21 Sixième compte rendu par le même, avec un registre du paiement des rentes viagères, échéance de 1532, au même montant qu'en 1531. 1532.  
1 chemise
- 14 /22 Septième compte du même, rendu pour 1533, avec cahier de répartition de même somme et pour le même objet. 1533.  
1 chemise
- 14 /23 Huitième compte du même, avec semblable cahier, d'une assiette au même montant, rendu pour 1534. 1534.  
1 chemise
- 14 /24 Premier compte de Lancelot de Le Pasture, d'une assiette de quatorze mille trois cent vingt-sept livres trois sols, pour paiement de la moitié d'un don gratuit de cinq mille livres accordé à sa majesté, et le surplus pour acquitter l'année 1535 des pensions courantes créées pour l'entretien de la garde des frontières du pays de Hainaut et satisfaire aux autres besoins de l'empereur. 1535.  
1 chemise
- 14 /25 Deuxième compte du même, rendu pour 1536, d'une assiette de seize mille huit cent vingt-sept livres trois sols, dont six mille livres à titre de don gratuit accordé à l'empereur, et le surplus pour être employé au paiement des pensions viagères courantes. 1536.  
1 chemise
- 14 /26 Troisième compte du même, avec liste de répartition, rendu pour l'année 1537, d'une assiette de quatorze mille trois cent vingt-sept

- 
- livres trois sols, établie pour satisfaire au service des mêmes pensions. 1537. 1 chemise
- 14 /27 Quatrième compte du même, rendu pour l'année 1538, et cahier de répartition, d'une assiette de quatorze mille neuf cent cinquante-huit livres trois sols six deniers, pour paiement des rentes et satisfaire aux besoins du service de sa majesté. 1538. 1 chemise
- 14 /28 Cinquième compte du même et cahier, d'une semblable assiette établie pour les mêmes causes, rendu pour l'année 1539. 1539. 1 chemise
- 14 /29 Sixième compte du même et cahier de répartition, d'autre assiette montant à la même somme et pour les mêmes causes, rendu pour l'année 1540. 1540. 1 chemise
- 14 /30 Septième compte du même et cahier de répartition, d'une semblable assiette, rendu pour 1541. 1541. 1 chemise
- 14 /31 Premier compte du receveur Julien Ghodin, avec cahier de répartition au même montant, rendu pour l'année 1542. 1542. 1 chemise
- 14 /32 Deuxième compte du même et cahier de répartition, d'une semblable assiette, rendu pour 1543, avec autre cahier de la somme de douze mille livres levée à pensions à deux vies, au denier dix, pour acquitter partie du don accordé à l'empereur, au montant de vingt-quatre mille livres, dans l'assemblée générale tenue à Mons, le 23 octobre de la même année. 1543. 1 chemise
- 14 /33 Troisième compte du même, avec cahier, de l'assiette de dix-huit mille trois cent cinquante-huit livres neuf sols, établie pour les mêmes causes, rendu pour l'année 1544. 1544. 1 chemise
- 14 /34 Quatrième compte du même et cahier, d'une semblable répartition et pour les mêmes causes, rendu pour l'année 1545. 1545. 1 chemise
- 14 /35 Cinquième compte du même et cahier, rendu pour semblable assiette établie en 1546. 1546. 1 chemise

- 
- 14 /36 Sixième compte du même et cahier, rendu pour semblable assiette établie en 1547. 1547.  
1 chemise
- 14 /37 Septième compte du même et cahier, d'une assiette de dix-sept mille quatre-vingt-une livres cinq sols, pour les mêmes causes, rendu pour 1548. 1548.  
1 chemise
- 14 /38 Huitième compte du même et cahier, d'une semblable assiette, rendu pour 1549. 1549.  
1 chemise
- 14 /39 Deux cahiers de répartition de la même assiette, pour 1550 et 1551, avec le dixième compte du même, rendu pour cette dernière année. 1550-1551.  
1 chemise
- 14 /40 Onzième compte d'une semblable assiette, rendu par le même, pour 1552. 1552.  
1 chemise
- 14 /41 Douzième compte du même et cahier de répartition, d'une assiette de dix-huit mille cinq cent dix-huit livres cinq sols, établie pour le paiement des rentes viagères échéant au 1er juillet et au 1er novembre 1553. 1553.  
1 chemise
- 14 /42 Treizième compte du même, avec cahier de répartition, d'une assiette de vingt-quatre mille quatre cent soixante-onze livres, pour payer l'année 1554 des rentes viagères. 1554.  
1 chemise
- 14 /43 Quinzième compte du même, avec les cahiers de 1555 et 1556, de deux assiettes, s'élevant chacune à vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-douze livres quatorze sols six deniers, rendu pour la dite année 1556. 1556.  
1 chemise
- 14 /44 Seizième compte du même et cahier, d'une assiette de vingt-six mille cent livres seize sols six deniers, pour l'acquit des mêmes rentes viagères, rendu pour l'année 1507. 1507.  
1 chemise
- 14 /45 Dix-septième compte du même, avec cahier, d'une assiette de vingt-trois mille six cent quarante-sept livres dix sols, établie en 1558, pour payer ces deux annuités de pensions courantes en deux termes, échéant au 1er mai et au 1er septembre. 1558.



1 chemise

**14 /46** Dix-huitième compte du même, avec cahier, d'une assiette de vingt-trois mille six cent quarante-sept livres dix sols, établie en 1559, pour payer ces deux annuités de pensions courantes en deux termes, échéant au 1er mai et au 1er septembre. 1559.  
1 chemise

**14 /47** Dix-neuvième compte du même et cahier, d'une assiette de vingt-cinq mille huit cent soixante-dix livres onze sols six deniers, établie pour la même cause, rendu pour l'année 1560. 1560.  
1 chemise

**14 /48** Vingtième compte du même, avec cahier, d'une assiette de vingt-sept mille deux cent vingt-deux livres huit sols six deniers, établie en 1561, pour payer les mêmes pensions. 1561.  
1 chemise

**14 /49** Vingt et unième compte du même, avec cahier, d'une assiette de vingt-sept mille deux cent vingt-deux livres huit sols six deniers, établie 1562, pour payer les mêmes pensions. 1562.  
1 chemise

**14 /50** Vingt-deuxième compte du même, avec cahier, d'une assiette de vingt-sept mille quarante-huit livres onze sols six deniers, établie en 1563, pour le même service. 1563.  
1 chemise

**14 /51** Vingt-troisième compte du même, avec cahier, d'une assiette de vingt-sept mille quarante-huit livres onze sols six deniers, établie en 1564, pour le même service. 1564.  
1 chemise

**14 /52** Vingt-quatrième compte du même, avec cahier, d'une assiette de vingt-six mille quatre cent vingt et une [ivres dix-neuf sols six deniers, établie en 1565, pour le même service. 1565.  
1 chemise

**14 /53** Vingt-cinquième compte du même, avec cahier, d'une assiette de vingt-six mille quatre cent vingt et une [ivres dix-neuf sols six deniers, établie en 1566, pour le même service. 1566.  
1 chemise

**14 /54** Vingt-sixième compte du même, avec cahier, d'une assiette de trente-un mille quatre cent vingt-cinq livres cinq sols, établie en 1567, pour le même service. 1567.  
1 chemise

- 
- 14 /55 Vingt-septième compte du même, avec cahier, d'une assiette de trente-huit mille cinq cent soixante-dix-neuf livres trois sols, établie en 1568, pour le même service. 1568.  
1 chemise
- 14 /56 Vingt-huitième compte du même, avec cahier, d'une assiette de trente-huit mille cinq cent soixante-dix-neuf livres trois sols, établie en 1569, pour le même service. 1569.  
1 chemise
- 14 /57 Vingt-neuvième compte du même, avec cahier de répartition, d'une somme de six mille trois livres sept sols six deniers, imposée en 1569, à la requête du duc d'Albe, capitaine général des Pays-Bas, pour payer les intérêts des capitaux levés par le clergé en 1558, au montant de cinquante mille livres, somme affectée à la conservation et à la défense du pays. 1569.  
1 chemise
- 14 /58 Trentième compte du même, avec cahier de répartition, d'une somme de six mille trois livres sept sols six deniers, imposée en 1570, à la requête du duc d'Albe, capitaine général des Pays-Bas, pour payer les intérêts des capitaux levés par le clergé en 1558, au montant de cinquante mille livres, somme affectée à la conservation et à la défense du pays. 1570.  
1 chemise
- 14 /59 Trente-deuxième compte du même et cahier de répartition, d'une assiette de quarante-cinq mille neuf cent quarante-huit livres dix-sept sols six deniers, pour l'acquit de l'année 1572, des rentes viagères. 1572.  
1 chemise
- 14 /60 Premier compte rendu par François de Le Haize, pour l'année 1573, et cahier de répartition d'une assiette de quarante-quatre mille sept cent seize livres seize sols un denier, établie le 14 avril de la dite année, après Pâques, pour payer les pensions créées par le clergé et fournir le contingent de cet ordre dans le traitement du prévôt des maréchaux du pays de Hainaut. 1573.  
1 chemise
- 14 /61 Deuxième compte du même et cahier, d'une assiette de quarante-deux mille six cent quatre-vingt-cinq livres dix-sept sols, établie pour la même cause, rendu pour l'année 1574. 1574.  
1 chemise
- 14 /62 Troisième compte du même, d'une assiette de quarante-deux mille cinq cent six livres dix-neuf sols, établie pour la même cause en 1575. 1575.

- 
- 1 chemise
- 14 /63** Quatrième compte du même et cahier de répartition, d'une assiette de quarante-six mille huit cent trois livres dix-huit sols six deniers, pour paiement des rentes et pensions courantes, rendu pour l'année 1576. 1576.
- 1 chemise
- 14 /64** Cinquième compte du même et cahier de répartition, d'une assiette de quarante-six mille huit cent trois livres dix-huit sols six deniers, pour paiement des rentes et pensions courantes, rendu pour l'année 1577. 1577.
- 1 chemise
- 14 /65** Sixième compte du même et cahier de répartition, d'une assiette de quarante-six mille huit cent trois livres dix-huit sols six deniers, pour paiement des rentes et pensions courantes, rendu pour l'année 1578. 1578.
- 1 chemise
- 14 /66** Septième compte du même et cahier de répartition, d'une assiette de quarante-quatre mille deux cent soixante-onze livres deux sols, établie pour la même cause, rendu pour l'année 1579. 1579.
- 1 chemise
- 14 /67** Huitième compte du même et cahier, d'une semblable assiette, rendu pour l'année 1580. 1580.
- 1 chemise
- 14 /68** Neuvième compte du même et cahier, d'une assiette de cinquante-neuf mille six cent quarante-deux livres quatre sols, établie pour semblables causes, rendu pour l'année 1581. 1581.
- 1 chemise
- 14 /69** Dixième compte du même et d'une semblable assiette, rendu pour 1582. 1582.
- 1 chemise
- 14 /70** Onzième compte du même, avec cahier, d'une assiette de trente-huit mille quatre cent quatorze livres dix-sept sols six deniers, établie en 1582 pour payer le tiers d'une année des rentes et pensions constituées à la charge des trois membres des états, portant pour la quotité du clergé trente-quatre mille trois cent trente-neuf livres treize sols sept deniers, selon la répartition faite entre cet ordre, les nobles et les bonnes villes, sur la fin de 1583; et le surplus, montant à quatre mille soixante-quatorze livres trois sols dix deniers, pour le contingent du chapitre de Sainte-Waudru, de son chapelain et des chanoines de Saint-Germain. 1582.

---

1 chemise

- 14 /71** Douzième compte du même et cahier de répartition, d'une somme de cinquante-neuf mille six cent quarante-deux livres quatre sols, établie en 1583 pour le paiement des rentes constituées par le clergé en particulier, et aussi pour son contingent dans les dons gratuits précédemment accordés. 1583.  
1 chemise
- 14 /72** Treizième compte du même et cahier, d'une assiette établie en la même année 1583, montant à trente-huit mille quatre cent quatorze livres dix-sept sols six deniers, pour payer la quotité du clergé dans les rentes constituées par les trois membres des états. 1583.  
1 chemise
- 14 /73** Quatorzième compte du même et cahier, de deux assiettes établies en 1584, au montant total de cent dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-quatre livres huit sols, pour le service de deux années des rentes et pensions courantes, constituées par le clergé. 1584.  
1 chemise
- 14 /74** Quinzième compte du même et cahier, de deux assiettes établies en 1584 et en 1585, au montant total de soixante-seize mille huit cent vingt-sept livres quinze sols, pour paiement du tiers attribué au clergé, depuis sa désunion, dans les rentes constituées par les états. 1584-1585.  
1 chemise
- 14 /75** Seizième compte du même et cahier, d'une assiette de cinquante-neuf mille six cent quarante-deux livres quatre sols, établie en 1586 pour le même service. 1586.  
1 chemise
- 14 /76** Dix-septième compte du même et cahier, d'une autre assiette de trente-huit mille quatre cent quatorze livres dix-sept sols six deniers, établie en la même année 1586 pour le service de semblables rentes. 1586.  
1 chemise
- 14 /77** Dix-huitième compte du même et cahiers, de deux assiettes au montant de cent dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-quatre livres huit sols, établies pour payer les cours des années 1587 et 1588 des rentes et pensions mentionnées au n°14/73. 1587-1588.  
1 chemise
- 14 /78** Dix-neuvième compte du même et cahiers, de deux autres assiettes, portant ensemble soixante-seize mille huit cent vingt-

---

sept livres quinze sols, pour les mêmes années 1587 et 1588, montant d'un tiers des rentes résultant de la répartition faite par les trois états et provenant de levées nécessitées par les affaires du pays, durant l'union du clergé avec les deux autres membres. 1587-1588.

1 chemise

**14 /79** Vingtième compte du même, avec cahier, rendu pour 1589, d'une assiette de cinquante-neuf mille cent quarante livres sept sols, établie pour la même cause qu'au numéro précédent. 1589.

1 chemise

**14 /80** Vingt et unième compte du même et cahier de répartition, rendu pour la même année 1589 d'une autre assiette au montant de trente-huit mille quatre-vingt-dix livres huit sols six deniers, et pour la même cause. 1589.

1 chemise

**14 /81** Vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième comptes (réunis en liasse) du même et cahiers, d'assiettes établies pour paiement des rentes et pensions dues par le clergé, années 1590 et 1591 : le premier, au montant de cinquante-neuf mille cent quarante livres sept sols ; le second, de trente-huit mille quatre-vingt-dix livres huit sols six deniers, et le troisième, de cinquante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-quinze livres quinze sols. 1590-1591.

1 chemise

**14 /82** Vingt-cinquième compte du même et cahier, d'une assiette de trente-quatre mille neuf cent quatorze livres sept sols, montant du tiers des rentes et pensions provenant des levées faites comme il est dit plus haut, rendu pour l'année 1591. 1591.

1 chemise

**14 /83** Vingt-sixième et vingt-septième comptes (réunis en liasse) du même, avec cahiers, de deux assiettes établies en 1592 pour le même service ; la première, de cinquante-quatre mille cent quatre-vingt-quinze livres quinze sols, et la seconde, de trente-quatre mille neuf cent quatorze livres sept sols. 1592.

1 chemise

**14 /84** Vingt-huitième compte du même et cahier, d'une assiette de cinquante-six mille trois cent cinquante-cinq livres trois sols, pour le service des mêmes rentes, année 1593.

1 chemise

**14 /85** Vingt-neuvième compte du même et cahier, d'une autre assiette de trente-six mille neuf cent quatorze livres cinq sols, pour le même

---

service, année 1593. 1593.

1 chemise

14 /86

Cahier de répartition pour 1594, d'une assiette de soixante-treize mille sept cent cinquante-cinq livres treize sols, établie pour le même service, et trente et unième compte du même, avec cahier, d'une assiette de soixante-treize mille cinq cent soixante-quatorze livres cinq sols trois deniers, établie en 1595 pour paiement d'une année, tant des anciennes rentes et pensions constituées par le clergé personnellement, que pour celles provenant de la répartition faite en 1583 entre les trois membres des états, ainsi qu'il est dit au n°14/70. 1594-1595.

1 chemise

14 /87

Trente-deuxième compte du même, d'une assiette au même montant qu'en 1595, rendu pour l'année 1596. 1595-1596.

1 chemise

14 /88

Trente-troisième compte du même, comprenant les années 1597 et 1598, avec cahiers de répartition, au montant, pour chaque année, de soixante-quatorze mille trois cent vingt livres deux sols six deniers, et pour le service des mêmes rentes. 1597-1598.

1 chemise

14 /89

Trente-quatrième et trente-cinquième comptes (réunis en liasse) du même avec cahiers, de deux assiettes montant ensemble à cent quarante-trois mille sept cent trente-quatre livres dix-neuf sols, pour paiement des canons de rentes de 1599 et 1600, et de trois autres semblables assiettes, portant aussi ensemble deux cent quinze mille deux cent quatre-vingt-une livres onze sols six deniers, pour le même service des années 1602 à 1604. 1599-1604.

1 chemise

14 /90

Premier compte rendu par Julien Bouseau, receveur général du clergé, d'une assiette de soixante-quatorze mille livres, établie chaque année, de 1605 à 1607, pour le service des rentes et pensions mentionnées aux numéros précédents. 1605.

1 chemise

14 /91

Deuxième compte rendu par Julien Bouseau, receveur général du clergé, d'une assiette de soixante-quatorze mille livres, établie chaque année, de 1605 à 1607, pour le service des rentes et pensions mentionnées aux numéros précédents. 1606.

1 chemise

14 /92

Troisième comptes rendus par Julien Bouseau, receveur général du clergé, d'une assiette de soixante-quatorze mille livres, établie chaque année, de 1605 à 1607, pour le service des rentes et

---

pensions mentionnées aux numéros précédents. 1607.

1 chemise

**14 /93** Quatrième compte du même et cahier de répartition, d'une assiette de soixante-sept mille huit cent deux livres huit sols, établie en 1608 pour le même service, et d'une levée de dix-sept mille trois cent trente-sept livres, en six corps de rentes, aux deniers seize et dix-huit respectivement, pour servir à l'amortissement d'autres rentes constituées à un taux inférieur. 1608.

1 chemise

**14 /94** Cinquième compte du même, rendu pour l'année 1609, et cahier de répartition, d'une assiette de soixante-huit mille livres, ainsi que de la levée renseignée folio 14, de dix-huit cent deux livres quatorze sols, en constitution de rentes au denier dix-huit et destinée au rachat d'autre rente. 1609.

1 chemise

**14 /95** Sixième compte du même, rendu pour 1610, et cahier de répartition, d'une assiette de soixante-sept mille huit cent deux livres huit sols, ainsi que de la levée de onze mille deux cent quatre-vingt-quatorze livres, renseignée folio 14, en cinq corps de rentes aux deniers dix-huit et vingt, pour être employée comme il est dit plus haut. 1610.

1 chemise

**14 /96** Septième compte du même, avec cahier, de semblable assiette, pour paiement des mêmes rentes, rendu pour 1611. 1611.

1 chemise

**14 /97** Huitième compte du même, avec cahier, de l'assiette de soixante-quatre mille neuf cent quarante-six livres deux sols, établie pour l'année 1612, et compte particulier joint, d'une levée faite en 1613 de quarante-quatre mille cent vingt-neuf livres quatre sols, aux mêmes deniers qu'au n°14/95, pour servir à l'extinction d'autres rentes. 1612-1613.

1 chemise

**14 /98** Dixième compte du même et cahier, d'une assiette au même montant de soixante-trois mille neuf cent quarante-six livres deux sols, rendu pour l'année 1614, avec renseignement, au folio 15, de la levée de neuf mille huit cent quarante livres, aux deniers dix-huit et vingt respectivement, pour remboursement de rentes constituées au denier seize. 1614.

1 chemise

**14 /99** Onzième compte du même et cahier, d'une semblable assiette, rendu pour l'année 1615. 1615.

---

1 chemise

**14 /100** Douzième compte du même, avec cahier, d'une assiette de soixante-trois mille neuf cent quarante-trois livres dix-sept sols neuf deniers, établie pour l'année 1616, et comprenant, au folio 16, la levée de vingt mille six cent soixante livres quatorze sols, en sept corps de rentes, au denier dix-huit, pour remboursement d'autres rentes constituées au denier seize. 1616.

1 chemise

**14 /101** Treizième compte du même, avec cahier, d'une assiette de soixante et un mille quinze livres six sols, établie chaque année, de 1617 à 1619 ; le compte de 1617 renseigne, au folio 15v, une levée de seize cents livres en constitution de rentes au profit de quelques maisons de charité. 1617.

1 chemise

**14 /102** Quatorzième compte du même, avec cahier, d'une assiette de soixante et un mille quinze livres six sols, établie chaque année, de 1617 à 1619. 1618.

1 chemise

**14 /103** Quinzième compte du même, avec cahier, d'une assiette de soixante et un mille quinze livres six sols, établie chaque année, de 1617 à 1619. 1619.

1 chemise

**14 /104** Seizième compte et double du même, rendu pour les années 1620 et 1621, d'une assiette de cinquante-neuf mille quinze livres six deniers, pour le service des anciennes et nouvelles rentes et des pensions payables en deux termes, au 1er mai et au 1er septembre de chaque année. 1620-1621.

1 chemise

**14 /105** Premier compte, avec cahier, rendu par Philippe Cambier, pour l'année 1622, d'une assiette de cinquante-neuf mille quinze livres six sols six deniers, et de la levée renseignée, folio 13, de quatorze mille huit cents livres, en deux corps de rentes au denier seize. 1622.

1 chemise

**14 /106** Deuxième compte et double du même, rendu pour l'année 1623, d'une assiette de cinquante-huit mille neuf cent quatre-vingt-neuf livres treize sols six deniers, affectée au service des rentes. 1623.

1 chemise

**14 /107** Troisième compte du même et cahier, d'une assiette de cinquante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-sept livres neuf sols six deniers,



---

pour le même service, année 1624. 1624.

1 chemise

**14 /108** Quatrième compte du même, avec cahier, rendu pour l'année 1623, d'une semblable assiette, comprenant aussi, folio 11, la levée de quatre-vingt-huit mille-six cent quatre-vingt-deux livres quinze sols six deniers, aux deniers dix-huit et vingt, soumise aux vingtièmes, conformément à la résolution du clergé, pour être employée au remboursement des rentes constituées au denier seize. 1623.

1 chemise

**14 /109** Cinquième compte du même et cahier, d'une semblable assiette, rendu pour l'année 1626, et renseignant, folios 10 à 20, une levée de soixante-sept mille quatre-vingt-neuf livres quinze sols, aux deniers dix-huit et vingt, comme il est dit au numéro précédent. 1626.

1 chemise

**14 /110** Sixième compte du même et cahier, d'une semblable assiette, pour l'année 1627, et comprenant une levée de quarante-deux mille huit cent six livres quatre sols un denier, aux mêmes deniers, pour servir comme il est dit au n°14/108. 1627.

1 chemise

**14 /111** Septième compte du même et cahier, d'une assiette de cinquante-deux mille cent soixante-dix-neuf livres sept sols trois deniers, rendu pour 1628, comprenant la levée de quarante mille quarante livres, aux mêmes deniers, et pour servir au même remboursement. 1628.

1 chemise

**14 /112** Huitième compte du même, avec cahier, d'une semblable assiette, rendu pour l'année 1629, avec renseignement de la levée de huit mille quatre cent quatre-vingts livres, aux mêmes deniers, selon le détail des folios 11 à 13. 1629.

1 chemise

**14 /113** Neuvième compte du même, avec cahier, de semblable assiette, rendu pour l'année 1630, et comprenant, au folio 13, la levée de quatre mille livres, au denier vingt, en rente constituée, au profit du testament Goubil. 1630.

1 chemise

**14 /114** Dixième compte du même, d'une assiette de quarante-huit mille trois cent cinquante-cinq livres un sol sept deniers, rendu pour 1631. 1631.

1 chemise

- 14 /115** Onzième compte du même et cahier, d'une assiette au même montant, rendu pour 1632, et comprenant, au folio 17, la levée de mille livres, au denier vingt, faite en rente, au profit des jésuites de Mons. 1632.  
1 chemise
- 14 /116** Douzième compte du même et cahier, de semblable assiette et pour le même service, rendu pour 1633. 1633.  
1 chemise
- 14 /117** Treizième compte du même, rendu pour l'année 1634, d'une assiette de quarante-quatre mille quatre cent soixante-douze livres quatre sols quatre deniers, et d'une levée de cent mille livres, au denier vingt, portant en intérêt cinq mille livres de rente, au profit de l'archevêque de Cambrai, et les deniers devant être en partie employés au don de soixante mille livres, fait le 19 juin 1635 à son altesse royale don Fernand, gouverneur général des Pays-Bas, pour l'aider à repousser les efforts des armées française et hollandaise entrées dans les pays de Luxembourg, de Namur et de Brabant. 1634-1635.  
1 chemise
- 14 /118** Quatorzième compte du même et de semblable assiette, rendu pour 1635. 1635.  
1 chemise
- 14 /119** Quinzième compte du même et de semblable assiette, rendu pour 1636. 1636.  
1 chemise
- 14 /120** Seizième compte du même et de semblable assiette, rendu pour 1637. 1637.  
1 chemise
- 14 /121** Dix-septième compte du même et de semblable assiette, rendu pour 1638. 1638.  
1 chemise
- 14 /122** Dix-huitième compte du même et de semblable assiette, comprenant aussi une levée de deux mille livres, au denier vingt, faite du sieur Boële, doyen d'Antoing, rendu pour 1639. 1639.  
1 chemise
- 14 /123** Dix-neuvième compte du même et de semblable assiette, établie en 1640. 1640.  
1 chemise

- 
- 14 /124 Vingtième compte du même et de semblable assiette, établie en 1641. 1641.  
1 chemise
- 14 /125 Vingt et unième compte du même et d'une semblable assiette, rendu pour l'année 1642, et d'une levée de dix mille livres, au denier dix-huit, pour satisfaire aux arrérages de rentes. 1642.  
1 chemise
- 14 /126 Vingt-deuxième compte du même et pour semblable assiette, établie en 1643. 1643.  
1 chemise
- 14 /127 Vingt-troisième compte du même et pour semblable assiette, établie en 1644. 1644.  
1 chemise
- 14 /128 Premier compte rendu par Dominique-François Maldonade, pour l'année 1645, des arrérages d'assiettes renseignés par son prédécesseur, et s'élevant à quatre-vingt-treize mille cinq cent treize livres six sols douze deniers, ainsi que des rentes et pensions créées par le clergé pour satisfaire au don gratuit de soixante mille florins accordé au roi en la même année ; lequel compte comprenant une autre levée de seize mille deux cent vingt-huit livres huit sols dix deniers, pour parfaire la somme de cent vingt mille livres, montant de la contribution volontaire accordée à sa majesté, le 21 février 1645, et pour payer les frais résultant de cette levée. 1645.  
1 chemise
- 14 /129 Deuxième compte du même, d'assiettes établies en 1646 et en 1647, au montant de quarante-quatre mille quatre cent soixante-douze livres douze sols quatre deniers, pour continuation du service des rentes et pensions. 1646.  
1 chemise
- 14 /130 Troisième compte du même, d'assiettes établies en 1646 et en 1647, au montant de quarante-quatre mille quatre cent soixante-douze livres douze sols quatre deniers, pour continuation du service des rentes et pensions. 1647.  
1 chemise
- 14 /131 Quatrième compte du même et de semblable assiette, rendu pour l'année 1648, et d'une levée, renseignée au folio 42v, de onze mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept livres six sols, aux deniers quatorze et seize, faite par suite d'ordonnances du 7 et du 15 juillet 1649. 1648-1649.  
1 chemise

- 14 /132** Cinquième compte du même et de semblable assiette, rendu pour l'année 1649, renseignant aussi, au folio 41, une levée de huit mille deux cents livres à pensions, au denier six, faite par les députés, en vertu d'autorisation du clergé, en date du 24 mars 1650. 1649-1650.  
1 chemise
- 14 /133** Premier compte rendu par Nicolas Leduc, pour l'année 1651, d'une assiette de quarante-quatre mille quatre cent soixante-quatorze livres quatorze sols quatre deniers, et d'une levée de douze mille soixante et dix livres en rentes, au denier quatorze, et en pensions, au denier six. 1651.  
1 chemise
- 14 /134** Deuxième compte du même, rendu pour l'année 1652, d'une assiette de quarante-quatre mille quatre cent soixante-seize livres quinze sols quatre deniers, et d'une levée de douze mille deux livres un sol, en constitution de rentes et pensions, aux deniers seize, quatorze et six, respectivement, pour le service des anciennes dettes provenant d'autres levées faites à cause des dons offerts à sa majesté en 1635 et en 1641, pour satisfaire aux nécessités du clergé. 1652.  
1 chemise
- 14 /135** Troisième compte du même, rendu pour l'année 1653, d'une assiette de quarante-quatre mille quatre cent soixante-dix-sept livres dix sols deux deniers, et d'une levée de douze mille livres en rentes et pensions aux deniers quatorze et six, respectivement. 1653.  
1 chemise
- 14 /136** Quatrième compte du même et de semblable assiette, rendu pour l'année 1654, et comprenant, aux folios 64 à 66, la levée de neuf mille cinquante livres en rentes et pensions, aux mêmes deniers qu'au numéro précédent. 1654.  
1 chemise
- 14 /137** Cinquième compte du même et d'une semblable assiette, rendu pour l'année 1655. 1655.  
1 chemise
- 14 /138** Sixième compte du même, rendu par Anne-Marie Bosquier, sa veuve, tant des arrérages des tailles échues au 1er septembre 1655, portant cent soixante-six mille cinq cent huit livres quinze sols un denier, que de l'assiette de 1656, montant à la même somme qu'au numéro précédent. 1655-1656.  
1 chemise

- 
- 14 /139 Compte de la même, rendu en la même qualité, des arrérages de tailles échues au 1er septembre 1656, montant à deux cent huit mille sept cent soixante-douze livres quatre sols quatre deniers, et de la recette de l'assiette ordinaire de 1657, portant semblable somme qu'aux numéros précédents. 1656-1657.  
1 chemise
- 14 /140 Compte de la même, des arrérages des tailles échues au 1er septembre 1657, montant à la somme de deux cent trente-cinq mille sept cent vingt-sept livres dix-sept sols six deniers, et de l'assiette ordinaire établie en 1658, au même montant qu'aux numéros précédents. 1657-1658.  
1 chemise
- 14 /141 Dernier compte de la même, des arrérages échus au 1er septembre 1658, portant deux cent cinquante-huit mille quarante-sept livres neuf deniers, et de la recette faite de l'assiette ordinaire de 1659, montant à la même somme qu'aux numéros précédents. 1658-1659.  
1 chemise
- 14 /142 Premier compte de Louis-Dominique Leduc, des arrérages d'assiettes échus au 1er septembre 1659, portant deux cent quarante-neuf mille sept cent cinquante-six livres quatorze sols huit deniers, et de l'assiette ordinaire de 1660, montant à la même somme qu'aux numéros précédents. 1659-1660.  
1 chemise
- 14 /143 Deuxième compte du même, des arrérages échus en 1660, portant deux cent quarante-huit mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf livres quinze sols trois deniers, et de l'assiette de 1661, montant à la même somme qu'aux numéros précédents. 1660-1661.  
1 chemise
- 14 /144 Troisième compte du même, des arrérages échus en 1661, portant deux cent trente-huit mille cent vingt et une livres deux sols huit deniers et de l'assiette de 1662, montant à la même somme qu'aux numéros précédents. 1661-1662.  
1 chemise
- 14 /145 Quatrième compte du même, rendu pour l'année 1663, d'une assiette de cinquante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-huit livres quinze sols huit deniers. 1663.  
1 chemise
- 14 /146 Cinquième compte du même, rendu pour l'année 1664, d'une semblable assiette et des arrérages échus en 1663, portant deux

---

	cent vingt-six mille trois cent soixante-cinq livres dix sols. 1663-1664.	1 chemise
14 /147	Sixième compte du même, des arrérages des assiettes dus au 1er septembre 1665. 1665.	1 chemise
14 /148	Septième compte du même, rendu pour les arrérages échus à semblable date 1666, 1667, 1668 et 1669. 1666.	1 chemise
14 /149	Huitième compte du même, rendus pour les arrérages échus à semblable date 1666, 1667, 1668 et 1669. 1667.	1 chemise
14 /150	Neuvième compte du même, rendus pour les arrérages échus à semblable date 1666, 1667, 1668 et 1669. 1668.	1 chemise
14 /151	Dixième compte du même, rendu pour les arrérages échus à semblable date 1666, 1667, 1668 et 1669. 1669.	1 chemise
14 /152	Onzième compte du même, de l'assiette établie pour l'année 1670, et d'une levée de trois mille trois cent quatorze livres au denier dix-huit, pour être employée à l'amortissement de deux rentes de cent livres chacune, renseignée au folio 65 de ce compte. 1670.	1 chemise
14 /153	Douzième compte du même, rendu pour les années 1671, 1672, 1673, 1674, 1675 et 1676. 1671.	1 chemise
14 /154	Treizième compte du même, rendu pour les années 1671, 1672, 1673, 1674, 1675 et 1676. 1672.	1 chemise
14 /155	Quatorzième compte du même, rendu pour les années 1671, 1672, 1673, 1674, 1675 et 1676. 1673.	1 chemise
14 /156	Quinzième compte du même, rendu pour les années 1671, 1672, 1673, 1674, 1675 et 1676. 1674.	1 chemise
14 /157	Seizième compte du même, rendu pour les années 1671, 1672, 1673, 1674, 1675 et 1676. 1675.	

- 
- 1 chemise
- 14 /158** Dix-septième compte du même, rendu pour les années 1671, 1672, 1673, 1674, 1675 et 1676. 1676.  
1 chemise
- 14 /159** Dix-huitième compte du même, rendu pour les années 1677 et 1678, lequel ne renseigne que les noms des débiteurs du clergé, et une dépense de douze cent quatre-vingt-treize livres douze sols, pour frais de régie des assiettes établies par cet ordre. 1677-1678.  
1 chemise
- 14 /160** Dix-neuvième comptes du même, des assiettes échues au 1er septembre des années 1679 à 1686. 1679.  
1 chemise
- 14 /161** Vingtième compte du même, des assiettes échues au 1er septembre des années 1679 à 1686. 1680.  
1 chemise
- 14 /162** Vingt-et-unième compte du même, des assiettes échues au 1er septembre des années 1679 à 1686. 1681.  
1 chemise
- 14 /163** Vingt-deuxième compte du même, des assiettes échues au 1er septembre des années 1679 à 1686. 1682.  
1 chemise
- 14 /164** Vingt-troisième compte du même, des assiettes échues au 1er septembre des années 1679 à 1686. 1683.  
1 chemise
- 14 /165** Vingt-quatrième compte du même, des assiettes échues au 1er septembre des années 1679 à 1686. 1684.  
1 chemise
- 14 /166** Vingt-cinquième compte du même, des assiettes échues au 1er septembre des années 1679 à 1686. 1685.  
1 chemise
- 14 /167** Vingt-sixième compte du même, des assiettes échues au 1er septembre des années 1679 à 1686. 1686.  
1 chemise
- 14 /168** Vingt-septième compte du même, des assiettes ordinaires, payables à la même date 1687 et 1688, rendu le 9 mai 1690. 1687-1690.  
1 chemise

- 14 /169 Vingt-huitième compte du même, des assiettes ordinaires, payables à la même date 1687 et 1688, rendu le 18 septembre 1690. 1687-1690. 1 chemise
- 14 /170 Vingt-neuvième compte du même, de semblable assiette, établie en 1688, rendu le 17 décembre 1691. 1688-1691. 1 chemise
- 14 /171 Trentième compte du même, de semblable assiette, établie en 1689, rendu le 28 juillet 1692. 1689-1692. 1 chemise
- 14 /172 Trente et unième compte du même, de semblable perception, rendu pour l'année 1690, le 10 décembre 1693. 1690-1693. 1 chemise
- 14 /173 Trente-deuxième compte du même, de semblable assiette, rendu pour l'année 1691, le 11 octobre 1694. 1691-1694. 1 chemise
- 14 /174 Trente-troisième compte du même, de semblable assiette, rendu pour l'année 1692, le 10 janvier 1696. 1692-1696. 1 chemise
- 14 /175 Trente-quatrième compte du même, des assiettes ordinaires de 1693, 1694 et 1695, rendu le 6 mai 1697. 1693-1697. 1 chemise
- 14 /176 Trente-cinquième compte du même, de semblable assiette de 1696, rendu le 10 décembre 1697, montant en recette, déduction faite des modérations, à six mille neuf cent quinze livres cinq sols. 1696-1697. 1 chemise
- 14 /177 Trente-sixième compte du même, de semblable assiette, rendu pour l'année 1697, le 18 février 1699, montant à sept cent soixante-sept livres quatre sols, déduction faite des reprises s'élevant à seize mille trois cent cinquante-cinq livres. 1697-1699. 1 chemise
- 14 /178 Trente-septième compte du même, de semblable assiette, rendu pour l'année 1698, le 9 septembre 1699, montant à deux mille huit cent quarante-sept livres douze sols, déduction faite des reprises s'élevant à seize mille neuf cents livres un sol cinq deniers. 1698-1699. 1 chemise



- 
- 14 /179** Trente-huitième compte du même, de semblable assiette, rendu pour l'année 1699, le 12 avril 1701, montant en recette effective à quarante mille trois cent vingt livres neuf sols deux deniers. 1699-1701.  
1 chemise
- 14 /180** Trente-neuvième compte du même, de semblable assiette, rendu pour l'année 1700, le 5 juillet 1702, montant en recette effective à trente-six mille soixante-trois livres trois sols un denier. 1700-1702.  
1 chemise
- 14 /181** Quarantième compte du même, avec double, de semblable assiette, rendu pour l'année 1701, le 17 septembre 1703, montant en recette à vingt-deux mille trente et une livres sept sols quatre deniers, et en dépense, du chef du paiement des rentes et des sommes renseignées et non reçues, à vingt-deux mille neuf cent vingt-sept livres deux deniers. 1701-1703.  
1 chemise
- 14 /182** Premier compte de la dame de Landas, veuve de Louis-Dominique Leduc, rendu pour l'année 1702, le 1er octobre 1704, d'une assiette ordinaire montant en recette à trente-deux mille cinquante-trois livres cinq sols sept deniers ; en dépense, du chef de paiement des rentes, à trente mille neuf cent quarante-deux livres, et les reprises à quatre mille cent trente-huit livres douze sols. 1702-1704.  
1 chemise
- 14 /183** Deuxième compte de la même, et double, rendu pour l'année 1703, le 7 octobre 1705, d'une assiette ordinaire, dont la recette est de vingt-trois mille cent soixante-quatre livres quinze sols dix deniers ; les dépenses de vingt mille trois cent trois livres dix-neuf sols neuf deniers, et les reprises de huit cent onze livres huit sols dix deniers. 1703-1705.  
1 chemise
- 14 /184** Troisième compte de la même, rendu pour l'année 1704, le 17 novembre 1706, montant en recette à trente-neuf mille huit cent vingt-neuf livres treize sols neuf deniers, et en dépense, y compris les reprises, à trente-six mille six cent cinquante livres quinze sols six deniers. 1704-1706.  
1 chemise
- 14 /185** Quatrième compte de la même, rendu pour l'année 1705, le 12 décembre 1707, portant en recette vingt-quatre mille neuf cent soixante livres seize sols, et en dépense vingt-quatre mille six cent soixante-neuf livres treize sols un denier. 1705-1706.

1 chemise

**14 /186** Cinquième compte de la même, rendu pour l'année 1706, le 9 janvier 1709 : recette trente-sept mille trois cent cinquante-huit livres un sol, dépense trente-huit mille trois cent trente-neuf livres dix-huit sols neuf deniers. 1706-1709.

1 chemise

**14 /187** Premier compte d'Albert Franquet, écuyer, de l'assiette ordinaire de l'année 1707, rendu le 6 mai 1710 : recette onze mille quatre cent neuf livres dix-huit sols onze deniers, dépense dix-huit mille cinq cent quatre-vingt-douze livres un sol sept deniers. 1707-1710.

1 chemise

**14 /188** Deuxième compte du même, de l'assiette de l'année 1708, rendu le 10 mars 1711 : recette vingt mille deux cent trente livres cinq sols huit deniers, dépense treize mille huit cent quatre-vingts livres six sols un denier. 1708-1711.

1 chemise

**14 /189** Troisième compte du même, de l'assiette de l'année 1709, rendu le 14 décembre 1711 : recette vingt-deux mille neuf cent soixante-dix-sept livres sept sols, dépense vingt et un mille trois cent quatre-vingt-trois livres onze sols deux deniers. 1709-1711.

1 chemise

**14 /190** Quatrième compte du même, de l'assiette de l'année 1710, rendu le 22 novembre 1712 : recette dix-neuf mille huit cent huit livres dix-sept sols huit deniers, dépense dix-huit mille trois cent trente-six livres quatorze sols. 1710-1712.

1 chemise

**14 /191** Cinquième compte du même, de l'assiette de l'année 1711, rendu le 27 janvier 1714 : recette cinquante-deux mille deux cent soixante-dix-huit livres deux sols un denier, dépense cinquante-six mille cinq cent trente-six livres trois sols onze deniers. 1711-1717.

1 chemise

**14 /192** Premier compte de Jean-François Franquet, écuyer, successeur d'Albert Franquet, son oncle, de l'assiette ordinaire de l'année 1712, rendu le 12 janvier 1715 : recette cinquante-sept mille cinq cent soixante-huit livres six sols onze deniers, dépense cinquante-sept mille cent soixante-quatre livres quatre sols. 1712-1715.

1 chemise

**14 /193** Deuxième compte du même, de l'assiette de l'année 1713, rendu le 14 juillet 1716 : recette quatre-vingt-huit mille deux cent quarante livres six sols un denier, dépense soixante-quinze mille

---

quatre cent soixante et une livres quatorze sols onze deniers.  
1713-1716.

1 chemise

**14 /194** Troisième compte du même, de l'assiette de l'année 1714, rendu le 3 août 1717 : recette quarante-neuf mille soixante-quatre livres treize sols onze deniers, dépense soixante-douze mille neuf cent soixante-dix-huit livres trois sols quatre deniers. 1714-1717.

1 chemise

**14 /195** Quatrième compte du même, de l'assiette de l'année 1715, rendu le 1er août 1718 : recette quarante-cinq mille neuf cent quatre-vingt-quatorze livres dix-neuf sols huit deniers, dépense quarante-huit mille cinq cent trois livres cinq sols neuf deniers. 1715-1718.

1 chemise

**14 /196** Cinquième compte du même, de l'assiette de l'année 1716, rendu le 18 juillet 1719 : recette quarante-six mille huit cent quatre-vingt-huit livres quinze sols huit deniers, dépense trente-quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze livres douze sols deux deniers. 1716-1719.

1 chemise

**14 /197** Sixième compte du même, de l'assiette de l'année 1717, rendu le 22 août 1720 : recette trente-neuf mille neuf cent vingt-six livres huit sols dix deniers, dépense trente-sept mille deux cent soixante-dix-sept livres dix sols dix deniers. 1717-1720.

1 chemise

**14 /198** Septième compte du même, de l'assiette de l'année 1718, rendu le 25 août 1721 : recette quarante mille six cent sept livres trois sols onze deniers, dépense quarante-six mille neuf cent soixante-neuf livres six sols neuf deniers. 1718-1721.

1 chemise

**14 /199** Huitième compte du même, de l'assiette de l'année 1719, rendu le 4 novembre 1722 : recette quarante-six mille trois cent soixante-trois livres quatorze sols sept deniers, dépense quarante-sept mille neuf cent trente-huit livres treize sols. 1719-1722.

1 chemise

**14 /200** Neuvième compte du même, de l'assiette de l'année 1720, rendu le 5 octobre 1723 : recette quarante-deux mille huit cent quatre-vingt-dix neuf livres un sol dix deniers, dépense cinquante-cinq mille cinq cent soixante-dix-neuf livres huit sols six deniers ; reliquat dû au comptable douze mille six cent quatre-vingts livres sept sols quatre deniers. 1720-1723.

1 chemise

- 
- 14 /201 Dixième compte du même, de l'assiette de l'année 1721, rendu le 6 octobre 1724 : recette cinquante mille quatre-vingt-seize livres sept sols huit deniers, dépense trente-cinq mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf livres neuf sols. 1721-1724.  
1 chemise
- 14 /202 Onzième compte du même, de l'assiette de l'année 1722, rendu le 1er septembre 1725 : recette quarante-quatre mille cinq cent quatre-vingt-quatorze livres six sols neuf deniers, dépense quarante-deux mille trois cent vingt livres dix-neuf sols onze deniers. 1722-1725.  
1 chemise
- 14 /203 Douzième compte du même, de l'assiette de l'année 1723, rendu le 4 décembre 1726 : recette cinquante-cinq mille trois cent dix-huit livres sept sols onze deniers, dépense quarante-cinq mille six cent quarante-huit livres huit sols. 1723-1726.  
1 chemise
- 14 /204 Treizième compte du même, de l'assiette de l'année 1724, rendu le 26 novembre 1727 : recette quarante-six mille quatre-vingt-quatre livres neuf sols huit deniers, dépense quarante mille neuf cent quarante-sept livres deux sols quatre deniers. 1724-1727.  
1 chemise
- 14 /205 Quatorzième compte du même, de l'assiette de l'année 1725, rendu le 13 décembre 1728 : recette quarante-six mille quatre cent quinze livres quatorze sols huit deniers, dépense trente-neuf mille cinquante-quatre livres seize sols six deniers. 1725-1728.  
1 chemise
- 14 /206 Quinzième compte du même, de l'assiette de 1726, rendu le 1er décembre 1739 : recette quarante-six mille neuf cent vingt et une livres cinq sols huit deniers, dépense quarante-trois mille deux cent cinquante-quatre livres dix-huit sols quatre deniers. 1726-1739.  
1 chemise
- 14 /207 Seizième compte du même, de l'assiette de l'année 1727, rendu le 11 décembre 1730 : recette quarante-huit mille deux cent trente-sept livres treize sols deux deniers, dépense soixante mille cinq cent quatre-vingt- quinze livres dix sols trois deniers. 1727-1730.  
1 chemise
- 14 /208 Dix-septième compte du même, de l'assiette de l'année 1728, rendu le 26 novembre 1731 : recette quarante-neuf mille six cent soixante et dix livres neuf sols huit deniers, dépense trente-sept mille trois cent soixante et dix livres un sol deux deniers. 1728-

---

1731.

1 chemise

14 /209

Dix-huitième compte du même, intitulé : " Compte purgatif " (d'apurement) de ceux des années 1707 à 1728, rendu le 16 juin 1732 : recette quatre-vingt-deux livres quatre sols six deniers, dépense trois mille vingt-sept livres quatorze sols huit deniers, et reliquat dû par le comptable, compris le boni du compte ordinaire de 1728, dix-huit mille cinq cent soixante-huit livres six sols un denier. 1707-1732.

1 chemise

14 /210

Dix-neuvième compte du même, de l'assiette de l'année 1729, rendu le 18 novembre 1782 : recette quarante-sept mille cinq cent six livres deux sols huit deniers, dépense trente-sept mille neuf cent quarante-trois livres dix-neuf sols cinq deniers. 1729-1782.

1 chemise

14 /211

Vingtième compte du même, de l'assiette de l'année 1730, rendu le 23 novembre 1733 : recette quarante-sept mille cent quatre-vingt-neuf livres treize sols huit deniers, dépense trente-sept mille cent soixante-quatre livres six deniers. 1730-1733.

1 chemise

14 /212

Vingt et unième compte du même, rendu pour l'année 1731, le 13 décembre 1734 : recette quarante-sept mille quatre cent quatre-vingt-huit livres onze sols huit deniers, dépense trente-six mille quatre-vingts livres trois sols. 1731-1734.

1 chemise

14 /213

Vingt-deuxième compte du même, rendu pour l'année 1732, le 4 octobre 1735 : recette trente mille quatre-vingt-dix-huit livres douze sols huit deniers, dépense quarante-quatre mille cent vingt-deux livres six sols deux deniers. 1732-1735.

1 chemise

14 /214

Vingt-troisième compte du même, rendu pour l'année 1733, le 19 novembre 1736 : recette cinquante-neuf mille quatre-vingt-cinq livres cinq sols neuf deniers, dépense quarante-sept mille huit cent soixante-six livres. 1733-1736.

1 chemise

14 /215

Vingt-quatrième compte du même, rendu pour l'année 1734, le 20 novembre 1737 : recette trente-sept mille six cent soixante-dix-huit livres douze sols un denier, dépense quarante et un mille cinq cent cinquante-deux livres un sol cinq deniers. 1734-1737.

1 chemise

- 
- 14 /216 Vingt-cinquième compte du même, rendu pour l'année 1735, le 4 novembre 1738 : recette quarante-sept mille trois cent quarante livres six sols sept deniers, dépense trente-huit mille cinq cent quarante livres quinze sols onze deniers. 1735-1738.  
1 chemise
- 14 /217 Vingt-sixième compte du même, rendu pour l'année 1736, le 23 novembre 1739 : recette cent quatre mille deux cent douze livres onze sols cinq deniers, dépense cinquante-sept mille huit cent soixante-quatorze livres six sols trois deniers. 1736-1739.  
1 chemise
- 14 /218 Vingt-septième compte du même, rendu pour l'année 1737, le 22 novembre 1740 : recette quarante-trois mille quatre cent trente-cinq livres cinq sols, dépense quarante-six mille cinq cent quatre-vingt-quinze livres dix-neuf sols quatre deniers. 1737-1740.  
1 chemise
- 14 /219 Vingt-huitième compte du même, rendu pour l'année 1738, le 18 décembre 1741 : recette quarante-quatre mille huit cent cinquante-sept livres un sol un denier, dépense cinquante-six mille huit cent douze livres quinze sols. 1738-1741.  
1 chemise
- 14 /220 Vingt-neuvième compte du même, rendu pour l'année 1739, le 3 décembre 1742 : recette trente-trois mille huit cent quarante-huit livres cinq sols onze deniers, dépense trente et un mille six cent soixante-treize livres quinze sols six deniers. 1739-1742.  
1 chemise
- 14 /221 Trentième compte du même, rendu pour l'année 1740, le 26 novembre 1743 : recette quarante-deux mille cent onze livres un sol cinq deniers, dépense trente-six mille six cent cinquante-neuf livres trois sols quatre deniers. 1740-1743.  
1 chemise
- 14 /222 Trente et unième compte du même, rendu pour l'année 1741, le 11 janvier 1745 : recette quarante-quatre mille huit cent dix-neuf livres seize sols onze deniers, dépense quarante-six mille trois cent cinquante-neuf livres quinze sols six deniers. 1741-1745.  
1 chemise
- 14 /223 Trente-deuxième compte du même, rendu pour l'année 1742, le 22 novembre 1745 : recette trente-cinq mille quatre cent cinquante-quatre livres treize sols cinq deniers, dépense cinquante mille sept cent cinquante-quatre livres dix sols sept deniers. 1742-1745.  
1 chemise

- 
- 14 /224 Trente-troisième compte du même, rendu pour l'année 1743, le 12 décembre 1746 : recette trente-quatre mille cinq cent quatre-vingt-seize livres neuf sols cinq deniers, dépense trente-six mille quatre cent onze livres quatre sols. 1743-1746.  
1 chemise
- 14 /225 Trente-quatrième compte du même, rendu pour l'année 1744, le 27 novembre 1747 : recette trente et un mille quatre cent quatre-vingt-cinq livres seize sols neuf deniers, dépense cinquante et un mille huit cent soixante-dix-neuf livres six sols onze deniers. 1744-1747.  
1 chemise
- 14 /226 Trente-cinquième compte du même, rendu pour l'année 1745, le 3 décembre 1748 : recette trente-huit mille cinquante-neuf livres douze sols un denier, dépense trente-quatre mille huit cent cinquante-cinq livres. 1745- 1748.  
1 chemise
- 14 /227 Trente-sixième compte du même, rendu pour l'année 1746, le 27 janvier 1750 : recette trente-neuf mille huit cent cinquante-cinq livres trois sols cinq deniers, dépense cinquante-deux mille trente-cinq livres douze sols un denier ; boni du compte précédent trente mille deux cent soixante-cinq livres neuf sols six deniers, et excédant des recettes dix-huit mille quatre-vingt-cinq livres dix deniers, 1746-1750.  
1 chemise
- 14 /228 Trente-septième compte du même, rendu pour l'année 1747 : le 25 janvier 1701 : recette quarante-deux mille cinq cent quatre-vingt-cinq livres dix-huit sols sept deniers, dépense trente-sept mille quatre cent trente-sept livres quatorze sols. 1747-1701.  
1 chemise
- 14 /229 Trente-huitième compte du même, rendu pour l'année 1748, le 15 juin 1751 : recette quarante-trois mille neuf cent trente-quatre livres douze sols six deniers, dépense trente-quatre mille cent vingt et une livres seize sols. 1748-1751.  
1 chemise
- 14 /230 Trente-neuvième compte du même, rendu pour l'année 1749, le 24 octobre 1752 : recette soixante-cinq mille soixante-dix-neuf livres, dépense soixante-dix-huit mille trente-huit livres un sol onze deniers. 1749-1752.  
1 chemise
- 14 /231 Quarantième compte du même, rendu pour l'année 1750, le 26 mars 1754 : recette trente-huit mille trois cent quarante-trois livres

---

sept sols un denier, dépense cinquante mille cent neuf livres un sol dix deniers; boni du compte précédent vingt mille quatre-vingt-sept livres, et excédant définitif des recettes huit mille trois cent vingt et une livres cinq sols trois deniers. 1750-1754.

1 chemise

**14 /232** Quarante et unième compte du même, rendu pour l'année 1751, le 21 octobre 1754 : recette trente-huit mille vingt-sept livres dix-neuf sols six deniers, dépense trente-sept mille trois cent neuf livres douze sols six deniers. 1751-1754.

1 chemise

**14 /233** Quarante-deuxième compte du même, rendu pour l'année 1752, le 20 octobre 1755 : recette trente-neuf mille deux cent quarante-huit livres quatre sols cinq deniers, dépense quarante et un mille neuf cent soixante- deux livres douze sols huit deniers. 1752-1755.

1 chemise

**14 /234** Quarante-troisième compte du même, rendu pour l'année 1753, le 25 octobre 1756 : recette trente-cinq mille six cent soixante-huit livres deux sols cinq deniers, dépense quarante et un mille neuf cent et une livres onze deniers. 1753-1756.

1 chemise

**14 /235** Quarante-quatrième compte du même, rendu pour l'année 1754, le 18 octobre 1757 : recette trente-sept mille neuf cent quatre-vingt-seize livres douze sols cinq deniers, dépense quarante-trois mille cent cinquante- quatre livres trois sols dix deniers. 1754-1757.

1 chemise

**14 /236** Quarante-cinquième compte du même, rendu pour l'année 1755, le 23 octobre 1758 : recette quarante et un mille cent soixante et une livres quatre sols trois deniers, dépense trente-neuf mille quatre cent dix-sept livres un sol deux deniers. 1755-1758.

1 chemise

**14 /237** Quarante-sixième compte du même, rendu pour l'année 1756, le 6 novembre 1759 : recette trente-sept mille trois cent vingt-cinq livres seize sols trois deniers, dépense quarante mille sept cent quarante-huit livres quatre sols neuf deniers. 1756-1759.

1 chemise

**14 /238** Quarante-septième compte du même, rendu pour l'année 1757, le 11 novembre 1760 : recette trente-huit mille cent quatre-vingt-douze livres trois sols huit deniers, dépense trente-sept mille cent dix-huit livres onze sols quatre deniers. 1757-1760.

1 chemise



- 
- 14 /239 Quarante-huitième compte du même, rendu pour l'année 1758, le 9 novembre 1761 : recette trente-huit mille huit livres onze sols deux deniers, dépense trente-neuf mille sept cent quatre-vingt-trois livres treize sols un denier. 1758-1761.  
1 chemise
- 14 /240 Quarante-neuvième compte du même, rendu pour l'année 1759, le 8 novembre 1762 : recette trente-six mille huit cent quatre-vingt-seize livres dix sols six deniers, dépense trente-huit mille cent cinquante-neuf livres quinze sols deux deniers. 1759-1762.  
1 chemise
- 14 /241 Cinquantième compte du même, rendu pour l'année 1760, le 7 novembre 1763 : recette trente-sept mille trois cent soixante-douze livres huit sols sept deniers, dépense trente-huit mille sept cent quatre-vingt-treize livres dix-neuf sols six deniers. 1760-1763.  
1 chemise
- 14 /242 Cinquante et unième compte du même, rendu pour l'année 1761, le 22 octobre 1764 : recette trente-sept mille deux cent trente-trois livres dix sols un denier, dépense trente-sept mille huit cent quarante-deux livres treize sols neuf deniers. 1761-1764.  
1 chemise
- 14 /243 Cinquante-deuxième et dernier compte du même, rendu pour l'année 1762, le 27 octobre 1765 : recette trente-sept mille trois cent seize livres un sol onze deniers, dépense trente-sept mille trois cent dix livres seize sols. 1762-1765.  
1 chemise
- 14 /244 Premier compte de la dame Marie-Ànne-Thérèse Polart, veuve de Jean-François Franquet, adjointe de son fils Ferdinand, rendu pour l'année 1763, le 29 octobre 1766 : recette trente-sept mille six cent soixante-dix-huit livres treize sols sept deniers, dépense trente-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept livres quatorze sols cinq deniers. 1763-1766.  
1 chemise
- 14 /245 Deuxième compte des mêmes, rendu pour l'année 1764, le 19 octobre 1767 : recette trente-huit mille huit cent trente-neuf livres cinq sols, dépense trente-huit mille sept cent quarante livres douze sols trois deniers. 1764-1767.  
1 chemise
- 14 /246 Troisième compte des mêmes, rendu pour l'année 1765, le 24 octobre 1768 : recette trente-neuf mille sept cent soixante-dix-huit livres deux sols cinq deniers, dépense trente-six mille cinq cent soixante-quatre livres dix-sept sols huit deniers. 1765-1768.

1 chemise

14 /247 Quatrième compte des mêmes, rendu pour l'année 1766, le 24 octobre 1769 : recette trente-sept mille cent vingt-huit livres quinze sols neuf deniers, dépense trente-six mille cent quatre-vingt-deux livres dix-sept sols. 1766-1769.

1 chemise

14 /248 Premier compte de François-Joseph-Ferdinand baron de Francque, seigneur de Rombize, de la recette ordinaire de 1767, rendu le 15 octobre 1770 : recette trente-neuf mille huit cent cinquante-deux livres quatre sols onze deniers, dépense trente-sept mille quatre cent quatre-vingt-quinze livres deux sols un denier. 1767-1770.

1 chemise

14 /249 Deuxième compte du même et de semblable recette, rendu pour l'année 1768, le 21 octobre 1771 : recette trente-sept mille cent quatre-vingt-quinze livres six sols six deniers, dépense trente-six mille neuf cent quatre-vingt-onze livres dix-neuf sols onze deniers. 1768-1771.

1 chemise

14 /250 Troisième compte du même, de semblable recette, rendu pour l'année 1769, le 26 octobre 1772 : recette trente-six mille cinq cent quarante-neuf livres deux sols six deniers, dépense trente-sept mille six cent trente-sept livres cinq sols onze deniers. 1769-1772.

1 chemise

14 /251 Quatrième compte du même, pour l'année 1770, rendu le 25 octobre 1773 : recette quarante mille cinq cent trente-sept livres huit sols cinq deniers, dépense, en paiement de rentes constituées par le clergé et d'autres charges ordinaires, trente-sept mille neuf cent soixante-douze livres cinq sols deux deniers. 1770-1773.

1 chemise

14 /252 Cinquième compte du même, rendu pour l'année 1771, le 24 octobre 1774 : recette trente-sept mille cinq cent soixante-dix-sept livres un sol un denier, dépense trente-six mille cent quatre-vingt-seize livres quinze sols six deniers. 1771-1774.

1 chemise

14 /253 Sixième compte du même, rendu pour l'année 1772, le 23 octobre 1775 : recette trente-sept mille deux cent vingt et une livres onze sols deux deniers, dépense trente-cinq mille dix-huit livres treize sols onze deniers. 1772-1775.

1 chemise

14 /254 Septième compte du même, rendu pour l'année 1773, le 21

- 
- octobre 1776 : recette trente-sept mille deux cent quatre-vingt-douze livres huit sols, dépense trente-trois mille six cent quatre-vingt-cinq livres neuf sols cinq deniers. 1773-1776.  
1 chemise
- 14 /255 Huitième compte du même, rendu pour l'année 1774, le 20 octobre 1777 : recette trente-sept mille six cent soixante-dix-sept livres dix-huit sols six deniers, dépense trente-quatre mille six cent vingt-trois livres quatre sols quatre deniers. 1774-1777.  
1 chemise
- 14 /256 Neuvième compte du même, rendu pour l'année 1775, le 19 octobre 1778 : recette trente-sept mille cinq cent quarante-huit livres neuf sols huit deniers, dépense trente-trois mille cinq cent vingt et une livres. 1775-1778.  
1 chemise
- 14 /257 Dixième compte du même, rendu pour l'année 1776, le 18 octobre 1779 : recette trente-sept mille trois cent soixante-cinq livres treize sols cinq deniers, dépense trente-trois mille neuf cent cinquante et une livres neuf sols. 1776-1779.  
1 chemise
- 14 /258 Onzième compte du même, pour l'année 1777, rendu le 23 octobre 1780 : recette trente-huit mille deux cent quatre-vingt-deux livres un sol un denier, dépense trente-cinq mille cinq cent soixante-deux livres sept sols neuf deniers. 1777-1780.  
1 chemise
- 14 /259 Douzième compte du même, rendu pour l'année 1778, le 22 octobre 1781 : recette trente-huit mille deux cent six livres dix-sept sols un denier, dépense trente et un mille neuf cent cinquante-neuf livres quatorze sols. 1778-1781.  
1 chemise
- 14 /260 Treizième compte du même, rendu pour l'année 1779, le 16 octobre 1782 : recette quarante-deux mille six cent quatre-vingt-quatre livres six sols, dépense trente-sept mille six cent cinquante-trois livres trois sols dix deniers. 1779-1782.  
1 chemise
- 14 /261 Quatorzième compte du même, rendu pour l'année 1780, le 24 octobre 1784 : recette quarante-deux mille huit cent quarante-neuf livres cinq sols, dépense quarante mille six cent quatre-vingt-deux livres treize sols onze deniers. 1780-1784.  
1 chemise
- 14 /262 Quinzième compte du même, rendu pour l'année 1781, le 25

---

octobre 1784 : recette quarante-trois mille neuf cent soixante-cinq livres onze sols huit deniers, dépense quarante-huit mille six cent trente-neuf livres cinq sols neuf deniers un tiers. 1781-1784.

1 chemise

14 /263 Seizième compte du même, rendu pour l'année 1782, le 24 octobre 1785 : recette quarante-deux mille sept cent soixante-quatorze livres deux sols six deniers, dépense quarante-neuf mille deux cent soixante-cinq livres quatre sols un denier. 1782-1785.

1 chemise

14 /264 Dix-septième compte du même, rendu pour l'année 1783, le 17 octobre 1786 : recette quarante-deux mille soixante-trois livres dix-neuf sols six deniers, dépense quarante-quatre mille huit cent soixante-six livres un sol un denier. 1783-1786.

1 chemise

14 /265 Dix-huitième compte du même, rendu pour l'année 1784, le 16 octobre 1787 : recette quarante-deux mille sept cent et une livres seize sols six deniers, dépense cinquante-huit mille cinq cent quatre-vingt-seize livres six sols un denier. 1784-1787.

1 chemise

14 /266 Dix-neuvième compte du même, rendu pour l'année 1785, le 14 octobre 1788 : recette quarante et un mille deux cent quatre-vingts livres six sols six deniers, dépense trente-deux mille sept cent soixante-six livres douze sols huit deniers. 1785-1788.

1 chemise

14 /267 Premier compte de l'avocat Ghislain, conseiller-pensionnaire et receveur du clergé, rendu pour l'année 1787, le 15 février 1790 : recette vingt-cinq mille cent quatre-vingt-huit livres deux deniers, dépense vingt-huit mille neuf cent soixante et une livres cinq sols. 1787-1790.

1 chemise

14 /268 Deuxième compte du même, pour 1788, rendu le 24 octobre 1791 : recette vingt-deux mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf livres douze sols dix deniers, dépense seize mille sept cent quatre-vingt-quinze livres dix-huit sols. 1788-1791.

1 chemise

14 /269 Troisième compte du même, pour 1789, rendu le 26 octobre 1792 : recette trente-deux mille trente-sept livres six sols dix deniers, dépense trente-six mille cent six livres six sols huit deniers. 1789-1792.

1 chemise

- 14 /270 Quatrième compte du même, pour 1790, rendu le 5 octobre 1793 : recette quarante-quatre mille deux cent douze livres quatorze sols huit deniers deux tiers. Les dépenses de ce compte ne peuvent être déterminées à cause des détériorations qui existent à la fin du document; mais on y lit encore que le boni est de quatorze mille neuf cent quatre-vingt-huit livres onze deniers deux tiers. 1790-1793.
- 1 chemise

## O. LAYETTE XV. COMPTES D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE

### 1. DONNÉS GRATUITS ACCORDÉS AUX PRINCES

- 15 /1 Premier compte d'Adrien de Lacroix, receveur du clergé du Hainaut, d'une levée de dix-huit mille livres tournois, faite en 1522, en constitution de rentes et pensions, de personnes ecclésiastiques de la province et d'autres y ayant des biens, dont seize mille livres à employer par forme de don gratuit accordé à l'empereur, pour servir à solder cinq cents hommes de guerre à cheval et six cents à pied, destinés à la garde des frontières du pays, et deux mille livres pour dépense de vacations et besoins divers du clergé. 1522.
- 1 chemise
- 15 /2 Deuxième compte du même, d'un don gratuit de seize mille livres offert à l'empereur en 1523, payable en deux termes, pour être employé au paiement des gens de guerre en garnison sur les frontières, avec le compte de la levée de semblable somme, faite en rentes viagères. 1523.
- 1 chemise
- 15 /3 Troisième compte du même, rendu pour l'année 1524, d'une levée de dix-huit mille livres, faite comme il est dit au numéro précédent, et avec la même affectation, auquel compte est aussi joint celui de l'assiette de cette somme. 1524.
- 1 chemise
- 15 /4 Quatrième compte du même, rendu pour l'année 1525, d'une assiette de vingt mille deux cent soixante-quinze livres dix sols, destinée à payer le don gratuit de vingt mille livres accordé à l'empereur et pour le même motif qu'aux numéros précédents ; et le surplus, pour satisfaire aux besoins particuliers du clergé. 1525.
- 1 chemise
- 15 /5 Cinquième compte du même, de semblable assiette, ayant la même destination, rendu pour l'année 1526, et autre compte joint, d'une assiette de trois mille deux cent quarante livres trois sols, faite particulièrement pour les besoins du clergé, pendant la même année. 1526.

---

1 chemise

**15 /6** Sixième compte du même, rendu pour l'année 1527, d'une assiette de treize mille trente-six livres douze sols dix deniers, tant pour satisfaire au don gratuit de huit mille livres accordé à la régente et gouvernante du pays, que pour les affaires particulières du clergé, et cahier de répartition de cette somme. 1527.

1 chemise

**15 /7** Septième compte du même, d'une assiette établie en 1528, au montant de seize mille six cent quarante-trois livres quatre sols, pour don gratuit de la somme de quinze mille livres accordée à l'empereur au mois de février de cette année, et le surplus, pour servir aux besoins particuliers du clergé. 1528.

1 chemise

**15 /8** Huitième compte et cahier de répartition, rendu par le même pour les années 1528 et 1529, d'une assiette de quatorze mille trois cent trente-sept livres trois sols, somme destinée au paiement de celle de treize mille livres accordée en don gratuit à l'empereur, et le surplus, à servir aux besoins du clergé, entre autres à l'indemnité de quatre cents livres tournois, offerte à de Trazegnies, pour les bons services rendus à cet ordre, en sa qualité de capitaine général du Hainaut. 1528-1529.

1 chemise

**15 /9** Douzième compte et cahier, d'une assiette de quatorze mille deux cent douze livres dix-sept sols, rendu par le même pour l'année 1533, troisième terme du don gratuit de dix mille livres accordé à l'empereur, et le surplus, pour servir aux besoins du clergé. 1533.

1 chemise

**15 /10** Treizième compte, avec cahier, du même, de l'assiette de quatorze mille trois cent quatre-vingt-cinq livres, rendu pour l'année 1534, quatrième terme du même don gratuit, et l'excédant, pour servir à payer des dépenses du clergé. 1534.

1 chemise

**15 /11** Premier compte de Lancelot de Le Pasture, rendu pour l'année 1535, d'une assiette de quatorze mille trois cent vingt-sept livres trois sols, établie pour payer la cinquième année du même don gratuit et les dépenses mentionnées aux numéros précédents. 1535.

1 chemise

**15 /12** Deuxième compte du même, rendu pour l'année 1536, d'une assiette de onze mille trois cent quatre-vingt-cinq livres onze sols un denier, établie pour acquitter la sixième et dernière année du

---

même don gratuit et les autres dépenses du clergé. 1536.

1 chemise

**15 /13** Troisième compte du même, rendu pour l'année 1537, d'une assiette de dix mille cent vingt-trois livres dix sols, pour paiement du premier tiers du don gratuit de dix mille livres accordé à l'empereur, et le surplus, restant au profit du clergé. 1537.

1 chemise

**15 /14** Quatrième compte du même, rendu pour la même année, d'une seconde assiette s'élevant à quatorze mille neuf cent cinquante-huit livres trois sols six deniers, somme destinée à acquitter quatorze mille livres, montant de la moitié d'un don gratuit accordé à l'empereur dans l'assemblée des états tenus à Mons, le 14 mai de la même année, et le surplus, à servir aux besoins du clergé. 1537.

1 chemise

**15 /15** Cinquième compte du même, rendu pour l'année 1538, d'une assiette de dix-huit mille neuf cent trente-trois livres seize sols, pour payer le don gratuit de quatorze mille livres accordé à sa majesté par le clergé, dans l'assemblée des trois états tenue à Mons le 28 mai de la même année, et un autre don de quatre mille livres alloué au duc d'Arschot, grand bailli du Hainaut, en considération de sa bienvenue aux états de la province. Quatre comptes et deux cahiers d'assiettes de différentes levées en rentes viagères, pour fournir aux dons gratuits des années 1536 à 1538, sont joints à ce numéro. 1538.

1 chemise

**15 /16** Sixième compte du même, rendu pour la même année 1538, d'une assiette de dix mille cent vingt-trois livres dix sols, destinée à acquitter le deuxième tiers du don gratuit mentionné au n°15/13. 1538.

1 chemise

**15 /17** Septième compte du même, d'une semblable assiette, établie en 1539, pour payer le troisième et dernier tiers du même don gratuit. 1539.

1 chemise

**15 /18** Huitième compte du même, rendu pour l'année 1540, d'une assiette de douze mille trois cent soixante livres dix-neuf sols, destinée à payer le premier sixième d'un don gratuit de dix mille livres accordé annuellement à l'empereur, et le surplus, pour satisfaire aux besoins du clergé. 1540.

1 chemise

- 
- 15 /19 Neuvième compte du même, sans cahier de répartition, rendu pour l'année 1541, d'une assiette de onze mille cent douze livres trois sols, pour acquitter le deuxième sixième du même don gratuit. 1541.  
1 chemise
- 15 /20 Premier compte, avec cahier de répartition, rendu par Julien Ghodin, pour l'année 1542, d'une semblable assiette destinée à payer le troisième sixième du même don, 1542.  
1 chemise
- 15 /21 Deuxième compte du même, rendu pour l'année 1543, d'autre assiette pour le paiement du quatrième sixième de ce don. 1543.  
1 chemise
- 15 /22 Troisième compte du même, rendu pour l'année 1544 : du cinquième sixième du même don. 1544.  
1 chemise
- 15 /23 Quatrième compte du même, rendu pour l'année 1545, du dernier sixième du même don. 1545.  
1 chemise
- 15 /24 Cinquième compte du même, d'une assiette de dix mille cinq cent quatre-vingt-quatorze livres dix-sept sols, établi en 1545 pour payer un autre don gratuit de dix mille livres, fait à l'empereur le 15 décembre 1544. 1545.  
1 chemise
- 15 /25 Sixième compte du même, rendu pour 1546, d'une assiette de treize mille quatre cent soixante et une livres un sol, destinée au paiement de la première année d'un don gratuit de douze mille livres accordé à l'empereur dans une assemblée tenue à Bruxelles le 14 octobre 1545, et le surplus, pour la quotité des chanoinesses et des chapelains de Sainte-Waudru, des chanoines de Saint-Germain et des suppôts de ces deux églises, non contribuables aux aides. 1546.  
1 chemise
- 15 /26 Septième compte du même, rendu pour 1547, d'une assiette au même montant, pour paiement de la deuxième année du don gratuit mentionné au numéro précédent. 1547.  
1 chemise
- 15 /27 Huitième compte du même, et d'une même assiette, rendu pour l'année 1548, troisième et dernière quotité du même don. 1548.  
1 chemise



- 
- 15 /28 Neuvième compte du même, rendu pour l'année 1549, d'une assiette de treize mille quatre cent soixante et une livres un sol, pour payer la première année d'un don gratuit de douze mille livres fait à l'empereur par le clergé du Hainaut, dans l'assemblée tenue à Bruxelles le 11 décembre 1548, et le surplus, pour acquitter des dépenses de l'ordre. 1549.  
1 chemise
- 15 /29 Dixième compte du même, rendu pour l'année 1549, d'une assiette de trois mille six cent dix-neuf livres six sols, montant du don gratuit fait par le clergé à Philippe, prince d'Espagne, à sa bienvenue aux Pays-Bas. 1549.  
1 chemise
- 15 /30 Onzième compte du même et d'une semblable assiette qu'au n°15/28, pour paiement du deuxième cinquième échu en 1550, du don gratuit de douze mille livres y mentionné, et le surplus, pour les dépenses du clergé. 1550.  
1 chemise
- 15 /31 Douzième compte du même et d'une même assiette, pour le troisième cinquième échu en 1551, du don gratuit mentionné au numéro précédent. 1551.  
1 chemise
- 15 /32 Treizième compte du même et d'une même assiette, pour le quatrième cinquième échu en 1552, du même don gratuit. 1552.  
1 chemise
- 15 /33 Quatorzième compte du même et d'une même assiette, pour le dernier cinquième du même don, échu en 1553. 1553.  
1 chemise
- 15 /34 Quinzième compte du même et d'une autre assiette, établie en 1552, au montant de trente-cinq mille cinq cent trente-huit livres deux sols, pour payer la somme de trente-trois mille trois cent trente-trois livres six sols six deniers, accordée à sa majesté, par forme de don gratuit, le 12 février 1551, et le surplus, pour rembourser les frais des voyages des députés du clergé envoyés vers l'empereur à Bruges et à Bruxelles. 1552.  
1 chemise
- 15 /35 Seizième compte du même et d'une assiette de cinquante-huit mille huit cent soixante-six livres, établie en 1553, pour paiement d'un don gratuit de cinquante mille livres tournois, fait à l'empereur par le clergé, à Bruxelles, le 21 avril de cette année, et le surplus, pour voyages et vacations des députés de la chambre. 1553.  
1 chemise

- 
- 15 /36** Dix-septième compte du même, rendu pour l'année 1553, d'une autre assiette de dix-sept mille sept cent soixante-huit livres quatre sols, pour payer la somme de seize mille six cent soixante-six livres treize sols quatre deniers, montant de la moitié d'un don gratuit fait à l'empereur le 31 août de la même année, et le surplus, pour acquitter des dépenses du clergé. 1553.  
1 chemise
- 15 /37** Dix-huitième compte du même, rendu pour 1554, d'une assiette de dix-neuf mille deux cent dix-huit livres quinze sols, montant d'un don gratuit fait à l'empereur le 5 avril de la même année. 1554.  
1 chemise
- 15 /38** Dix-neuvième compte du même, rendu pour la même année, d'une seconde assiette de seize-mille sept cent trente livres dix sols six deniers, pour payer à l'empereur la somme de six mille livres, montant du onzième et dernier terme du don à lui fait le 11 décembre 1548, de douze mille livres pendant cinq ans et demi. 1554.  
1 chemise
- 15 /39** Vingtième compte du même, rendu pour l'année 1556, d'une assiette de seize mille neuf cent trente-trois livres neuf sols, pour payer quinze mille livres, montant de la moitié du don fait à l'empereur au mois de mai 1555. 1556.  
1 chemise
- 15 /40** Vingt et unième compte du même, rendu pour l'année 1556, d'une autre assiette de vingt-six mille quatre cent seize livres seize sols six deniers, établie pour fournir le don gratuit de vingt mille livres fait à sa majesté le 18 décembre 1555, et le surplus, pour les affaires particulières du clergé. 1556.  
1 chemise
- 15 /41** Vingt-deuxième compte du même, rendu pour l'année 1557, d'une assiette de seize mille neuf cent trente-trois livres neuf sols, destinée au paiement de la seconde quotité du don gratuit mentionné au n°15/39. 1557.  
1 chemise
- 15 /42** Vingt-troisième compte du même, rendu pour la même année, d'une deuxième assiette au montant de quatorze mille huit cent neuf livres six sols, et destinée au paiement de la somme de treize mille trois cent trente-trois livres six sols huit deniers, aussi pour deuxième paiement d'un tiers de quarante mille livres accordées au roi le 10 août 1556, et le surplus, pour voyages et vacations de membres du clergé. 1557.

1 chemise

**15 /43** Vingt-quatrième compte du même, rendu pour la même année, d'une assiette de six mille huit cent trente-deux livres deux sols un denier, pour acquitter les deux premiers termes du don gratuit fait à l'empereur en mai 1555, au montant de douze mille livres. 1557.  
1 chemise

**15 /44** Vingt-cinquième compte du même, rendu pour l'année 1558, du troisième paiement du don gratuit mentionné au n°15/42. 1558.  
1 chemise

**15 /45** Vingt-sixième compte du même, rendu pour l'année 1559, d'une assiette de quatorze mille trois cent dix livres huit sols six deniers, destinée au paiement de treize mille trois cent trente-trois livres six sols huit deniers, montant du deuxième et dernier terme du don gratuit fait au roi le 29 avril de la même année, au montant de vingt-six mille six cent soixante-six livres treize sols quatre deniers. 1559.  
1 chemise

**15 /46** Vingt-septième compte du même, rendu pour la même année, d'une assiette de quinze mille treize livres un sol six deniers, montant du second et dernier paiement du don gratuit de vingt-quatre mille livres accordé au roi pour le licenciement des gens de guerre, pour pourvoir aux munitions des garnisons des places frontières et à la réparation des fortifications. 1559.  
1 chemise

**15 /47** Vingt-huitième compte du même, rendu pour l'année 1560, d'une assiette de treize mille trois cent cinquante-neuf livres treize sols six deniers, pour fournir au premier paiement de deux dons gratuits faits au roi, le premier, le 29 janvier 1559, portant seize mille livres, et le second, le 18 mai 1560, au montant de dix-huit mille livres. 1560.  
1 chemise

**15 /48** Vingt-neuvième compte du même, rendu pour l'année 1561, d'une semblable assiette, destinée au paiement du second terme des dons gratuits indiqués au numéro précédent. 1561.  
1 chemise

**15 /49** Trentième compte du même, rendu pour la même année, d'une assiette de seize mille cent douze livres quinze sols, pour payer le quatrième neuvième du don gratuit de quinze mille livres accordé au roi le 18 mai 1558. 1561.  
1 chemise

- 
- 15 /50 Trente et unième compte du même, rendu pour l'année 1562, de l'assiette de treize mille trois cent cinquante-neuf livres treize sols six deniers, pour le troisième paiement des dons gratuits mentionnés au n°15/47. 1562.  
1 chemise
- 15 /51 Trente-deuxième compte du même, rendu pour la même année, d'une assiette semblable à celle indiquée au n°15/49 et destinée à payer le cinquième neuvième du don gratuit y indiqué. 1562.  
1 chemise
- 15 /52 Trente-troisième compte du même, rendu pour l'année 1563, d'une semblable assiette pour payer le sixième neuvième du même don. 1563.  
1 chemise
- 15 /53 Trente-quatrième compte du même, rendu pour la même année, d'une assiette de neuf mille deux cent six livres douze sols, établie pour paiement du premier tiers de la somme de vingt-quatre mille livres accordée au roi le 17 février de cette année, pour l'entretien des garnisons des villes frontières. 1564.  
1 chemise
- 15 /54 Trente-cinquième compte du même, rendu pour le septième neuvième du don de quinze mille livres mentionné au n°15/49. 1564.  
1 chemise
- 15 /55 Trente-sixième compte du même et de la même année, pour le deuxième tiers des vingt-quatre mille livres mentionnées au n°15/53. 1564.  
1 chemise
- 15 /56 Trente-septième compte du même, rendu pour l'année 1565 et pour le paiement du dernier tiers de la somme mentionnée au numéro précédent. 1565.  
1 chemise
- 15 /57 Trente-huitième compte du même et de la même année, de la somme de quinze mille livres, montant du huitième neuvième du don mentionné au n°15/49. 1565.  
1 chemise
- 15 /58 Trente-neuvième compte du même, rendu pour l'année 1566, neuvième et dernier terme du même don. 1566.  
1 chemise
- 15 /59 Quarantième compte du même, rendu en la même année, d'une

assiette de vingt-neuf mille quatre cent soixante-douze livres huit sols six deniers, destinée au paiement du dernier tiers de l'accord fait au roi le 31 juillet 1566, au montant de quatre-vingts mille livres, somme destinée à la solde des gens de guerre, et les deux autres tiers à fournir au moyen de levées en rentes viagères, ou autrement. 1566.

1 chemise

15 /60 Quarante et unième compte du même, rendu pour l'année 1571, d'une assiette de vingt-neuf mille huit cent soixante-trois livres, montant du contingent du clergé dans l'aide de deux cent seize mille six cent soixante-six livres treize sols quatre deniers, accordée au roi pour six ans par les trois états du pays. 1571.

1 chemise

## 2. LEVÉES EN RENTES VIAGÈRES, POUR SATISFAIRE AUX DONNS GRATUITS

15 /61 Premier compte rendu par Julien Ghodin, d'une levée de trois mille six cent quarante livres, faite en l'année 1543, en constitution de pensions à deux vies, pour le paiement de la solde des gens de guerre mis sur pied à l'effet de résister aux entreprises des ennemis et d'assurer la conservation des frontières du pays. 1543.

1 chemise

15 /62 Deuxième compte du même, d'une autre levée de douze mille livres, faite en la même année, en rentes viagères, aussi à deux vies, pour fournir aux urgentes nécessités de la guerre. 1543.

1 chemise

15 /63 Troisième compte du même, d'autre levée de semblable somme, faite en la même année, pour être employée comme la précédente. 1543.

1 chemise

15 /64 Quatrième compte du même, d'autre levée de seize mille six cents livres, faite en la même année, en constitution de rentes viagères à deux vies, pour satisfaire aux nécessités de la guerre. 1543.

1 chemise

15 /65 Cinquième compte du même, d'autre levée de vingt mille livres, faite en la même année et en semblables rentes, pour être employée à la garde du pays. 1543.

1 chemise

15 /66 Sixième compte du même et d'une semblable levée, faite en la même année, aussi en rentes viagères et pour le même motif qu'au compte précédent. 1543.

---

1 chemise

**15 /67** Septième compte du même, d'une levée de dix-huit mille livres en semblables rentes, somme accordée à l'empereur en l'année 1554, pour être employée aux frais de la guerre. 1554.

1 chemise

**15 /68** Huitième compte du même, de la levée faite en 1559, d'une somme de treize mille trois cent quarante livres, aussi en rentes viagères à deux vies, pour payer les gens de guerre allemands et espagnols restés au pays. 1559.

1 chemise

**15 /69** Neuvième compte du même, d'autre levée de douze mille livres, faite en la même année et en semblables rentes, pour achat de provisions et munitions nécessaires aux villes frontières. 1559.

1 chemise

**15 /70** Dixième compte du même, de la levée de dix-huit mille livres, faite en l'année 1560, en semblables rentes, pour satisfaire aux dons gratuits courants. 1560.

1 chemise

**15 /71** Onzième compte du même, d'une levée de trente-trois mille sept cents livres en semblables rentes, faite en l'année 1566, pour être employée à la solde des gens de guerre, mis sur pied pour faire cesser les troubles et dommages causés par les ennemis de la foi catholique aux églises et aux biens ecclésiastiques du Hainaut. 1566.

1 chemise

**15 /72** Douzième compte du même, d'une autre levée de vingt-deux mille six cent quatre-vingt-une livres, en semblables rentes, faite en la même année et pour la même cause. 1566.

1 chemise

**15 /73** Treizième compte du même, d'une levée de quarante-cinq mille livres en semblables rentes, faite en l'année 1567, pour être employée à l'amortissement de trois mille six cent quatre-vingt-dix livres de rente, constituée au denier douze à charge du clergé. 1567.

1 chemise

**15 /74** Quatorzième compte du même, d'une levée de cinquante mille livres en semblables rentes, faite en l'année 1568 au denier dix, pour être employée au remboursement de même somme levée à Anvers par le duc d'Albe, sous la garantie du clergé. 1568.

1 chemise

- 
- 15 /75      Quinzième et dernier compte du même, d'une levée de vingt mille livres en semblables rentes, faite en l'année 1570 et au même denier, pour servir au rachat des dons gratuits et aux besoins urgents du clergé. 1570.  
1 chemise
- 3. DÉPENSES POUR SUBSIDES EXTRAORDINAIRES À CAUSE DE LA GUERRE CONTRE LA FRANCE ET À L'OCCASION DU CONCILE DE TRENTE*
- 15 /76      Compte spécial, et double, rendu par Nicolas de Buzegnies et Julien Ghodin pour l'année 1547, de la levée du dixième denier sur les bénéfices et sur les biens du clergé, montant de la quote-part de cet ordre dans la somme de cent vingt mille florins accordée pour subside extraordinaire à l'empereur par résolution prise dans l'assemblée des trois états, le 6 février 1543. 1543.  
1 chemise
- 15 /77      Compte spécial, rendu en la même année 1547 par Damien Boulart et Pierre de Baix, prêtres, d'un subside de sept mille cinq cent quarante-quatre livres neuf sols accordé en 1545 à l'évêque et duc de Cambrai, pour assister au concile de Trente par mandement du Saint Père et de l'empereur. 1547.  
1 chemise
- 15 /78      Compte, avec cahier de répartition, rendu par Julien Ghodin, d'une assiette de neuf mille sept cent quatre-vingt-huit livres établie en 1551, pour payer la somme de huit mille livres accordée à l'empereur le 18 juin de la même année, et destinée à l'entretien des personnes qui, au nom du clergé des Pays-Bas, seraient envoyées au concile de Trente, dans lequel devaient s'agiter des points relatifs à l'extirpation des hérésies, et le surplus de cette somme, au paiement des dépenses personnelles au clergé du Hainaut. 1551.  
1 chemise
- 15 /79      Compte du même, avec cahier de répartition, d'une assiette de six mille sept cent cinquante-trois livres dix-sept sols établie en l'année 1563, par suite de l'acte d'accord fait au roi à la demande de la duchesse de Parme, régente, le 11 mai de la même année, pour payer les envoyés du clergé des Pays-Bas au concile général de Trente, où ils étaient restés l'espace de sept mois. 1563.  
1 chemise

*4. DÉPENSES DIVERSES, AYANT PARTICULIÈREMENT RAPPORT AU CONTINGENT DU CLERGÉ DANS LES AIDES ET SUBSIDES ACCORDÉS PAR LES TROIS ORDRES DES ÉTATS*

- 15 /80 Premier compte du receveur François de Le Haize, d'une assiette établie le 26 mai 1573, au montant de vingt-neuf mille huit cent soixante-trois livres, pour le paiement de la troisième année de la quote-part du clergé et suivant son ancienne taxe, dans l'aide de deux cent seize mille six cent soixante-six livres treize sols quatre deniers accordée au roi par les trois états, pour le terme de six ans. 1573.  
1 chemise
- 15 /81 Deuxième compte du même, d'une autre assiette établie en 1574, pour le paiement du quatrième terme de la dite aide. 1574.  
1 chemise
- 15 /82 Troisième compte du même, de l'assiette établie en 1575, pour paiement de la cinquième année de la même aide, ayant été fait remise de la sixième année, à cause des pertes essuyées par le pays. 1575.  
1 chemise
- 15 /83 Quatrième compte du même, d'une assiette de trois mille cinq cent trente-sept livres douze sols six deniers, établie en 1577, pour payer les rentes et pensions constituées du chef de divers prêts faits à sa majesté. 1577.  
1 chemise
- 15 /84 Cinquième compte du même, d'une autre assiette de quatorze mille huit cent deux livres deux sols trois deniers, pour payer le tiers dans la somme de soixante-six mille six cent soixante-six livres treize sols quatre deniers, montant de l'aide triennale de trois cent mille florins, accordée à sa majesté pour le rachat du second centième denier. 1577.  
1 chemise
- 15 /85 Sixième compte du même, d'une assiette de quatre mille cinq cent quarante-huit livres huit sols, établie en 1578, pour payer une année des rentes et pensions courantes. 1578.  
1 chemise
- 15 /86 Septième compte du même, rendu pour l'année 1579, d'une semblable assiette établie pour la même cause. 1579.  
1 chemise
- 15 /87 Huitième compte du même, de semblables assiettes établies en 1579 et en 1580, pour paiement du deuxième et du troisième tiers



- 
- de la même aide. 1579. 1 chemise
- 15 /88** Neuvième compte du même, de semblables assiettes établies en 1579 et en 1580, pour paiement du deuxième et du troisième tiers de la même aide. 1580. 1 chemise
- 15 /89** Dixième compte du même, d'une assiette de onze mille cent dix livres sept sols six deniers, établie en l'année 1580, pour être employée au paiement des rentes et pensions créées de 1576 à 1579 inclusivement. 1580. 1 chemise
- 15 /90** Onzième compte du même, d'une assiette de trente-huit mille quatre cent treize livres dix-sept sols six deniers, établie en 1581, pour payer le tiers d'une année des rentes et pensions courantes à charge des trois membres des états, suivant la répartition faite au mois de juin de cette année. 1581. 1 chemise
- 15 /91** Douzième compte du même, d'une assiette de soixante mille sept cent cinquante-trois livres dix sols, établie en l'année 1584, pour acquitter différentes dettes, ainsi que les arrérages des rentes et pensions, sur le pied de la répartition faite en 1581. 1584. 1 chemise
- 15 /92** Treizième compte du même, rendu pour l'année 1586, de la recette du premier vingtième levé en vertu de résolution du 31 mai de la même année, en remplacement de l'assiette extraordinaire et indépendamment des autres vingtièmes perçus par les trois membres, pour servir aux arrérages des rentes et pensions, ainsi qu'au paiement des autres dettes du clergé. 1586. 1 chemise
- 15 /93** Quatorzième compte du même, d'une semblable levée et pour les mêmes causes, en l'année 1587. 1587. 1 chemise
- 15 /94** Quinzième compte du même, rendu pour la même année, d'une assiette de quarante et un mille quatre cent quarante-six livres huit sols, établie pour payer le douzième " d'avant-part " (de préciput) promis par le clergé dans l'assemblée générale du 14 octobre, au moyen du boni des impôts admis durant la réunion, pour neuf ans, du clergé avec les nobles et les bonnes villes. 1587. 1 chemise
- 15 /95** Seizième compte du même, rendu pour les vingtièmes mentionnés

---

au n°15/92 et pour les années 1588 à 1589. 1588.

1 chemise

**15 /96** Dix-septième compte du même, rendu pour les vingtièmes mentionnés au n°15/92 et pour les années 1588 à 1589. 1589.

1 chemise

**15 /97** Dix-huitième compte du même, rendu pour l'année 1604, d'une assiette de quatorze mille deux cent soixante-huit livres treize sols six deniers, destinée au paiement des arrérages des rentes, et entre autres, de celles dues aux héritiers de Philippe Franeau, ancien receveur des aides, montant à quarante-quatre mille livres environ. 1604.

1 chemise

**15 /98** Deuxième compte du receveur Dominique-François Maldonade, rendu pour l'année 1646, d'une assiette extraordinaire de douze mille quatre livres huit sols sept deniers, établie sur les suppôts du clergé, et d'une autre assiette de huit cent quarante-deux livres sur les maisons pieuses, pour le paiement des rentes et pensions, y compris les frais de régie résultant de la levée de soixante mille florins octroyée le 3 mars 1645, somme accordée à sa majesté le 21 février précédent. 1646.

1 chemise

**15 /99** Troisième compte du même, rendu pour l'année 1647, du paiement des rentes et pensions mentionnées au numéro précédent. 1647.

1 chemise

**15 /100** Quatrième compte du même, rendu pour l'année 1648, des arrérages d'assiettes de 1646 et 1647, au montant de treize mille cinq cent soixante-trois livres huit sols sept deniers, et d'une levée de cinq mille six cent soixante livres au denier seize. 1648.

1 chemise

**15 /101** Cinquième compte du même, rendu pour l'année 1649, des arrérages échus compris 1648, au montant de vingt-neuf mille cent quarante-cinq livres quinze sols huit deniers, et de l'assiette de douze mille huit cent quarante-neuf livres huit sols sept deniers, échue au 1er mai 1649. 1649.

1 chemise

**15 /102** Sixième compte du même, rendu pour l'année 1650, des arrérages échus au 1er mai 1649, montant à trente mille quatre-vingt-dix livres cinq sols, et de l'assiette de 1650, portant douze mille huit cent quarante-neuf livres huit sols sept deniers, ainsi que de la levée de quatre mille six cent soixante-six livres treize sols quatre deniers. 1650.

1 chemise

**15 /103** Premier compte du receveur Nicolas Leduc, rendu pour l'année 1651, des arrérages échus en 1650, au montant de trente-quatre mille trois cent soixante-douze livres trois sols un denier, de l'assiette de douze mille huit cent quarante-neuf livres huit sols sept deniers, établie en 1651, et de la levée de six mille livres à intérêt. 1651.

1 chemise

**15 /104** Deuxième compte du même, rendu pour l'année 1652, des arrérages échus en 1651, s'élevant à quarante-cinq mille quatre cent cinquante-trois livres deux sols un denier, de l'assiette de douze mille neuf cent deux livres huit sols dix deniers, établie en 1602, et d'une levée de douze mille cinquante-huit livres. 1652.

1 chemise

**15 /105** Troisième compte du même, rendu pour l'année 1653, des arrérages échus en 1652, s'élevant à cinquante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-douze livres seize sols quatre deniers, de l'assiette de douze mille huit cent deux livres huit sols dix deniers, et d'une levée de six mille quatre cent quatre-vingt-dix livres. 1653.

1 chemise

**15 /106** Quatrième compte du même, rendu pour l'année 1654, des arrérages de 1653, portant quarante-neuf mille deux cent cinquante-six livres quatorze sols huit deniers, de l'assiette de 1654, s'élevant à onze mille neuf cent quarante-trois livres dix-huit sols, et d'une levée de six mille livres. 1654.

1 chemise

**15 /107** Cinquième compte du même, rendu pour l'année 1655, des arrérages de 1654, montant à trente-neuf mille neuf cent trente et une livres six sols deux deniers, d'une assiette courante de onze mille neuf cent quarante-trois livres dix-huit sols, faisant ensemble cinquante et un mille huit cent soixante-quinze livres quatorze sols deux deniers. 1655.

1 chemise

**15 /108** Premier compte rendu par Anne-Marie Bosquier, veuve de Nicolas Leduc pour l'année 1656, des arrérages de 1655, montant à quarante-huit mille neuf cent soixante-treize livres six sols deux deniers, et d'une assiette courante de onze mille neuf cent quarante-trois livres dix-huit sols, faisant ensemble soixante mille neuf cent dix-sept livres quatre sols deux deniers. 1656.

1 chemise

- 
- 15 /109** Deuxième compte de la même, rendu pour l'année 1657, des arrérages échus en 1656, montant à cinquante-cinq mille huit cent soixante-dix-sept livres quatre deniers, et d'une assiette ordinaire de onze mille neuf cent quarante-trois livres dix-huit sols, faisant ensemble soixante-sept mille huit cent vingt livres dix-huit sols quatre deniers. 1657.  
1 chemise
- 15 /110** Troisième compte de la même, rendu pour l'année 1658, des arrérages échus en 1657, montant à soixante-deux mille neuf cent quatre-vingt-onze livres quatre sols dix deniers, et d'une assiette de onze mille neuf cent quarante-trois livres dix-huit sols, faisant ensemble soixante-quatorze mille neuf cent trente-cinq livres deux sols dix deniers. 1658.  
1 chemise
- 15 /111** Quatrième compte de la même, rendu pour l'année 1659, des arrérages échus en 1658, montant à soixante et onze mille cinq cent vingt-trois livres treize sols trois deniers, et d'une assiette de onze mille huit cent quatre-vingt-treize livres treize sols dix deniers, faisant ensemble quatre-vingt-trois mille quatre cent dix-sept livres sept sols un denier. 1659.  
1 chemise
- 15 /112** Premier compte du receveur Louis-Dominique Leduc, rendu pour l'année 1660, des arrérages échus en 1659, montant à soixante-dix-sept mille huit cent vingt-quatre livres trois sols deux deniers, et d'une assiette ordinaire de onze mille huit cent quatre-vingt-treize livres treize sols dix deniers, faisant ensemble quatre-vingt-neuf mille sept cent dix-sept livres dix-sept sols. 1659.  
1 chemise
- 15 /113** Deuxième compte du même, rendu pour l'année 1661, des arrérages échus jusques et y compris 1660, montant à quatre-vingt-un mille trois cent trente-deux livres, et d'une assiette ordinaire de onze mille huit cent quatre-vingt-treize livres treize sols dix deniers, faisant ensemble quatre-vingt-treize mille deux cent vingt-trois livres treize sols dix deniers. 1661.  
1 chemise
- 15 /114** Troisième compte du même, rendu pour l'année 1662, des arrérages échus en 1661, montant à quatre-vingt-deux mille sept cent dix-huit livres dix sols dix deniers, et d'une assiette de onze mille huit cent quatre-vingt-treize livres treize sols dix deniers, faisant ensemble quatre-vingt-quatorze mille six cent douze livres quatre sols huit deniers. 1662.  
1 chemise

- 
- 15 /115 Quatrième compte du même, rendu pour l'année 1663, des arrérages jusques et y compris 1662, montant à quatre-vingt deux mille cent soixante-quatre livres quatorze sols quatre deniers, et d'une même assiette qu'au compte précédent. 1663.  
1 chemise
- 15 /116 Cinquième compte du même, rendu pour l'année 1664, des arrérages échus jusques et y compris 1663, montant à quatre-vingt-quatre mille neuf cent soixante-seize livres onze sols six deniers, et d'une même assiette que précédemment. 1664.  
1 chemise
- 15 /117 Sixième compte du même, rendu pour les arrérages échus jusqu'en 1664, et de la même assiette que précédemment, établie pour l'année 1665. 1665.  
1 chemise
- 15 /118 Septième compte du même, rendu pour les arrérages échus en 1665, et de l'assiette ordinaire de 1666. 1666.  
1 chemise
- 15 /119 Huitième compte du même, renseignant les assiettes et les arrérages reçus de 1666 à 1670. 1666-1670.  
1 chemise
- 15 /120 Neuvième compte du même, renseignant les assiettes et les arrérages reçus de 1666 à 1670. 1666-1670.  
1 chemise
- 15 /121 Dixième compte du même, renseignant les assiettes et les arrérages reçus de 1666 à 1670. 1666-1670.  
1 chemise
- 15 /122 Onzième compte du même, renseignant les assiettes et les arrérages reçus de 1666 à 1670. 1666-1670.  
1 chemise
- 15 /123 Douzième compte du même, de semblables arrérages et assiettes, rendu pour les années 1671 et 1672. 1671.  
1 chemise
- 15 /124 Treizième compte du même, de semblables arrérages et assiettes, rendu pour les années 1671 et 1672. 1672.  
1 chemise
- 15 /125 Quatorzième compte du même, rendu pour les arrérages échus en 1672, et de l'assiette ordinaire de 1673. 1672-1673.  
1 chemise

---

15 /126	Quinzième et semblable compte rendu par le même, pour l'année 1674. 1674.	1 chemise
15 /127	Seizième et semblable compte du même, rendu pour 1675. 1675.	1 chemise
15 /128	Dix-septième et semblable compte du même, rendu pour l'année 1676. 1676.	1 chemise
15 /129	Dix-huitième et semblable compte du même, rendu pour les années 1677 et 1678. 1677-1678.	1 chemise
15 /130	Dix-neuvième compte du même, des arrérages antérieurs à 1676, et de l'assiette de cette année. 1676.	1 chemise
15 /131	Vingtième compte du même, des arrérages antérieurs à 1680, et de l'assiette de cette année. 1680.	1 chemise
15 /132	15/132 - 15/150 Vingt et unième à trente-neuvième comptes du même, des arrérages échus de 1680 à 1700, et des assiettes établies annuellement de 1681 à 1701 inclusivement. 1680-1700. Vingt et unième compte.	1 chemise
15 /133	Vingt-deuxième compte.	1 chemise
15 /134	Vingt-troisième compte.	1 chemise
15 /135	Vingt-quatrième compte.	1 chemise
15 /136	Vingt-cinquième compte.	1 chemise
15 /137	Vingt-sixième compte.	1 chemise
15 /138	Vingt-septième compte.	1 chemise

---

15 /139	Vingt-huitième compte.	1 chemise
15 /140	Vingt-neuvième compte.	1 chemise
15 /141	Trentième compte.	1 chemise
15 /142	Trente et unième compte.	1 chemise
15 /143	Trente-deuxième compte.	1 chemise
15 /144	Trente-troisième compte.	1 chemise
15 /145	Trente-quatrième compte.	1 chemise
15 /146	Trente-cinquième compte.	1 chemise
15 /147	Trente-sixième compte.	1 chemise
15 /148	Trente-septième compte.	1 chemise
15 /149	Trente-huitième compte.	1 chemise
15 /150	Trente-neuvième compte.	1 chemise
15 /151	Premier compte rendu par la dame de Landas, veuve du receveur Louis-Dominique Leduc, pour les arrérages échus de 1701 à 1705, et des assiettes annuelles de 1702 à 1706 inclusivement. 1701.	1 chemise
15 /152	Deuxième compte rendu par la dame de Landas, veuve du receveur Louis-Dominique Leduc, pour les arrérages échus de 1701 à 1705, et des assiettes annuelles de 1702 à 1706 inclusivement. 1702.	1 chemise

- 
- 15 /153** Troisième compte rendu par la dame de Landas, veuve du receveur Louis-Dominique Leduc, pour les arrérages échus de 1701 à 1705, et des assiettes annuelles de 1702 à 1706 inclusivement. 1703.  
1 chemise
- 15 /154** Quatrième compte rendu par la dame de Landas, veuve du receveur Louis-Dominique Leduc, pour les arrérages échus de 1701 à 1705, et des assiettes annuelles de 1702 à 1706 inclusivement. 1704.  
1 chemise
- 15 /155** Cinquième compte rendu par la dame de Landas, veuve du receveur Louis-Dominique Leduc, pour les arrérages échus de 1701 à 1705, et des assiettes annuelles de 1702 à 1706 inclusivement. 1705.  
1 chemise
- 15 /156** Premier compte rendu par le receveur Albert Francquet, des assiettes extraordinaires, avec augmentation, des années 1707 à 1711, pour le paiement des rentes et charges provenant de l'accord de soixante mille florins, fait à sa majesté le 21 février 1645. 1707.  
1 chemise
- 15 /157** Deuxième compte rendu par le receveur Albert Francquet, des assiettes extraordinaires, avec augmentation, des années 1707 à 1711, pour le paiement des rentes et charges provenant de l'accord de soixante mille florins, fait à sa majesté le 21 février 1645. 1708.  
1 chemise
- 15 /158** Troisième compte rendu par le receveur Albert Francquet, des assiettes extraordinaires, avec augmentation, des années 1707 à 1711, pour le paiement des rentes et charges provenant de l'accord de soixante mille florins, fait à sa majesté le 21 février 1645. 1709.  
1 chemise
- 15 /159** Quatrième compte rendu par le receveur Albert Francquet, des assiettes extraordinaires, avec augmentation, des années 1707 à 1711, pour le paiement des rentes et charges provenant de l'accord de soixante mille florins, fait à sa majesté le 21 février 1645. 1710.  
1 chemise
- 15 /160** Cinquième compte rendu par le receveur Albert Francquet, des assiettes extraordinaires, avec augmentation, des années 1707 à 1711, pour le paiement des rentes et charges provenant de



---

l'accord de soixante mille florins, fait à sa majesté le 21 février  
1645. 1711.

1 chemise

15 /161 Premier compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des  
assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement,  
établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges  
mentionnées sous les numéros précédents. 1712.

1 chemise

15 /162 Deuxième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des  
assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement,  
établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges  
mentionnées sous les numéros précédents. 1713.

1 chemise

15 /163 Troisième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des  
assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement,  
établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges  
mentionnées sous les numéros précédents. 1714.

1 chemise

15 /164 Quatrième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des  
assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement,  
établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges  
mentionnées sous les numéros précédents. 1715.

1 chemise

15 /165 Cinquième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des  
assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement,  
établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges  
mentionnées sous les numéros précédents. 1716.

1 chemise

15 /166 Sixième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des  
assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement,  
établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges  
mentionnées sous les numéros précédents. 1717.

1 chemise

15 /167 Septième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des  
assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement,  
établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges  
mentionnées sous les numéros précédents. 1718.

1 chemise

15 /168 Huitième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des  
assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement,

---

établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges mentionnées sous les numéros précédents. 1719.

1 chemise

15 /169 Neuvième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement, établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges mentionnées sous les numéros précédents. 1720.

1 chemise

15 /170 Dixième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement, établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges mentionnées sous les numéros précédents. 1721.

1 chemise

15 /171 Onzième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement, établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges mentionnées sous les numéros précédents. 1722.

1 chemise

15 /172 Douzième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement, établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges mentionnées sous les numéros précédents. 1723.

1 chemise

15 /173 Treizième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement, établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges mentionnées sous les numéros précédents. 1724.

1 chemise

15 /174 Quatorzième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement, établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges mentionnées sous les numéros précédents. 1725.

1 chemise

15 /175 Quinzième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement, établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges mentionnées sous les numéros précédents. 1726.

1 chemise

15 /176 Seizième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement,

---

établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges mentionnées sous les numéros précédents. 1727.

1 chemise

- 15 /177** Dix-septième compte rendu par Jean-François Franquet, écuyer, des assiettes extraordinaires des années 1712 à 1728 inclusivement, établies pour satisfaire aux intérêts des rentes et aux charges mentionnées sous les numéros précédents. 1728.  
1 chemise
- 15 /178** Dix-huitième compte (d'apurement) rendu par le même receveur, tant pour lui que pour le receveur Albert Franquet, son oncle et son prédécesseur, des assiettes extraordinaires établies par le clergé, pour les années 1707 et suivantes, compris 1728.  
1 chemise
- 15 /179** Dix-neuvième compte du même, des assiettes extraordinaires, avec augmentation, établies de 1729 à 1735, pour le paiement des rentes et charges mentionnées aux numéros précédents. 1729.  
1 chemise
- 15 /180** Vingtième compte du même, des assiettes extraordinaires, avec augmentation, établies de 1729 à 1735, pour le paiement des rentes et charges mentionnées aux numéros précédents. 1730.  
1 chemise
- 15 /181** Vingt-et-unième compte du même, des assiettes extraordinaires, avec augmentation, établies de 1729 à 1735, pour le paiement des rentes et charges mentionnées aux numéros précédents. 1731.  
1 chemise
- 15 /182** Vingt-deuxième compte du même, des assiettes extraordinaires, avec augmentation, établies de 1729 à 1735, pour le paiement des rentes et charges mentionnées aux numéros précédents. 1732.  
1 chemise
- 15 /183** Vingt-troisième compte du même, des assiettes extraordinaires, avec augmentation, établies de 1729 à 1735, pour le paiement des rentes et charges mentionnées aux numéros précédents. 1733.  
1 chemise
- 15 /184** Vingt-quatrième compte du même, des assiettes extraordinaires, avec augmentation, établies de 1729 à 1735, pour le paiement des rentes et charges mentionnées aux numéros précédents. 1734.  
1 chemise
- 15 /185** Vingt-cinquième compte du même, des assiettes extraordinaires, avec augmentation, établies de 1729 à 1735, pour le paiement des

---

rentes et charges mentionnées aux numéros précédents. 1735.  
1 chemise

**15 /186** Vingt-sixième compte du même, de semblable assiette, échue le 1er mai 1736 et établie pour les mêmes causes. 1736.  
1 chemise

**15 /187** Vingt-septième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1737.  
1 chemise

**15 /188** Vingt-huitième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1738.  
1 chemise

**15 /189** Vingt-neuvième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1739.  
1 chemise

**15 /190** Trentième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1740.  
1 chemise

**15 /191** Trente-et-unième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1741.  
1 chemise

**15 /192** Trente-deuxième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1742.  
1 chemise

**15 /193** Trente-troisième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1743.  
1 chemise

**15 /194** Trente-quatrième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1744.  
1 chemise

**15 /195** Trente-cinquième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1745.

- 
- 1 chemise
- 15 /196** Trente-sixième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1746.  
1 chemise
- 15 /197** Trente-septième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1747.  
1 chemise
- 15 /198** Trente-huitième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1748.  
1 chemise
- 15 /199** Trente-neuvième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1749.  
1 chemise
- 15 /200** Quarantième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1750.  
1 chemise
- 15 /201** Quarante-et-unième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1751.  
1 chemise
- 15 /202** Quarante-deuxième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1752.  
1 chemise
- 15 /203** Quarante-troisième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1753.  
1 chemise
- 15 /204** Quarante-quatrième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1754.  
1 chemise
- 15 /205** Quarante-cinquième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1755.

---

		1 chemise
15 /206	Quarante-sixième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1756.	1 chemise
15 /207	Quarante-septième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1757.	1 chemise
15 /208	Quarante-huitième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1758.	1 chemise
15 /209	Quarante-neuvième compte du même receveur, rendu pour les assiettes établies de 1737 à 1759, et pour les mêmes causes. 1759.	1 chemise
15 /210	Cinquantième compte du même, son fils lui étant adjoint, rendu pour l'année 1760, de l'assiette extraordinaire établie pour les mêmes causes. 1760.	1 chemise
15 /211	Cinquante et unième compte du même et de semblables assiettes établies en 1761 et en 1762. 1762.	1 chemise
15 /212	Cinquante-deuxième compte du même et de semblables assiettes établies en 1761 et en 1762. 1761.	1 chemise
15 /213	Premier compte rendu par Marie-Thérèse Polart, veuve du receveur Francquet, adjointe de son fils Ferdinand, des assiettes extraordinaires de 1763 à 1766, pour paiement des mêmes rentes et charges. 1763.	1 chemise
15 /214	Deuxième compte rendu par Marie-Thérèse Polart, veuve du receveur Francquet, adjointe de son fils Ferdinand, des assiettes extraordinaires de 1763 à 1766, pour paiement des mêmes rentes et charges. 1764.	1 chemise
15 /215	Troisième compte rendu par Marie-Thérèse Polart, veuve du	

---

receveur Francquet, adjointe de son fils Ferdinand, des assiettes extraordinaires de 1763 à 1766, pour paiement des mêmes rentes et charges. 1765.

1 chemise

15 /216 Quatrième compte rendu par Marie-Thérèse Polart, veuve du receveur Francquet, adjointe de son fils Ferdinand, des assiettes extraordinaires de 1763 à 1766, pour paiement des mêmes rentes et charges. 1766.

1 chemise

15/217 - 15/224 Premier à huitième comptes rendus par le receveur baron François-Joseph-Ferdinand de Francque, seigneur de Rombize, comprenant les assiettes établies pour les années 1767 à 1776 inclusivement, et pour les mêmes causes qu'aux numéros précédents. 1767-1776.

15 /217 Premier compte.

1 chemise

15 /218 Deuxième compte.

1 chemise

15 /219 Troisième compte.

1 chemise

15 /220 Quatrième compte.

1 chemise

15 /221 Cinquième compte.

1 chemise

15 /222 Sixième compte.

1 chemise

15 /223 Septième compte.

1 chemise

15 /224 Huitième compte.

1 chemise

15 /225 Neuvième et dernier compte du même receveur, rendu le 26 octobre 1784, des assiettes établies pour les années 1777 et suivantes, y compris 1784. 1784.

1 chemise

---

### 5. SÉMINAIRE DE MONS

- 15 /226** Premier compte de François de Le Haize, rendu aux prélats et autres personnes du clergé du Hainaut, ayant leur résidence fixe sous le diocèse de Cambrai, ainsi qu'à leurs députés ordinaires du séminaire de la province, d'une assiette de trois mille sept cent vingt-trois livres un sol neuf deniers de vingt gros la livre, faite le 28 avril 1576, somme destinée à l'érection et à l'entretien du séminaire du pays, établi à Mons en conformité du concile général de Trente et du synode provincial du diocèse de Cambrai. 1576.  
1 chemise
- 15 /227** Deuxième compte du même receveur et de semblables assiettes établies pour les années 1577 y compris 1581. 1577.  
1 chemise
- 15 /228** Troisième compte du même receveur et de semblables assiettes établies pour les années 1577 y compris 1581. 1578.  
1 chemise
- 15 /229** Quatrième compte du même receveur et de semblables assiettes établies pour les années 1577 y compris 1581. 1579.  
1 chemise
- 15 /230** Cinquième compte du même receveur et de semblables assiettes établies pour les années 1577 y compris 1581. 1580.  
1 chemise
- 15 /231** Sixième compte du même receveur et de semblables assiettes établies pour les années 1577 y compris 1581. 1581.  
1 chemise
- P. LAYETTE XVI. ARRÉRAGES DES ASSIETTES DE L'ADMINISTRATION ORDINAIRE**
- 16 /1** Premier compte rendu par la dame de Landas, veuve de Louis Leduc, le 19 mai 1711, des arrérages d'assiettes échus antérieurement à cette année. 1711.  
1 chemise
- 16 /2** Deuxième compte rendu par la même, pour les termes des arrérages de semblables assiettes, échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1713.  
1 chemise
- 16 /3** Troisième compte rendu par la même, pour les termes des arrérages de semblables assiettes, échus en 1713, 1715, 1717,



---

1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737.  
1715.

1 chemise

**16 /4** Quatrième compte rendu par la même, pour les termes des  
arrérages de semblables assiettes, échus en 1713, 1715, 1717,  
1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737.  
1717.

1 chemise

**16 /5** Cinquième compte rendu par la même, pour les termes des  
arrérages de semblables assiettes, échus en 1713, 1715, 1717,  
1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737.  
1719.

1 chemise

**16 /6** Sixième compte rendu par la même, pour les termes des arrérages  
de semblables assiettes, échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721,  
1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1721.

1 chemise

**16 /7** Septième compte rendu par la même, pour les termes des  
arrérages de semblables assiettes, échus en 1713, 1715, 1717,  
1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737.  
1723.

1 chemise

**16 /8** Huitième compte rendu par la même, pour les termes des  
arrérages de semblables assiettes, échus en 1713, 1715, 1717,  
1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737.  
1725.

1 chemise

**16 /9** Neuvième compte rendu par la même, pour les termes des  
arrérages de semblables assiettes, échus en 1713, 1715, 1717,  
1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737.  
1727.

1 chemise

**16 /10** Dixième compte rendu par la même, pour les termes des arrérages  
de semblables assiettes, échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721,  
1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1729.

1 chemise

**16 /11** Onzième compte rendu par la même, pour les termes des  
arrérages de semblables assiettes, échus en 1713, 1715, 1717,  
1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737.  
1731.

---

1 chemise

**16 /12** Douzième compte rendu par la même, pour les termes des arrérages de semblables assiettes, échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1733.

1 chemise

**16 /13** Treizième compte rendu par la même, pour les termes des arrérages de semblables assiettes, échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1735.

1 chemise

**16 /14** Quatorzième compte rendu par la même, pour les termes des arrérages de semblables assiettes, échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1737.

1 chemise

**16 /15** Premier à septième comptes rendus par le receveur Jean-François Francque, écuyer, pour semblables arrérages d'assiettes, échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1739.

1 chemise

**16 /16** Premier à septième comptes rendus par le receveur Jean-François Francque, écuyer, pour semblables arrérages d'assiettes, échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1741.

1 chemise

**16 /17** Premier à septième comptes rendus par le receveur Jean-François Francque, écuyer, pour semblables arrérages d'assiettes, échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1743.

1 chemise

**16 /18** Premier à septième comptes rendus par le receveur Jean-François Francque, écuyer, pour semblables arrérages d'assiettes, échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1745.

1 chemise

**16 /19** Premier à septième comptes rendus par le receveur Jean-François Francque, écuyer, pour semblables arrérages d'assiettes, échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1747.

1 chemise

**16 /20** Premier à septième comptes rendus par le receveur Jean-François Francque, écuyer, pour semblables arrérages d'assiettes, échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1749.

1 chemise

- 16 /21** Premier à septième comptes rendus par le receveur Jean-François Francque, écuyer, pour semblables arrérages d'assiettes, échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1751.
- 1 chemise

Q. LAYETTE XVII. ARRÉRAGES DES ASSIETTES DE  
L'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE

- 17 /1** Premier compte rendu par la dame de Landas, veuve de Louis Leduc, le 20 mai 1711, des arrérages d'assiettes extraordinaires échus antérieurement à cette année, assiettes établies pour satisfaire aux pensions et charges résultant de l'accord de soixante mille florins, fait à sa majesté le 11 février 1645. 1711.
- 1 chemise

- 17 /2** Deuxième compte rendu par la même, pour semblables arrérages échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1713.
- 1 chemise

- 17 /3** Troisième compte rendu par la même, pour semblables arrérages échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1715.
- 1 chemise

- 17 /4** Quatrième compte rendu par la même, pour semblables arrérages échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1717.
- 1 chemise

- 17 /5** Cinquième compte rendu par la même, pour semblables arrérages échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1719.
- 1 chemise

- 17 /6** Sixième compte rendu par la même, pour semblables arrérages échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1721.
- 1 chemise

- 17 /7** Septième compte rendu par la même, pour semblables arrérages échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1723.
- 1 chemise

- 17 /8** Huitième compte rendu par la même, pour semblables arrérages

---

échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1725.

1 chemise

**17 /9** Neuvième compte rendu par la même, pour semblables arrérages échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1727.

1 chemise

**17 /10** Dixième compte rendu par la même, pour semblables arrérages échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1729.

1 chemise

**17 /11** Onzième compte rendu par la même, pour semblables arrérages échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1731.

1 chemise

**17 /12** Douzième compte rendu par la même, pour semblables arrérages échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1733.

1 chemise

**17 /13** Treizième compte rendu par la même, pour semblables arrérages échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1735.

1 chemise

**17 /14** Quatorzième compte rendu par la même, pour semblables arrérages échus en 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735 et 1737. 1737.

1 chemise

**17 /15** Premier compte rendu par Jean-François Francque, écuyer, de semblables arrérages échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1739.

1 chemise

**17 /16** Deuxième compte rendu par Jean-François Francque, écuyer, de semblables arrérages échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1741.

1 chemise

**17 /17** Troisième compte rendu par Jean-François Francque, écuyer, de semblables arrérages échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1743.

1 chemise

- 
- 17 /18** Quatrième compte rendu par Jean-François Francque, écuyer, de semblables arrérages échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1745.  
1 chemise
- 17 /19** Cinquième compte rendu par Jean-François Francque, écuyer, de semblables arrérages échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1747.  
1 chemise
- 17 /20** Sixième compte rendu par Jean-François Francque, écuyer, de semblables arrérages échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1749.  
1 chemise
- 17 /21** Septième compte rendu par Jean-François Francque, écuyer, de semblables arrérages échus en 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749 et 1751. 1751.  
1 chemise
- R. LAYETTE XVIII. COMPTES D'ADMINISTRATION ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE, RENDUS POUR LA PARTIE DU HAINAUT FRANÇAIS, EN CONFORMITÉ DE L'ARRÊT DU ROI, EN DATE DU 9 JUIN 1751
- 18 /1** Premier compte, en deux parties, rendu au clergé du Hainaut, par don Benoit Buvry, abbé de Saint-Sauve, pour l'année 1749 : la première, comprenant les sommes perçues des redevables à l'assiette ordinaire, et la recette d'une année des arrérages, montant ensemble à onze mille quatre cent trente-quatre livres quatre deniers; et la seconde, formée de l'assiette extraordinaire de la même année, portant trois mille six cent quarante et une livres quinze sols un denier. 1749.  
1 chemise
- 18 /2** Deuxième compte du même, de semblables assiettes et arrérages, rendu pour l'année 1760 : la recette ordinaire monte à onze mille six cent trente-quatre livres onze sols huit deniers, et celle extraordinaire à trois mille six cent cinquante-deux livres deux deniers. 1760.  
1 chemise
- 18 /3** Troisième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1751.  
1 chemise
- 18 /4** Quatrième compte de semblables recettes, rendu par le même,

- 
- pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1752. 1 chemise
- 18 /5** Cinquième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1753. 1 chemise
- 18 /6** Sixième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1754. 1 chemise
- 18 /7** Septième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1755. 1 chemise
- 18 /8** Huitième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1756. 1 chemise
- 18 /9** Neuvième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1757. 1 chemise
- 18 /10** Dixième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1758. 1 chemise
- 18 /11** Onzième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1759. 1 chemise
- 18 /12** Douzième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1760. 1 chemise
- 18 /13** Treizième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1761. 1 chemise
- 18 /14** Quatorzième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1762. 1 chemise
- 18 /15** Quinzième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1763. 1 chemise
- 18 /16** Seizième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour

- 
- les années 1751 à 1776 inclusivement. 1764. 1 chemise
- 18 /17** Dix-septième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1765. 1 chemise
- 18 /18** Dix-huitième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1766. 1 chemise
- 18 /19** Dix-neuvième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1767. 1 chemise
- 18 /20** Vingtième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1768. 1 chemise
- 18 /21** Vingt-et-unième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1769. 1 chemise
- 18 /22** Vingt-deuxième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1770. 1 chemise
- 18 /23** Vingt-troisième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1771. 1 chemise
- 18 /24** Vingt-quatrième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1772. 1 chemise
- 18 /25** Vingt-cinquième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1773. 1 chemise
- 18 /26** Vingt-sixième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1774. 1 chemise
- 18 /27** Vingt-septième compte de semblables recettes, rendu par le même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1775. 1 chemise
- 18 /28** Vingt-huitième comptes de semblables recettes, rendu par le

---

même, pour les années 1751 à 1776 inclusivement. 1776.

1 chemise

- 18 /29** Vingt-neuvième compte du même, en deux parties : la première, renseignant l'assiette ordinaire pour l'année échue le 1er septembre 1777, ainsi que les arrérages dus jusques et y compris 1779 ; la seconde, comprenant la recette extraordinaire des cotisations payées par suite de la transaction du 22 mai 1780, jusque 1775 inclusivement. 1775-1780.

1 chemise

- 18 /30** Trentième compte du même, de semblables assiettes et arrérages, rendu pour les années 1778 à 1786 inclusivement. 1778.

1 chemise

- 18 /31** Trentième-et-unième compte du même, de semblables assiettes et arrérages, rendu pour les années 1778 à 1786 inclusivement. 1779.

1 chemise

- 18 /32** Trente-deuxième compte du même, de semblables assiettes et arrérages, rendu pour les années 1778 à 1786 inclusivement. 1780.

1 chemise

- 18 /33** Trente-troisième compte du même, de semblables assiettes et arrérages, rendu pour les années 1778 à 1786 inclusivement. 1781.

1 chemise

- 18 /34** Trente-quatrième compte du même, de semblables assiettes et arrérages, rendu pour les années 1778 à 1786 inclusivement. 1782.

1 chemise

- 18 /35** Trente-cinquième compte du même, de semblables assiettes et arrérages, rendu pour les années 1778 à 1786 inclusivement. 1783.

1 chemise

- 18 /36** Trente-sixième compte du même, de semblables assiettes et arrérages, rendu pour les années 1778 à 1786 inclusivement. 1784.

1 chemise

- 18 /37** Trente-septième compte du même, de semblables assiettes et arrérages, rendu pour les années 1778 à 1786 inclusivement. 1785.



- 
- 1 chemise
- 18 /38** Trente-huitième compte du même, de semblables assiettes et arrérages, rendu pour les années 1778 à 1786 inclusivement. 1786.  
1 chemise
- 18 /39** Trente-neuvième compte du même, rendu le 24 octobre 1783, sur le pied de la transaction mentionnée au n°18/29, du chef des arrérages des cotisations. 1783.  
1 chemise
- 18 /40** Quarantième compte du même, rendu le 16 octobre 1786, sur le pied de la transaction mentionnée au n°18/29, du chef des arrérages des cotisations. 1786.  
1 chemise
- 18 /41** Quarante-et-unième compte du même, rendu le 4 février 1790, sur le pied de la transaction mentionnée au n°18/29, du chef des arrérages des cotisations. 1790.  
1 chemise
- 18 /42** Premier à cinquième comptes des mêmes arrérages, rendus le 8 mai 1792 par le baron Ferdinand de Francque, receveur général du clergé, des sommes qui lui ont été comptées par don Benoît Buvry, et par lui perçues des suppôts du clergé français, en vertu de la transaction du 22 mai 1780. 1792.  
1 chemise
- 19 /1** S. LAYETTE XIX. COMPTES DES IMPOSITIONS ÉTABLIES POUR PAYER LES RENTES PROVENANT DES LEVÉES FAITES POUR DONS GRATUITS, EN 1693 ET EN 1737  
Premier compte, avec pièces à l'appui, de la recette de Louis Leduc, d'une imposition établie en 1694, pour payer les rentes provenant de la levée de quarante mille livres de France, somme accordée en don gratuit au roi très-chrétien, le 28 avril 1693. 1694.  
1 chemise
- 19 /2** Deuxième d'un ensemble de comptes de semblables assiettes, rendus par le même, pour les années 1695 à 1701 inclusivement. 1695.  
1 chemise
- 19 /3** Troisième d'un ensemble de comptes de semblables assiettes, rendus par le même, pour les années 1695 à 1701 inclusivement. 1696.  
1 chemise

- 19 /4 Quatrième d'un ensemble de comptes de semblables assiettes, rendus par le même, pour les années 1695 à 1701 inclusivement. 1697. 1 chemise
- 19 /5 Cinquième d'un ensemble de comptes de semblables assiettes, rendus par le même, pour les années 1695 à 1701 inclusivement. 1698. 1 chemise
- 19 /6 Sixième d'un ensemble de sept comptes, de semblables assiettes, rendus par le même, pour les années 1695 à 1701 inclusivement. 1699. 1 chemise
- 19 /7 Septième d'un ensemble de comptes de semblables assiettes, rendus par le même, pour les années 1695 à 1701 inclusivement. 1700. 1 chemise
- 19 /8 Huitième d'un ensemble de comptes de semblables assiettes, rendus par le même, pour les années 1695 à 1701 inclusivement. 1701. 1 chemise
- 19 /9 Premier de cinq comptes, de semblables assiettes, rendus par la dame de Landas, veuve de Louis Leduc, pour les années 1702 à 1706 inclusivement. 1702. 1 chemise
- 19 /10 Deuxième de cinq comptes, de semblables assiettes, rendus par la dame de Landas, veuve de Louis Leduc, pour les années 1702 à 1706 inclusivement. 1703. 1 chemise
- 19 /11 Troisième de cinq comptes, de semblables assiettes, rendus par la dame de Landas, veuve de Louis Leduc, pour les années 1702 à 1706 inclusivement. 1704. 1 chemise
- 19 /12 Quatrième de cinq comptes, de semblables assiettes, rendus par la dame de Landas, veuve de Louis Leduc, pour les années 1702 à 1706 inclusivement. 1705. 1 chemise
- 19 /13 Cinquième de cinq comptes, de semblables assiettes, rendus par la dame de Landas, veuve de Louis Leduc, pour les années 1702 à

- 
- 1706 inclusivement. 1706. 1 chemise
- 19 /14** Premier de cinq comptes, de la même recette, rendus par Albert Francque, pour les années 1707 à 1711 inclusivement. 1707. 1 chemise
- 19 /15** Deuxième de cinq comptes, de la même recette, rendus par Albert Francque, pour les années 1707 à 1711 inclusivement. 1708. 1 chemise
- 19 /16** Troisième de cinq comptes, de la même recette, rendus par Albert Francque, pour les années 1707 à 1711 inclusivement. 1709. 1 chemise
- 19 /17** Quatrième de cinq comptes, de la même recette, rendus par Albert Francque, pour les années 1707 à 1711 inclusivement. 1710. 1 chemise
- 19 /18** Cinquième de cinq comptes, de la même recette, rendus par Albert Francque, pour les années 1707 à 1711 inclusivement. 1711. 1 chemise
- 19 /19** Premier de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1712. 1 chemise
- 19 /20** Deuxième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1713. 1 chemise
- 19 /21** Troisième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1714. 1 chemise
- 19 /22** Quatrième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1715. 1 chemise
- 19 /23** Cinquième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par

- 
- Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1716. 1 chemise
- 19 /24 Sixième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1717. 1 chemise
- 19 /25 Septième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1718. 1 chemise
- 19 /26 Huitième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1719. 1 chemise
- 19 /27 Neuvième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1720. 1 chemise
- 19 /28 Dixième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1721. 1 chemise
- 19 /29 Onzième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1722. 1 chemise
- 19 /30 Douzième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1723. 1 chemise
- 19 /31 Treizième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par

- 
- Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1724.  
1 chemise
- 19 /32 Quatorzième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1725.  
1 chemise
- 19 /33 Quinzième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1726.  
1 chemise
- 19 /34 Seizième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1727.  
1 chemise
- 19 /35 Dix-septième de dix-sept comptes, de la même recette, rendus par Jean-François Francque, pour les années 1712 et suivantes, compris 1728, avec un compte d'apurement des années 1707 à 1728 inclusivement. 1728.  
1 chemise
- 19 /36 Premier de sept comptes, du dix-huitième au vingt-quatrième, de la même recette, rendus par le même receveur, pour les années 1729 et suivantes, compris 1735, et dont le dernier sert en même temps de compte de liquidation des exercices antérieurs. 1729.  
1 chemise
- 19 /37 Deuxième de sept comptes, du dix-huitième au vingt-quatrième, de la même recette, rendus par le même receveur, pour les années 1729 et suivantes, compris 1735, et dont le dernier sert en même temps de compte de liquidation des exercices antérieurs. 1730.  
1 chemise
- 19 /38 Troisième de sept comptes, du dix-huitième au vingt-quatrième, de la même recette, rendus par le même receveur, pour les années 1729 et suivantes, compris 1735, et dont le dernier sert en même temps de compte de liquidation des exercices antérieurs. 1731.  
1 chemise
- 19 /39 Quatrième de sept comptes, du dix-huitième au vingt-quatrième,

---

de la même recette, rendus par le même receveur, pour les années 1729 et suivantes, compris 1735, et dont le dernier sert en même temps de compte de liquidation des exercices antérieurs. 1732.

1 chemise

19 /40 Cinquième de sept comptes, du dix-huitième au vingt-quatrième, de la même recette, rendus par le même receveur, pour les années 1729 et suivantes, compris 1735, et dont le dernier sert en même temps de compte de liquidation des exercices antérieurs. 1733.

1 chemise

19 /41 Sixième de sept comptes, du dix-huitième au vingt-quatrième, de la même recette, rendus par le même receveur, pour les années 1729 et suivantes, compris 1735, et dont le dernier sert en même temps de compte de liquidation des exercices antérieurs. 1734.

1 chemise

19 /42 Septième de sept comptes, du dix-huitième au vingt-quatrième, de la même recette, rendus par le même receveur, pour les années 1729 et suivantes, compris 1735, et dont le dernier sert en même temps de compte de liquidation des exercices antérieurs. 1735.

1 chemise

19 /43 Premier de dix-huit comptes, du vingt-cinquième au quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1736.

1 chemise

19 /44 Deuxième de dix-huit comptes, du vingt-cinquième au quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1737.

1 chemise

19 /45 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1738.

1 chemise

19 /46 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1739.

1 chemise

19 /47 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1740.

1 chemise

- 
- 19 /48 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1741.  
1 chemise
- 19 /49 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1742.  
1 chemise
- 19 /50 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1743.  
1 chemise
- 19 /51 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1744.  
1 chemise
- 19 /52 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1745.  
1 chemise
- 19 /53 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1746.  
1 chemise
- 19 /54 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1747.  
1 chemise
- 19 /55 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1748.  
1 chemise
- 19 /56 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1749.  
1 chemise
- 19 /57 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1750.

1 chemise

19 /58 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1751.

1 chemise

19 /59 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1752.

1 chemise

19 /60 Dix-huit comptes, vingt-cinquième à quarante-deuxième, du même, et de la même recette, rendus pour les années 1736 et suivantes, compris 1753. 1753.

1 chemise

19 /61 Compte spécial rendu par les députés du clergé, le 6 novembre 1738, de la cotisation volontaire de ce corps, pour fournir le don gratuit de soixante-quatre mille livres, accordé à sa majesté impériale et catholique, en 1737. 1738.

1 chemise

19 /62 Registre des versements faits dans l'emprunt de quatre cent cinquante mille florins, décrété par résolution du clergé, en date du 8 juin 1791, et octroyé par sa majesté le 27 du même mois, pour venir au secours de la généralité de la province. 1791.

1 chemise

19 /63 Registre des ordonnances dépêchées sur l'emprunt prémentionné, de 1791 à 1794. 1791-1794.

1 chemise

## T. LAYETTE XX. COMPTABILITÉ SPÉCIALE

### *1. COMPTES D'ADMINISTRATION PARTICULIÈRE, FORMÉS SOUS LA DÉNOMINATION DE " PETITE TAXE ".*

20 /1 Compte d'une imposition particulière sur tous les biens du clergé de la domination autrichienne, établie en vertu d'octroi de sa majesté du 27 avril 1756, pour les besoins de ce corps, rendu le 6 mai 1761 par le receveur général Jean-François Francque, écuyer, pour les années 1757, 1758 et 1759. 1761.

1 chemise



- 
- 20/2 - 20/4 Trois comptes rendus par le même et de la même imposition, comprenant les années 1760, 1766, 1768, 1781 à 1783. 1760-1783.
- 20 /2 Premier compte. 1 chemise
- 20 /3 Deuxième compte. 1 chemise
- 20 /4 Troisième compte. 1 chemise
- 20 /5 Compte d'apurement de la même taxe, rendu le 8 mars 1792, suivant résolution du 10 décembre 1791, par le baron Ferdinand de Francque. 1792. 1 chemise
- 2. COMPTES DES BIENS SAISIS DES COMPTABLES ET D'AUTRES DÉBITEURS DU CLERGÉ.*
- 20 /6 Compte, avec pièces à l'appui, rendu au grand bailli et au conseil souverain du Hainaut, par Pierre-Joseph Bocquet au nom de François Bocquet, son père, sergent de la cour, de la saisie d'une partie de terre et pâture située à Acren-Saint-Martin, appartenant à l'abbaye de Beaumont, par suite de commission du clergé, en date du 19 août 1700, et d'ordonnance du conseil, pour les années 1701 et suivantes, compris 1733. 1700. 1 chemise
- 20 /7 Autre compte du même et de la même recette, rendu pour les années 1734 à 1741 inclusivement. 1734-1741. 1 chemise
- 20 /8 Autre compte du même et de la même recette, rendu pour les années 1742 à 1747. 1742-1747. 1 chemise
- 20 /9 Autre compte du même, faisant suite aux précédents, rendu pour les années 1748 à 1750. 1748-1750. 1 chemise

---

20/10 - 20/13 Comptes rendus au clergé du Hainaut par François Bocquet, pour les années 1711 et suivantes, compris 1781, de la saisie des biens de l'archevêque de Reims et de l'abbaye de Saint-Thierry, arrêtés à la traite du même clergé, le 5 septembre 1711. 1711-1781.

- 20 /10** Premier compte. 1 chemise
- 20 /11** Deuxième compte. 1 chemise
- 20 /12** Troisième compte. 1 chemise
- 20 /13** Quatrième compte. 1 chemise
- 20 /14** Compte, avec pièces à l'appui, rendu par Pierre-Joseph Bocquet au nom du sergent François Rocquet, son père, pour les années 1716 à 1733, de la saisie d'une partie de terre située à Thimougies, appartenant aux chapelains du collège de Condé, et pratiquée par suite de commission du clergé du Hainaut. 1733. 1 chemise
- 20 /15** Premier de onze comptes rendus par le sergent François Rocquet, pour les années 1723, 1724 à 1729, 1730 à 1731, 1732 à 1735, 1736 à 1738, 1739 à 1741, 1742 à 1744, 1746 à 1747, 1748 à 1751, 1752, 1753, de la saisie des biens de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims, appartenant à Pierre de Rocquignies, de Chimay, faite à la traite du clergé du Hainaut. 1723. 1 chemise
- 20 /16** Deuxième de onze comptes rendus par le sergent François Rocquet, pour les années 1723, 1724 à 1729, 1730 à 1731, 1732 à 1735, 1736 à 1738, 1739 à 1741, 1742 à 1744, 1746 à 1747, 1748 à 1751, 1752, 1753, de la saisie des biens de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims, appartenant à Pierre de Rocquignies, de Chimay, faite à la traite du clergé du Hainaut. 1724-1729. 1 chemise
- 20 /17** Troisième de onze comptes rendus par le sergent François Rocquet, pour les années 1723, 1724 à 1729, 1730 à 1731, 1732 à 1735, 1736 à 1738, 1739 à 1741, 1742 à 1744, 1746 à 1747, 1748 à 1751, 1752, 1753, de la saisie des biens de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims, appartenant à Pierre de Rocquignies, de Chimay, faite à la traite du clergé du Hainaut. 1730-1731. 1 chemise

- 
- 20 /18** Quatrième de onze comptes rendus par le sergent François Rocquet, pour les années 1723, 1724 à 1729, 1730 à 1731, 1732 à 1735, 1736 à 1738, 1739 à 1741, 1742 à 1744, 1746 à 1747, 1748 à 1751, 1752, 1753, de la saisie des biens de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims, appartenant à Pierre de Rocquignies, de Chimay, faite à la traite du clergé du Hainaut. 1732-1735.  
1 chemise
- 20 /19** Cinquième de onze comptes rendus par le sergent François Rocquet, pour les années 1723, 1724 à 1729, 1730 à 1731, 1732 à 1735, 1736 à 1738, 1739 à 1741, 1742 à 1744, 1746 à 1747, 1748 à 1751, 1752, 1753, de la saisie des biens de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims, appartenant à Pierre de Rocquignies, de Chimay, faite à la traite du clergé du Hainaut. 1736-1738.  
1 chemise
- 20 /20** Sixième de onze comptes rendus par le sergent François Rocquet, pour les années 1723, 1724 à 1729, 1730 à 1731, 1732 à 1735, 1736 à 1738, 1739 à 1741, 1742 à 1744, 1746 à 1747, 1748 à 1751, 1752, 1753, de la saisie des biens de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims, appartenant à Pierre de Rocquignies, de Chimay, faite à la traite du clergé du Hainaut. 1739-1741.  
1 chemise
- 20 /21** Septième de onze comptes rendus par le sergent François Rocquet, pour les années 1723, 1724 à 1729, 1730 à 1731, 1732 à 1735, 1736 à 1738, 1739 à 1741, 1742 à 1744, 1746 à 1747, 1748 à 1751, 1752, 1753, de la saisie des biens de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims, appartenant à Pierre de Rocquignies, de Chimay, faite à la traite du clergé du Hainaut. 1742-1744.  
1 chemise
- 20 /22** Huitième de onze comptes rendus par le sergent François Rocquet, pour les années 1723, 1724 à 1729, 1730 à 1731, 1732 à 1735, 1736 à 1738, 1739 à 1741, 1742 à 1744, 1746 à 1747, 1748 à 1751, 1752, 1753, de la saisie des biens de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims, appartenant à Pierre de Rocquignies, de Chimay, faite à la traite du clergé du Hainaut. 1746-1747.  
1 chemise
- 20 /23** Neuvième de onze comptes rendus par le sergent François Rocquet, pour les années 1723, 1724 à 1729, 1730 à 1731, 1732 à 1735, 1736 à 1738, 1739 à 1741, 1742 à 1744, 1746 à 1747, 1748 à 1751, 1752, 1753, de la saisie des biens de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims, appartenant à Pierre de Rocquignies, de Chimay, faite à la traite du clergé du Hainaut. 1748-1751.  
1 chemise

- 
- 20 /24** Dixième de onze comptes rendus par le sergent François Rocquet, pour les années 1723, 1724 à 1729, 1730 à 1731, 1732 à 1735, 1736 à 1738, 1739 à 1741, 1742 à 1744, 1746 à 1747, 1748 à 1751, 1752, 1753, de la saisie des biens de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims, appartenant à Pierre de Rocquignies, de Chimay, faite à la traite du clergé du Hainaut. 1752.  
1 chemise
- 20 /25** Onzième de onze comptes rendus par le sergent François Rocquet, pour les années 1723, 1724 à 1729, 1730 à 1731, 1732 à 1735, 1736 à 1738, 1739 à 1741, 1742 à 1744, 1746 à 1747, 1748 à 1751, 1752, 1753, de la saisie des biens de l'abbaye de Saint-Nicaise à Reims, appartenant à Pierre de Rocquignies, de Chimay, faite à la traite du clergé du Hainaut. 1753.  
1 chemise
- 20 /26** Premier de trois comptes, aussi avec pièces à l'appui, rendus par Pierre Rocquet, sergent du conseil souverain, pour les années 1727 à 1737, 1738 à 1747, 1748 à 1750, de la saisie d'une partie de terre appartenant aux religieuses du Béguinage à Valenciennes, et située au territoire de Leuze, pratiquée à la traite du clergé du Hainaut. 1727-1737.  
1 chemise
- 20 /27** Deuxième de trois comptes, aussi avec pièces à l'appui, rendus par Pierre Rocquet, sergent du conseil souverain, pour les années 1727 à 1737, 1738 à 1747, 1748 à 1750, de la saisie d'une partie de terre appartenant aux religieuses du Béguinage à Valenciennes, et située au territoire de Leuze, pratiquée à la traite du clergé du Hainaut. 1738-1747.  
1 chemise
- 20 /28** Troisième de trois comptes, aussi avec pièces à l'appui, rendus par Pierre Rocquet, sergent du conseil souverain, pour les années 1727 à 1737, 1738 à 1747, 1748 à 1750, de la saisie d'une partie de terre appartenant aux religieuses du Béguinage à Valenciennes, et située au territoire de Leuze, pratiquée à la traite du clergé du Hainaut. 1748-1750.  
1 chemise
- 20 /29** Premier de deux comptes rendus par le même, en la même qualité, pour les années 1733 à 1736, 1737 à 1740, des saisies par lui pratiquées à la traite du clergé du Hainaut, sur certains biens situés à Quaregnon et autres lieux, sur lesquels se levaient des droits de terrage et seigneuriaux dus à la chapelle de Sainte-Croix à Maubeuge. 1733-1736.  
1 chemise

- 
- 20 /30** Second de deux comptes rendus par le même, en la même qualité, pour les années 1733 à 1736, 1737 à 1740, des saisies par lui pratiquées à la traite du clergé du Hainaut, sur certains biens situés à Quaregnon et autres lieux, sur lesquels se levaient des droits de terrage et seigneuriaux dus à la chapelle de Sainte-Croix à Maubeuge. 1737-1740.  
1 chemise
- 20 /31** Premier de deux comptes du même, rendus en la même qualité, pour les années 1733 à 1737, 1738 à 1740, de la saisie d'une partie de terre située à Baisieux, appartenant au seigneur de Montrœuil et sur laquelle l'abbaye d'Honnecourt prélevait la dîme. 1733-1737.  
1 chemise
- 20 /32** Second de deux comptes du même, rendus en la même qualité, pour les années 1733 à 1737, 1738 à 1740, de la saisie d'une partie de terre située à Baisieux, appartenant au seigneur de Montrœuil et sur laquelle l'abbaye d'Honnecourt prélevait la dîme. 1738-1740.  
1 chemise
- 20 /33** Premier de deux comptes rendus par le même sergent, pour les années 1733 à 1741, 1742 à 1748, des saisies pratiquées par suite de commission, en date du 26 mai 1733, et de renouvellement d'arrêt du 18 juin 1739, sur des biens situés à Harchies, appartenant à l'abbaye de Fontenelle, pour le recouvrement des sommes dues au clergé par cette abbaye. 1733-1741.  
1 chemise
- 20 /34** Second de deux comptes rendus par le même sergent, pour les années 1733 à 1741, 1742 à 1748, des saisies pratiquées par suite de commission, en date du 26 mai 1733, et de renouvellement d'arrêt du 18 juin 1739, sur des biens situés à Harchies, appartenant à l'abbaye de Fontenelle, pour le recouvrement des sommes dues au clergé par cette abbaye. 1742-1748.  
1 chemise
- 20 /35** Compte du même, rendu pour l'année 1736, de la saisie des biens de Jean-François Rodain, curé de la paroisse de Saint-Brice à Tournai. 1736.  
1 chemise
- 20 /36** Compte rendu par le même, pour les années 1737 à 1740, des biens, dîmes, terrage et autres revenus appartenant à l'abbaye de Saint-Amand, situés à Anvaing, saisis à la traite du clergé. 1737-1740.

1 chemise

20 /37 Compte rendu par François Barbieur, huissier du conseil souverain, le 13 décembre 1742, de la vente des meubles et dépouilles de Gérard Martin, fermier de la censé de l'abbaye de Saint-Amand, saisis en vertu de dictum du 10 mai de la même année. 1742.  
1 chemise

20 /38 Compte rendu par le sergent Pierre-Joseph Bocquet, pour les années 1741 à 1751, des saisies faites, en vertu d'arrêt, sur une partie de terre située à Wasmes et appartenant à l'abbaye de Saint-Saulve. 1741-1751.  
1 chemise

20 /39 Compte rendu par le même, pour les années 1749 à 1751, de la saisie des " mains fermes " (roture, censive) et rentes appartenant à l'abbaye de Maroilles (ou Marottes). 1749-1751.  
1 chemise

20 /40 Compte du même, rendu pour les années 1700 à 1752, de la saisie faite par le clergé, en vertu d'arrêt du 27 novembre 1749 sur une partie de terre située à la Flamengrie à Roisin, et appartenant aux religieux de Saint- Nicolas-au-Bois (département de l'Aisne). 1752.  
1 chemise

20 /41 Deux liasses : la première, formée de copies d'arrêts, ordonnances, criées et d'autres papiers relatifs aux saisies pratiquées à la requête de l'ordre du clergé ; et la seconde, de requêtes adressées aux députés de cet ordre par des corps religieux, pour obtenir modération de leurs tailles. 1648-1676.  
1 chemise

## U. LAYETTE XXI. MÉLANGES

### 1. COMPTES DES REPAS

21 /1 Liasse de quarante-six comptes, rendus par le conseiller-pensionnaire du clergé, des dépenses faites sur la recette dite des " deux membres ", pour les repas donnés par cet ordre, à l'occasion des assemblées des états de la province ou d'autres circonstances, pendant les années 1662 à 1665, 1690 à 1710, 1734, 1737 à 1746, 1767 à 1776. 1662-1776.  
1 chemise

### 2. CONTESTATIONS RELATIVES AUX TAILLES, RENTES, DETTES ET LEVÉES D'ARGENT.

21 /2 Liasse cotée première, renfermant dix-sept écrits cotés n°1 à 17,

---

formée par le receveur général du clergé, Francqué, d'après l'ordre des députés de la chambre, en date du 22 avril 1788. XVIIe-XVIIIe siècles.

1 chemise

21 /3 Liasse cotée farde 2, renfermant treize écrits cotés n°19 à 31. XVIIe-XVIIIe siècles.

1 chemise

21 /4 Liasse cotée farde 4, écrits n° 39 à 40, 42, 46, concernant des cotisations et paiements de rentes dues au clergé : années 1706, 1740, 1751 à 1752. 1706-1752.

1 chemise

21 /5 Liasse cotée farde 6, écrits n° 55 à 66. XVIIe-XVIIIe siècles.

1 chemise

21 /6 Liasse d'écrit. XVIIe-XVIIIe siècles.

1 chemise

### 3. JURIDICTION ECCLÉSIASTIQUE.

21 /7 Lettre de l'archevêque de Cambrai, adressée le 12 juin 1788 à l'abbé du Val-des-Écoliers, par laquelle il se plaint de ce que les abbés ont officié pontificalement dans des églises de son diocèse, sans permission préalable et contrairement à la décision du concile, prise particulièrement pour la province. 1788.

1 pièce

21 /8 Mémoire du doyen du chapitre de Binche, Mondez, intitulé : " Motifs et raisons pour prouver que c'est aux évêques seuls à juger et à pourvoir le nombre des ministres nécessaires dans leur diocèse ". 1754.

1 volume

### 4. ANCIENS INVENTAIRES.

21 /9 Recueil formé de différents inventaires de la chambre du clergé, découverts pendant le récolement des archives de cet ordre. XVIIe-XVIIIe siècles.

1 volume

21 /10 Inventaire grand in-folio, chiffré de un à cent dix-huit, auquel on a ajouté six nouveaux feuillets, couvert de peau, intitulé : " Inventaire des titres, privilèges, octrois, comptes et généralement de tous documens déposés dans les archives de messieurs de l'ordre du clergé, entrant aux états du pays et comté de Hainau, dressé en suite de leur résolution du 19 mai 1781, par l'archiviste

---

des états et de la ville de Mons, Dumont, à l'intervention de l'huissier de la chambre, Botte, et sous la direction de M.r Cornet, écuyer, leur conseiller-pensionnaire ". XVIIIe siècle.

1 volume

## *II. ARCHIVES DE LA NOBLESSE*

### A. LAYETTE XXII. ADMINISTRATION - PERSONNEL - RÈGLEMENTS ORGANIQUES

22 Volume formant un recueil de deux cent huit feuillets chiffrés, divisé en deux parties, contenant des édits, ordonnances, règlements, représentations, résolutions, touchant l'ordre de la noblesse, le chapitre royal de Sainte-Waudru et autres chapitres nobles des Pays-Bas. 1595-1788.

1 volume

### B. LAYETTE XXIII. CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES - DÉPUTATION - PRÉSÉANCE - PRIVILÈGES ET FRANCHISES DE LA NOBLESSE

23 Volume, en quatre parties, de cent soixante-douze feuillets chiffrés, formé de décrets, dépêches, mémoires, requêtes, résolutions et autres pièces. 1669-1791.

1 volume

### C. LAYETTE XXIV. COMPÉTENCE DE LA NOBLESSE DANS L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

24 Volume, en deux parties, de deux cent trois feuillets chiffrés, formé de mémoires, requêtes, dépêches, résolutions et correspondances concernant les nobles de la cour, les attributions, la réunion et la désunion des deux conseils du Hainaut. 1685-1763.

1 volume

### D. LAYETTE XXV. RÉOLUTIONS ET AVIS TOUCHANT LES AFFAIRES GÉNÉRALES DE L'ORDRE DE LA NOBLESSE. - CHRONOLOGIE DES MEMBRES NOMMÉS À LA DÉPUTATION. - DEMANDES D'ADMISSION : PREUVES, RAPPORTS DES COMMISSAIRES, DÉCISIONS ET LISTE DES PERSONNAGES REÇUS À LA CHAMBRE

25 /1 Registre de cent cinquante-six feuillets chiffrés et remplis, contenant les procès-verbaux des séances de la chambre de la noblesse. 22 janvier 1674 - 31 mai 1794.

1 volume

25 /2 Volume, en deux parties, de trois cent vingt feuillets chiffrés, et contenant : la première, des souvenirs sur la composition de la chambre et des autres ordres de la province ; et la seconde, des



---

pièces originales et copies, telles que demandes, représentations, interdits de preuves de filiation, dépêches royales et des gouverneurs généraux, et minutes de résolutions, le tout ayant rapport aux admissions à la chambre de la noblesse. 1536-1794.

1 volume

25 /3 Recueil, faisant suite au précédent, de quatre cent six feuillets chiffrés, formé de demandes et autres pièces relatives aux admissions à la chambre. 15 novembre 1702 - 7 mai 1794.

1 volume

25 /4 Registre grand in-folio, contenant cent quatre-vingt-deux feuillets remplis, tenu en exécution de la résolution prise dans l'assemblée du 23 novembre 1757, pour la transcription des interdits des preuves produites à l'appui des demandes d'admission à la chambre de la noblesse. 23 novembre 1757 - 5 juin 1790.

1 volume

25 /5 Registre grand in-folio, contenant vingt feuillets remplis, faisant suite au précédent, de la transcription des interdits des preuves produites à l'appui des demandes d'admission à la chambre de la noblesse. 14 septembre 1793 - 6 mai 1794.

1 volume

25 /6 Recueil grand in-folio, de trois cent soixante feuillets remplis, formé d'interdits originaux, dont quelques-uns avec crayons généalogiques et armoiries coloriées et non coloriées, sur parchemin et sur papier, fournis par des gentilshommes reçus à la chambre de la noblesse, depuis le 23 novembre 1757 jusqu'à la suppression des états, en 1794, et précédé d'une table des noms y repris. 1757-1794.

1 volume

25 /7 Recueil in-folio, de cent vingt et un feuillets chiffrés, comprenant des attestations diverses délivrées, soit par la chambre, soit par ses députés ou par le conseiller-pensionnaire des états, pour constater certains faits touchant des familles dont des membres ont été reçus dans l'ordre de la noblesse, ou nommés à la députation, ainsi qu'à des fonctions de conseillers de la cour souveraine. 1731-1791.

1 volume

25 /8 Registre grand in-folio, de cinquante-sept feuillets chiffrés et remplis, où se trouvent transcrits les avis émis par la chambre de la noblesse, sur des affaires renvoyées à son examen par les trois états. 20 septembre 1791-21 octobre 1791.

1 volume

- 
- 26 /1** E. LAYETTE XXVI. CARTE ARMORIALE DE L'ANCIEN COMTÉ DE HAINAUT, ET TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES PRINCES DE CE PAYS. Carte héraldique, ou tableau armorial, placée dans un cadre de bois sculpté, doré et vitré, intitulée " Nobilis Hannoniœ comitatus descriptio ", entourée du blason chronologique des comtes et des comtesses de Hainaut, et contenant, avec des légendes, les armoiries peintes et coloriées des villes, bourgs, pairies, seigneuries et nobles de la province. 1774. 1 pièce
- 26 /2** Portefeuille renfermant la carte généalogique manuscrite des comtes et des comtesses de Hainaut, depuis Régnier Ier, dit au Long-Cou, jusqu'à François II, inauguré à Mons le 11 juin 1792. 1792. 1 pièce
- 27 /1** F. LAYETTE XXVII. PROCÈS Recueil de cent soixante et une pièces relatives à des affaires contentieuses portées en justice réglée ou déferées au jugement du conseil privé. 1652-1761. 1 volume
- 27 /2** Recueil, faisant suite au précédent, de soixante-neuf pièces relatives à des affaires contentieuses. 1765-1768. 1 volume
- 27 /3** Recueil, faisant suite aux précédents, de cent trente-sept pièces relatives à des affaires contentieuses. 1776-1792. 1 volume
- 28** G. LAYETTE XXVIII. COMPTES Volume formé des comptes et des pièces de dépenses des dîners offerts par la chambre de la noblesse, à l'occasion des assemblées générales des états. 1718-1789. 1 volume
- 29** H. LAYETTE XXIX. RÉPERTOIRES DES ARCHIVES Liste sommaire, formée de cinq feuillets remplis, intitulée à l'intérieur Inventaire des titres, papiers, reposant aux archives de la chambre de la noblesse des états d'Haynaut, et contenant trente-sept numéros. s.d. 1 pièce

III. ARCHIVES DU TIERS

A. LAYETTE XXX. TENUE DES ÉTATS. - CORRESPONDANCES ET  
RÉSOLUTIONS DIVERSES

- 30 /1 Volume in-folio, de cent dix-sept feuillets chiffrés et remplis, divisé en deux parties ; la première, contenant un recueil des pièces de la correspondance tenue entre le comte de Lalaing, grand bailli du Hainaut, le mayeur, les échevins et le conseil de ville de Mons, relativement à la convocation des états à Valenciennes, en 1579 ; la seconde, des pièces d'autre correspondance tenue par le corps municipal de la ville de Mons, avec le gouvernement des Pays-Bas, concernant la réunion des mêmes états, à Ath, en 1615, à cause de la maladie contagieuse régnant à Mons. XVIe-XVIIe siècles.  
1 volume
- 30 /2 Volume in-folio, de cent soixante-treize feuillets, en douze parties, formé de pièces détachées, d'affaires diverses. 4 février 1623 - 15 octobre 1791.  
1 volume
- 30 /3 Registre in-folio, dont huit feuillets seulement sont cotés et remplis, contenant les résolutions spéciales à la présentation de députés des bonnes villes, pour être admis aux assemblées de la chambre. 7 novembre 1788 - 9 mai 1794.  
1 volume
- 30 /4 Registre in-folio, coté des n°1 à 35, formé à l'usage de la chambre du tiers état, contenant la mise au net des actes délibérés dans les assemblées de l'ordre et dans celles générales des deux autres membres. 17 novembre 1788 - 5 février 1790.  
1 volume